



Une Sanction du gouvernement mais pas de l'Europe : les élections européennes de juin 2004

Bruno Cautrès, Vincent Tiberj

► To cite this version:

Bruno Cautrès, Vincent Tiberj. Une Sanction du gouvernement mais pas de l'Europe : les élections européennes de juin 2004. Les Cahiers du CEVIPOF, 2005, 41, pp.1-212. hal-03458939

HAL Id: hal-03458939

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458939>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

**Une sanction du gouvernement mais pas de
l'Europe. Les élections européennes de juin 2004**

Bruno CAUTRÈS

Chercheur du PACTE-CIDSP (IEP Grenoble)

et

Vincent TIBERJ

Chercheur au CEVIPOF (Sciences Po Paris)

Avec le soutien du ministère de la Recherche

Mai 2005

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I) Des élections « européennes » ?	4
II) L'apport des « European election studies ».....	8
III) Le projet intellectuel de « European election studies ».....	12
PREMIÈRE PARTIE : LES OPINIONS ET ATTITUDES	
VIS-À-VIS DE L'EUROPE DANS LA FRANCE DE JUIN 2004.....	16
I) Les niveaux de soutien à l'Europe	17
II) Les logiques sociologiques et politiques du soutien à l'Europe en France.....	26
<i>a) La segmentation sociologique du soutien à l'intégration européenne.....</i>	<i>29</i>
<i>b) Les logiques politiques du soutien à l'Europe en France.....</i>	<i>40</i>
III) L'opinion française a-t-elle confiance dans les autres peuples d'Europe ?	53
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉTAT DE L'OPINION AU MOMENT DES EUROPÉENNES	61
I) Un électorat socialement préoccupé	63
<i>a) L'évolution de la hiérarchie des enjeux entre 2002 et 2004.....</i>	<i>63</i>
<i>b) Le chômage, un problème qui transcende les clivages sociaux et politiques.....</i>	<i>67</i>
<i>c) Les autres enjeux : des audiences plus spécifiques.....</i>	<i>68</i>
II) Un électorat économiquement pessimiste.....	73
<i>a) Un niveau de pessimisme économique exceptionnel en 2004.....</i>	<i>74</i>
<i>b) Un pessimisme qui touche la société française dans son ensemble.....</i>	<i>75</i>
<i>c) Politiquement, un pessimisme qui épargne l'électorat naturel de la droite au gouvernement.....</i>	<i>77</i>
III) Un électorat toujours politiquement défiant.....	79
<i>a) La défiance politique : une attitude dans le système ou anti-système ?.....</i>	<i>79</i>
<i>b) 2004 : une défiance avant tout politisée.....</i>	<i>84</i>
<i>c) Les autres logiques de la défiance politique en 2004.....</i>	<i>91</i>
IV) Les Français et leur offre politique : un état des lieux.....	97
<i>a) La persistance de la logique gauche/ droite dans l'appréciation des positions des partis politiques.....</i>	<i>103</i>
<i>b) Les renouvellements du lien partisan en France.....</i>	<i>107</i>
TROISIÈME PARTIE : VOTE D'EUROPE OU VOTE NATIONAL ?	
LES LEÇONS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.....	136
I) Activités et appréciation de la campagne.....	137
<i>a) Des élections sans intérêt ?.....</i>	<i>137</i>
<i>b) Les activités des électeurs pendant la campagne.....</i>	<i>142</i>
<i>c) Les raisons du désintérêt pour la campagne des européennes.....</i>	<i>149</i>

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

II) Votes et non-votes le 13 juin 2004 : premières hypothèses	152
III) Les raisons structurelles et conjoncturelles de l'abstention aux européennes.....	162
<i>a) Remarques préliminaires quant à la mesure de l'abstention dans les enquêtes d'opinion.....</i>	<i>162</i>
<i>b) L'abstention en 2004 : logiques sociales.....</i>	<i>165</i>
<i>c) L'abstention en 2004 : logiques politiques.....</i>	<i>169</i>
IV) Le vote aux européennes : profils, motivations et explications des résultats	176
<i>a) Le retour des variables lourdes ?.....</i>	<i>177</i>
<i>b) Les logiques politiques des choix du 13 juin 2004.....</i>	<i>188</i>
<i>c) La place de la question européenne dans les choix du 13 juin 2004.....</i>	<i>196</i>
CONCLUSION.....	208

Introduction

I) Des élections « européennes » ?

Avec 57,2 % d'abstention (à laquelle s'ajoute 1,4 % de votes blancs et nuls), le record des abstentions en France (hors référendums) a été battu le 13 juin 2004. En progrès de plus de quatre points par rapport aux élections européennes de 1999, mais de près de 18 points par rapport aux premières élections européennes en 1979, l'abstention que l'on a enregistré ce jour-là situe la France en « milieu de tableau », légèrement en dessous de la moyenne européenne de l'abstention constatée parmi les 25 membres de l'Union. Pour un pays qui se vit comme « moteur » de la construction européenne on peut assurément parler d'un « échec », ce jour là, dans le rapport des élites politiques aux électeurs. L'ampleur de l'abstention constatée lors de ces élections européennes de 2004 en France, mais aussi dans le reste de l'Union, oppose un singulier contraste vis-à-vis des grands rendez-vous européens qu'a connue l'année 2004 : élargissement à dix nouveaux membres, fin des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Union européenne, débats sur les futurs élargissements (et notamment controverses sur le cas de la Turquie), signature du projet de Constitution (lors du sommet européen des 17 et 18 juin, soit quelques jours après les élections).

Ce décalage pose toute une série de questions sur le rapport de l'électorat français aux enjeux européens. Il est en effet paradoxal de constater que les élections européennes ne mobilisent que peu les

Français alors que ceux-ci ne sont pas majoritairement hostiles à l'intégration européenne, ce que montrent toutes les enquêtes d'opinion disponibles¹. Sans être parmi les plus chauds partisans de l'intégration européenne, les Français se situent généralement en position intermédiaire, à mi-chemin des pays les plus convaincus (Italie par exemple) et des pays les plus opposés (Royaume-Uni ou Suède)². Ils acceptent très largement l'appartenance de la France à l'Union européenne, en tirent des bilans rétrospectifs favorables, souhaitent que l'Europe s'affirme au plan international et que la France joue un rôle de premier plan dans cette affirmation. Dans le même temps, l'opinion française est inquiète des conséquences de cette intégration vis-à-vis des grands domaines de l'action publique qui la préoccupent le plus : la protection sociale, la lutte contre le chômage et les politiques de l'emploi, l'éducation, la santé ou la sécurité.

Un autre paradoxe, que connaissent tous les pays membres de l'Union européenne, tient au fait que les élections européennes sont fortement sous l'emprise des débats et considérations de politique intérieure. En France, ce paradoxe est particulièrement marqué : les élections

¹ Sur ce point, voir les nombreuses données, venant à l'appui de cette observation, citées dans : Guliani Jean-Dominique, « Les Français et l'Europe ; l'âge de la maturité », dans Olivier Duhamel, Brice Teinturier (dir.), *L'État de l'opinion*, 2005, Paris, Le Seuil, 2005, pp. 199-219.

² Pour une comparaison de la position de l'opinion publique française par rapport aux autres opinions publiques en Europe, voir : Cautrès Bruno, « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France », dans Bruno Cautrès, Dominique Reynié (dir.), *L'opinion européenne*, 2000, Paris, Presses de Science Po, 2000, pp. 97-120.

européennes, depuis celles de 1984 notamment, servent l'expression de forces politiques qui les utilisent comme vecteur en termes de politique nationale et sont perçues par les électeurs comme un moyen d'exprimer des inquiétudes et des préoccupations auprès de leurs gouvernants.

On peut dès lors se poser une double question : les élections européennes de 2004 en France ont-elles été marquées par ce rapport ambivalent à la construction européenne (positif et inquiet à la fois), se traduisant par une indécision quant aux choix et finalement par un retrait civique ? Ou bien ont-elles principalement été marquées par la logique du « vote sanction » contre le gouvernement Raffarin, déjà affaibli par ses défaites aux élections régionales et cantonales tenues quelques semaines avant ?

L'ampleur du « vote sanction » nous conduit en effet à nous demander si les électeurs français ont davantage voté contre leur gouvernement ou pris position vis-à-vis des enjeux européens. Revenons d'abord sur l'ampleur du « vote sanction » du 13 juin 2004. Si l'on analyse les élections européennes de 2004 par grandes tendances politiques, il y a eu peu d'écart par rapport aux scrutins locaux du printemps ou par rapport aux élections européennes de 1999. La gauche (extrême gauche et Verts compris) est autour de 46% (à environ un point de moins qu'au printemps et deux points de plus qu'en 1999). La droite (eurosceptiques et CPNT inclus) est autour de 40%, contre 42% en 1999 et 36% en mars 2004. L'extrême droite totalise 10,1% contre 9% en 1999 et 16,1% en mars et n'a manifestement pas réussi à bien mobiliser. Au-delà de ces

résultats globaux, il ne fait pas de doutes que l'UMP a subi un nouveau revers, après celui des régionales et des cantonales de mars 2004. Avec l'UDF, les deux forces de droite recueillaient 33,7% aux régionales et n'en ont plus que 28,8 en juin. Cette chute, importante, vient de l'UMP qui ne recueille que 16,6%, c'est à dire à peine mieux que lors du scrutin, désastreux pour le RPR, de 1999. L'UDF ne pâtit pas du « vote sanction », elle enregistre même un résultat inespéré après une campagne très pro-européenne et critique vis-à-vis du gouvernement : avec 12% de suffrages, elle a attiré au-delà de son audience électorale habituelle.

Les explications de ces différents paradoxes sont au cœur de ce Cahier. Celui-ci rend compte d'une enquête, l'enquête « European election study » réalisée en 2004 par une équipe de chercheurs français soutenus par la Fondation Robert Schuman³. Cette enquête représente un ensemble de données uniques et très riches. Ces données permettent en particulier d'analyser en profondeur si les élections européennes de 2004 se sont conformées ou pas au modèle des « élections de second ordre » et donc de répondre à la question posée ci-dessus.

³ Au total, six chercheurs ont participé au dispositif de cette enquête et plus largement au programme CONNEX (6^e PCRD) qui soutient les activités de « European election studies » : Pascal Perrineau et Bruno Cautrès (« national coordinators » de l'enquête de 2004), Céline Belot, Vincent Tiberj, Jean Chiche et Gérard Grunberg. La réalisation de l'enquête française de 2004 a bénéficié du soutien du CEVIPOF (Science Po Paris), du PACTE-CIDSP (IEP Grenoble), du CECOP et de la Fondation Robert Schuman.

II) L'apport des « European election studies »

La rhétorique la plus fréquemment mobilisée pour parler des élections européennes est en effet celle des « élections de second ordre ». Peu mobilisatrices, suscitant un intérêt au mieux de façade chez les électeurs, faiblement investies par les partis politiques et les leaders de la vie politique, les élections européennes se dérouleraient sur fond d'absence de motivations véritablement européennes des électeurs. Ceux-ci mettraient à profit les élections européennes pour exprimer des préoccupations ou inquiétudes à dimension nationale. « Vote sanction » et abstention, pour les moins mobilisés, caractériseraient ce type d'élections, incapables lors de campagnes électorales sans reliefs de mobiliser un vote sur enjeu européen. Dans ce contexte, la logique du « vote sanction » peut aller jusqu'à donner sa voix à des partis politiques plus petits, plus intransigeants dans leur refus de l'Europe, voire franchement eurosceptiques.

Pour analyser les motivations des électeurs, savoir si leurs opinions sur la construction européenne ont joué un rôle dans leurs choix, comprendre quelles demandes ils expriment vis-à-vis du processus d'intégration européenne, peu d'enquêtes comparatives existent. Si l'on met à part les enquêtes de l'Eurobaromètre, réalisées deux fois par an pour la Commission européenne, les enquêtes « European Election Studies » constituent une source unique de données. La réalisation de cette enquête en France permet aux chercheurs d'avoir accès également

aux données produites dans les autres pays et disponibles sous la forme de fichiers informatiques sur l'Internet⁴. Analyser en profondeur l'électorat français vis à vis de l'intégration européenne et en situation d'élections, comme le permet l'enquête EES 2004, est essentiel pour comprendre les transformations de l'espace politique français.

Les « European election studies » trouvent leur origine dans les collaborations entre un petit groupe de chercheurs, tous spécialistes de sociologie du vote, parmi lesquels Hermann Schmitt, Cees van der Eijk, Mark Franklin, Michael Marsh, Jacques Thomassen, Colette Ysmal. Ce groupe, élargit à d'autres chercheurs, a débuté ses travaux à l'occasion des premières élections européennes de 1979. Il a constamment animé ce programme de travail qui a donné lieu à plusieurs ouvrages de référence pour l'analyse des élections européennes⁵. A l'occasion de chacune de élections européennes, à l'exception de celles de 1984, une enquête par questionnaires a été réalisée dans la quasi-totalité des pays membres de l'Union européenne. Pour les élections européennes de 1984, l'équipe de « European election studies » n'était pas parvenue à rassembler les moyens nécessaires à la réalisation d'une enquête en propre ; toutefois, l'enquête de l'Eurobaromètre réalisée à l'automne de la même année

⁴ Voir : www.europeanelectionstudies.net

⁵ Parmi ces ouvrages de référence, on peut retenir : Eijk (van der) Cees, Franklin Mark (dir.), *Choosing Europe ? The European electorate and national politics in the face of the Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996 ; Schmitt Hermann, Thomassen Jacques (dir.), *Political representation and legitimacy in the European Union*. Oxford, Oxford University Press, 1999 ; Brug (van der) Wouter, Eijk (van der) Cees (dir.), *Voting in the European election of 1999. Lessons from the past and perspective for the future*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, à paraître en 2005.

contient suffisamment d'indicateurs pour pouvoir être considérée comme une « quasi-enquête » post-électorale et faire office de « European election studies » pour la seconde élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Si l'on met à part le cas des élections de 1984, le questionnaire de « European election studies » a été, jusqu'aux élections européennes de 1994 incluses, administré dans le cadre du dispositif de l'Eurobaromètre (l'Eurobaromètre régulier en 1979, trois vagues pré et post-électorales en 1989 et une vague post-électorale en 1994). En 1999, une bourse du gouvernement hollandais permettait à l'enquête de se dérouler hors Eurobaromètre et par interviews téléphoniques dans les 15 pays membres de l'Union européenne.

Avec l'élargissement de celle-ci en 2004, le dispositif d'enquête devait subir plusieurs modifications importantes : il n'était plus possible d'espérer obtenir un financement unique permettant de couvrir les coûts d'enquête dans l'ensemble des membres de l'Union européenne élargie. Les principaux porteurs du programme « European election studies » réunirent lors d'une conférence à Mannheim à l'automne 2003, l'ensemble des chercheurs qui avaient été impliqués dans les vagues précédentes de l'enquête ou qui étaient susceptibles de s'impliquer dans la vague de 2004. Le principe fut retenu, lors de cette conférence, que les porteurs européens du programme assumeraient un rôle de coordination (notamment vis à vis du questionnaire), les responsables nationaux devant trouver par eux-mêmes les moyens de réaliser l'enquête dans leur pays. L'entreprise rencontra un écho très large dans la communauté des

électorales européens puisque 24 des 25 pays membres de l'Union européenne (à l'exception de Malte) ont réalisé l'enquête « European election study 2004 » (EES 2004).

En 2004, comme lors des précédentes vagues de l'EES, le dispositif de suivi des élections européennes réalisé dans le cadre de « European election Study », était complété par l'archivage électronique et le codage des programmes des partis (le projet Party manifestos basé au MZES à Mannheim). L'une des originalités du dispositif de « European election study » tient par ailleurs au couplage réalisé entre l'enquête réalisée auprès des électeurs et d'autres enquêtes réalisées auprès des candidats et des élus. Un lien entre niveau micro (les électeurs) et niveau macro (les candidats et les élus) est ainsi tissé bien que ces données n'aient pas été constamment disponibles pour toutes les élections européennes. L'analyse de contenu des manifestes des partis permet de savoir si ce lien se tisse et comment : les préoccupations des électeurs, les acteurs auxquels ils attribuent les responsabilités et auxquels ils adressent leurs demandes sont-ils des éléments en cohérence avec les programmes présentés par les partis au moment des élections européennes. Ce cahier n'aborde pas ces autres volets du dispositif « European election study » de 2004 et se concentre sur la seule partie « électeurs ».

III) Le projet intellectuel de « European election studies »

Les questions de légitimité, de responsabilité (« accountability ») et de représentation politique sont au cœur du projet intellectuel porté depuis ses origines par « European election studies ». Que veut-dire en effet « représenter » les citoyens alors que le concept même de *demos* européen pose question : qui est le peuple à représenter ? La nation, base de l'élection des députés européens, les peuples de l'Europe, « unis dans leur diversité », le peuple européen unifié par le ciment des traités et bientôt d'une Constitution ? Le groupe fondateur de « European election studies » a choisi de poser ces questions à partir d'une interrogation plus vaste et plus ancienne sur le type d'élections que sont les élections européennes. Il nous faut ici revenir sur le modèle des « élections de second ordre » pour bien comprendre ce projet intellectuel.

Ce modèle d'analyse a été proposé pour la première fois en 1980 par un article fondateur de Karlheinz Reif et Hermann Schmitt⁶ analysant les élections européennes de 1979, puis il a été repris par de nombreux auteurs analysant les élections européennes depuis. Il repose sur une

⁶ Reif Karlheinz, Schmitt Hermann, « Nine second order national elections. A conceptual framework for the analysis of European election results », *European Journal of Political Research*, 8, 1980, pp. 3-44. Voir également : Reif Karlheinz, « Ten Second-Order Elections », dans Karlheinz Reif, *Ten European Elections*, Aldershot, Gower, 1985, pp. 1-36. Pour une ré-évaluation récente des travaux de Reif et Schmitt, voir : Norris Pippa, « Second-order elections revisited », *European Journal of Political Research*, 31, 1997, 109-14 ; voir encore Reif Karlheinz, « European elections as member state second-order elections revisited », *European Journal of Political Research*, 31, 1997, 115-24.

distinction entre « élections de premier ordre » et « élections de second ordre ». Les premières dominent les vies politiques nationales en Europe : ce sont les élections à forts enjeux dont l'issue décide qui gouverne et pour quelles politiques. Les élections législatives constituent dans tous les pays des élections de « premier ordre » et, selon les pays, les élections présidentielles peuvent l'être ou ne pas l'être. Ces élections mobilisent les électeurs et les partis qui investissent ici fortement le champ de la compétition électorale nationale. Les élections locales, les élections partielles et les élections européennes sont en revanche des « élections de second ordre », en fait très dépendantes dans leurs résultats de la situation politique nationale du moment et du calendrier électoral.

De cette distinction et des caractéristiques principales des « élections de second ordre », K. Reif et H. Schmitt ont tiré trois hypothèses concernant les élections européennes: la participation y est plus faible que lors des élections nationales ; les partis au pouvoir et les gouvernements ont tendance à être « pénalisés » ou « sanctionnés » lors des élections européennes ; les grands partis politiques obtiennent des scores plus faibles que lors des élections nationales et les élections européennes servent d'arène électorale permettant à de nouveaux ou petits partis de s'affirmer.

La faiblesse de la perception des enjeux par les électeurs, renforcée par le faible investissement médiatique sur ces enjeux et par l'absence d'un véritable espace public européen, occupe une place très importante dans le modèle d'analyse: les élections européennes, par leurs caractéristiques,

accroissent l'écart qui doit systématiquement être comblé pour toute élection entre le coût et les avantages de la participation politique. Cet écart favorise le retrait, l'indifférence et finalement l'abstention.

Un second ensemble d'éléments agit sur les choix électoraux. Le fait que les élections européennes ne servent pas à désigner directement le pouvoir exécutif, mais des représentants au Parlement européen, qu'elles interviennent à l'intérieur de séquences temporelles, les cycles électoraux, encourage chez les électeurs les comportements de « vote sanction » ou de « vote d'humeur » pour émettre un signal, faire « passer un message » ou faire connaître leurs inquiétudes et avertissements pour les futures élections nationales. Un dernier ensemble de facteurs peut agir sur les comportements des électeurs, lorsque les élections européennes leur servent de vecteur pour exprimer leurs inquiétudes ou leurs opinions sur de nouveaux enjeux sociaux ou politiques comme cela fut le cas en France en 1984 avec la question de l'immigration ou au Royaume-Uni en 1999 avec la question de l'Euro. Ce type d'éléments nourrit l'expression d'un soutien à des petits partis ou des forces politiques émergentes.

Les analyses qui vont suivre vont permettre de confronter ce modèle aux données empiriques de l'enquête « European election study » de 2004 en France.

L'enquête EES a été réalisée par l'IFOP après les élections européennes, du 14 au 19 juin 2004, par téléphone auprès d'un échantillon de 1406 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, inscrite sur les listes électorales. La représentativité

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Première partie : Les opinions et attitudes vis-à-vis de l'Europe dans la France de Juin 2004

Depuis une quinzaine d'années, principalement depuis les débats qui ont accompagné la ratification du Traité de Maastricht par référendum, les développements de l'Union européenne marquent dans l'opinion publique française une lente structuration. La France, comme les autres membres de l'Union européenne, a progressivement vu s'estomper la logique de « consensus permissif » qui caractérisa durant toute une période le mode des relations entre élites politiques et citoyens vis-à-vis de l'avancement de la construction européenne et s'affirmer une série de clivages tant à l'intérieur des grandes familles politiques qu'à l'intérieur de son opinion publique. Le rôle moteur joué par la France depuis plus de cinquante ans dans l'édification d'une Europe politique, rend bien entendu l'analyse de l'évolution de l'opinion publique française vis-à-vis de ce projet particulièrement importante.

Cette première partie s'efforce donc de cerner quels segments de l'opinion publique française acceptent cette évolution historique et de comprendre pourquoi, en se plaçant sous différents angles d'analyse⁷.

⁷ Les analyses développées ici s'inscrivent dans un courant de recherches qui étudient la structuration des attitudes vis-à-vis de l'Europe, notamment dans le contexte des développements que connaît l'Union européenne depuis une quinzaine d'années. Parmi les travaux qui relèvent de ce courant de recherche, on peut citer :

Gabel Matthew, « Public support for European integration : an empirical test of five theories », *The Journal of Politics*, 60 (2), mai 1998, pp. 333-354.

Cette panoplie d'approches montre que l'on ne peut saisir les principales lignes de clivages que la question européenne dessine dans l'opinion publique française sans recourir à une combinaison de facteurs.

I) Les niveaux de soutien à l'Europe

L'enquête EES permet de situer, au moment des élections européennes de 2004, le niveau global des opinions et des attitudes des Français vis-à-vis de l'Union européenne. Plusieurs questions couvrant un éventail assez large de problèmes liés à la construction européenne permettent

Rattinger Hans, « Public attitudes to European integration in Germany after Maastricht : inventory and typology », *Journal of Common Market Studies*, 32 (4), décembre 1994, pp. 525-540.

Franklin Mark, Marsh Michael, McLaren Lauren, « Uncorking the bottle : popular opposition to European unification in the wake of Maastricht », *Journal of Common Market Studies*, 32 (4), décembre 1994, pp. 455-472.

Eichenberg Richard C., Dalton Russell J., « Europeans and the European Community : the dynamics of public support for European integration », *International Organization*, 47 (4), automne 1993, pp. 507-534.

Jansen Joseph I.H., « Postmaterialism, cognitive mobilization and the public support for European integration », *British Journal of Political Science*, 21, pp. 443-468.

Voir également : Bréchon Pierre, Cautrès Bruno, Denni Bernard, « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences Po, 1995, pp. 155-180 ; Cautrès Bruno, « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe », dans Pierre Bréchon, Bruno Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, L'harmattan, 1998, pp. 91-113 ; Cautrès Bruno, Denni Bernard, « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », dans Pierre Bréchon, Pascal Perrineau, Annie Laurent (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000 ; Belot Céline, Cautrès Bruno, « L'Europe omniprésente mais invisible », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 Avril 2002*, Paris, Presses de Science Po, 2004.

d'apprécier les opinions des Français à son égard. L'examen de leurs réponses, reportées dans le tableau 1, appelle plusieurs commentaires.

- ♦ La proportion de personnes ne répondant pas à ces questions est très faible, quasiment nulle ; ces faibles pourcentages de non-réponses indiquent la capacité des Français à produire une opinion sur un thème pourtant éloigné de leurs préoccupations du moment comme l'atteste la hiérarchie des préoccupations que l'on trouve dans les données de l'EES. L'Europe ne fait en effet pas recette parmi les problèmes qui préoccupent alors les Français : amenés à déclarer spontanément (par le biais d'une série de questions ouvertes) les problèmes rencontrés par la France, 91% des répondants ne mentionnent ni l'Europe, ni l'élargissement, ni la Constitution, ni la place de la France en Europe. Lorsqu'on leur demande de choisir, parmi tous les problèmes qu'ils ont cités celui qui est le plus important, 32% citent le chômage mais 2% seulement les questions de l'Europe, ce qui ne doit pas être interprété comme indiquant que, pour les Français, l'Europe ne pose pas de problèmes à leur pays ou à eux-mêmes...
- ♦ Les opinions positives sont, dans presque tous les cas, majoritaires : seuls les indicateurs de citoyenneté européenne vécue (se considérer souvent comme un citoyen européen et en ressentir une très grande fierté) ne rassemblent pas une majorité d'opinions. Mais les grands principes de la citoyenneté européenne (droit de vote à toutes les

élections locales pour les résidents communautaires, refus d'une « préférence nationale » pour l'emploi et pour l'accès à la Sécurité sociale et aux Assedic) sont majoritairement, voire très majoritairement, admis par les Français même si la proportion de ceux qui manifestent la plus forte adhésion aux opinions favorables à la citoyenneté européenne est de l'ordre de 20% (les pourcentages donnés au tableau 1 sur ces trois questions regroupent en fait ceux qui se déclarent « tout à fait » et « plutôt d'accord » avec l'accès des résidents communautaires aux mêmes droits que les Français).

- ♦ La proportion des opinions positives varie d'une question à l'autre, selon une logique souvent soulignée : les questions qui impliquent le répondant en faisant référence à des enjeux ou à des intérêts qui le concernent directement, suscitent des réponses plus nuancées que les questions plus générales ou abstraites. On note ainsi que si 64% des Français déclarent que les résidents communautaires doivent pouvoir bénéficier de la Sécurité sociale et des Assedic français, seuls 46% refusent l'hypothèse d'une « préférence nationale » pour les emplois. On se rappelle ici que la question du chômage est celle qui préoccupe personnellement le plus les Français dans le contexte des élections de 2004. De la même manière, la confiance dans les décisions prises par l'Union européenne manifeste nettement moins d'attitudes positives que les indicateurs plus abstraits.

- ♦ Les pourcentages semblent néanmoins indiquer que le soutien à l'Europe est en France relativement fort. Cette donnée est tout à fait capitale pour comprendre le soutien paradoxal de l'opinion française à l'intégration européenne : le niveau de soutien, avec toutes les nuances mentionnées ci-dessus, est plutôt bon ; dans le même temps, l'intégration européenne et ses enjeux d'avenir (quelle Europe ?) cristallisent des crispations et interrogations, réveillent des clivages d'attitudes plus générales. Ces appréciations ne peuvent être portées que par comparaison avec les autres pays. On constate habituellement que les pourcentages des réponses favorables à l'Europe sont en France proches des moyennes européennes. Ceci indique que si l'opinion publique française dispose d'une bonne capacité à déclarer une opinion sur les questions européennes, elle n'est pas parmi les plus acquises au soutien à l'Europe.

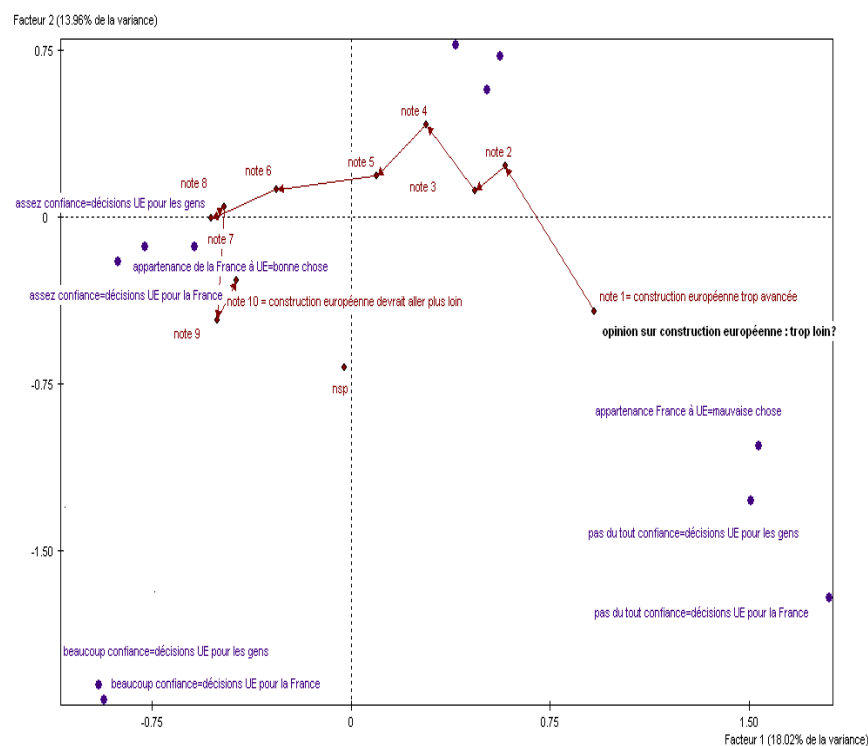
Tableau 1 : Opinions positives des Français à l'égard de l'Europe et sans réponses (Source : EES 2004)

	Opinions positives	Sans réponse
- Pas d'accord avec le fait que les citoyens des autres pays de l'Union européenne qui vivent en France ne peuvent bénéficier de la sécurité sociale ou des Assedic.	64	2
- D'accord pour que les citoyens des autres pays de l'Union européenne qui vivent en France aient le droit de vote à toutes les élections locales françaises.	58	1
- <i>Le fait pour la France de faire partie de l'Union européenne est une bonne chose.</i>	53	1
- D'accord pour refuser que les emplois soient réservés en priorité aux Français plutôt qu'aux citoyens des autres pays de l'Union européenne qui souhaitent travailler en France.	46	1
- Se déclarent satisfait du fonctionnement de la démocratie en Europe.	47	2,5
- <i>Ont confiance dans le fait que les décisions prises par l'Union européenne sont prises dans l'intérêt de la France.</i>	47	1
- <i>Ont confiance dans le fait que les décisions prises par l'Union européenne sont prises dans l'intérêt des gens.</i>	40	1
- Se considèrent souvent comme un citoyen européen.	30	0.5
- Se déclarent très fier d'être citoyens européens.	14	2

Les indicateurs présentés dans le tableau 1 sont relativement bien corrélés les uns avec les autres. Nous avons souhaité conserver ceux qui sont les mieux corrélés entre eux afin de construire une mesure

synthétique sous la forme d'une échelle d'attitude générale vis-à-vis de l'Union et de l'intégration européennes. Cette échelle d'attitude est construite en ne retenant que trois indicateurs, l'opinion sur l'appartenance de la France à l'Union européenne et les deux indicateurs de confiance dans les décisions prises par l'Union européenne (ces trois indicateurs sont indiqués en italique dans le tableau 1). Techniquement, la construction de cette échelle d'attitude est réalisée par une analyse factorielle des correspondances multiples dont les résultats, pour les deux premiers axes factoriels, sont graphiquement représentés ci-dessous (graphique 1, sur lequel a été conjointement représenté la projection d'une échelle de souhaits de progression de la construction européenne).

Graphique 1 : La structuration des opinions sur l'intégration européenne



Source : Enquête EES 2004, France

Les trois indicateurs que nous avons retenus pour positionner le niveau du soutien à l'intégration européenne en France permettent de saisir deux dimensions d'attitudes que leur analyse factorielle révèle. Une première

dimension (horizontale) se présente comme un continuum qui va du soutien le plus faible au soutien le plus fort à l'intégration européenne. Cette dimension, la plus structurante des opinions sur l'Europe en France, oppose d'une part ceux qui déclarent que l'appartenance de la France à l'Union européenne a été « une bonne chose », qui déclarent faire « assez confiance » à l'Union européenne pour que les décisions qu'elle prend le soient dans l'intérêt de la France ou des gens comme eux, et d'autre part ceux qui déclarent les opinions exactement opposées. Cette dimension permet de classer les Français selon l'intensité de leur soutien diffus à l'intégration européenne. Les scores obtenus par chacun des 1406 enquêtés sur cette dimension constituent le meilleur classement possible de ceux-ci sur les trois indicateurs analysés simultanément. Une seconde dimension oppose d'une part les opinions les plus favorables et défavorables à l'intégration européenne et d'autre part les opinions les plus indécises : considérer que l'appartenance de la France à l'Union européenne n'a été « ni une bonne ni une mauvaise chose », ne faire « pas tellement confiance » dans les décisions prises par l'Union européenne. Cette seconde dimension d'attitude révèle que l'intégration européenne ne suscite pas, en France, que des attitudes clairement favorables ou défavorables, mais également des attitudes indécises ou « molles ». L'apathie vis-à-vis de l'intégration européenne ne doit donc pas être confondue avec le rejet de l'Europe.

Afin d'analyser les logiques des réponses produites par la plus structurante de ces deux dimensions, la première, nous avons choisi de

regrouper les scores obtenus individuellement par les 1406 enquêtés en une typologie en quatre classes, du groupe manifestant le soutien le plus faible (groupe obtenant la note 1 dans notre typologie) au groupe manifestant le soutien le plus fort à l'intégration européenne (groupe obtenant la note 4 dans notre typologie). Cette méthode permet de créer des classes d'individus selon l'intensité de leur soutien diffus à l'intégration européenne : les très opposés (note 1), les opposés (note 2), les favorables (note 3) et les très favorables (note 4). Cette typologie ne rend compte que de l'intensité du soutien à l'intégration européenne et non du contenu de ce soutien, domaine d'analyse pour lequel les données de l'enquête EES ne sont pas pleinement opérationnelles.

Les deux dernières classes d'individus (note 3 et note 4) rassemblent les individus les plus favorables à l'Europe, c'est à dire ceux qui ont les notes d'échelle les plus hautes, toujours supérieures à la note médiane. Nous allons conserver ces deux groupes dans les analyses suivantes et donc accentuer nos commentaires sur les logiques du soutien à l'intégration européenne dans l'opinion française plutôt que celles de son rejet⁸.

⁸ Une dernière précision méthodologique s'impose : les quatre classes de notre typologie ont été construites selon la méthode des quartiles et ont chacun un poids égal, représentant un quart de notre échantillon. Cette méthode présente des avantages certains : elle permet de comparer statistiquement des groupes dont les effectifs sont égaux et cette comparaison ne connaît donc pas les habituels problèmes d'effectifs trop faibles pour certains groupes. Cet avantage se paie d'un inconvénient : la typologie ainsi construite n'indique rien quant au poids des quatre classes distinguées au sein de l'électorat français. Pour parvenir à quantifier le poids de ces groupes d'autres méthodes doivent être utilisées, notamment les analyses de classifications ou de classes latentes.

II) Les logiques sociologiques et politiques du soutien à l'Europe en France

Plusieurs travaux préalables ont déjà montré⁹ que les attitudes européennes étaient, en France comme dans d'autres pays européens, socialement structurées. Utilisant d'autres données d'enquête, celles de l'enquête post-électorale de 1997, celles des enquêtes Eurobaromètres ou celles plus récentes du Panel électoral français de 2002, nous avons pu montrer que ce sont parmi les salariés des catégories populaires que l'on observe la plus forte proportion d'attitude très négative vis-à-vis de l'Europe alors que cette proportion est à son minimum parmi les cadres et les professions supérieures. La différence d'attitude entre les positions sociales, ou les milieux sociaux, s'illustre de façon encore plus nette en prenant en compte l'intensité des liens objectifs avec le monde ouvrier (être soi-même ouvrier, avoir un père et/ou un conjoint ouvrier) : plus l'appartenance au monde ouvrier est marquée, plus les critiques à l'égard

⁹ Denni Bernard, « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'Union européenne aux élections législatives de mars 1993 », dans P. Habert, P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Presses de Sciences Po, 1993, pp. 91-109 ; Bréchon Pierre, Cautrès Bruno, Denni Bernard, « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », dans P. Perrineau, C. Ysmal (dir.), *Le vote des Douze. Les élections européennes de juin 1994*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, pp.153-180 ; Cautrès Bruno, « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe », dans P. Bréchon, B. Cautrès (dir.), *Les Enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 91-114 ; Belot Céline, Cautrès Bruno, « L'Europe invisible mais omniprésente », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 119-141.

de l'Europe sont fréquentes et le rejet de l'intégration européenne est fort. Dans les données du Panel électoral français de 2002 67% des ouvriers se situent dans les deux catégories les plus opposées à l'intégration européenne et 69% pour ceux qui ont deux attributs d'appartenance au monde ouvrier¹⁰. La perception de sa propre condition sociale contribue aussi à structurer l'attitude européenne : 76% de ceux qui déclarent, dans cette enquête post-électorale, appartenir aux « pauvres » et aux « exclus », 74% de ceux qui déclarent appartenir à la « paysannerie », 65% de ceux qui déclarent appartenir à la « classe ouvrière » se situent également sur ces catégories d'opinions défavorables à l'Europe.

Nous avons par ailleurs constaté, à la fois en 1997 et en 2002, que ce clivage vertical, objectif et subjectif, largement défini par la hiérarchie des professions, n'était pas vraiment remis en cause par d'autres éléments du statut social : quel que soit le secteur où ils travaillent, les ouvriers sont toujours nettement plus nombreux à être défavorables à l'Europe (environ les deux tiers) que tous les autres salariés dans le privé comme dans le public. Quelques écarts s'étaient néanmoins affirmés entre 1997 et 2002, les salariés ouvriers du secteur public devenant un peu plus défavorables à l'intégration européenne que leurs homologues du secteur privé. De même les écarts entre indépendants et salariés non ouvriers ne sont en général pas très importants alors que l'on s'attend à une plus

¹⁰ Construite avec la même méthodologie qu'ici, la variable d'attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne était néanmoins basée sur d'autres indicateurs dans les données du Panel électoral français de 2002. Voir sur ce point, Belot Céline, Cautrès Bruno, 2004, *op. cit.*

grande méfiance vis-à-vis de l'Europe parmi certaines catégories de travailleurs indépendants, en particulier chez les agriculteurs. Les données du Panel électoral français de 2002 ont néanmoins permis, par la taille des échantillons disponibles, d'affiner ce constat et de montrer que parmi les indépendants on peut distinguer les agriculteurs par leur adhésion nettement plus faible, (catégorie sociale qui en 2002 rejette le plus l'intégration européenne, juste avant les ouvriers).

Qu'en est-il au printemps de 2004, au lendemain des élections européennes ? L'enjeu d'élire les représentants français au Parlement européen dans une Europe élargie à 25 a-t-il fait bouger les lignes de clivages habituellement observées ? La campagne du Parti socialiste sur le thème de « l'Europe sociale » a-t-elle créé les conditions favorables à la cristallisation politique des opinions sur l'Europe en France, à leur alignement sur les dimensions habituelles du débat politique gauche/droite ? On peut en effet se demander si l'Europe fait toujours apparaître les mêmes lignes de clivages sociologiques qu'auparavant, c'est à dire une opposition entre les catégories sociales « hautes » – favorables – et « basses », beaucoup plus critiques à l'égard du projet européen. On peut également, partant du constat établi par de nombreux auteurs sur « l'impact limité » de l'Europe sur les systèmes de partis et les électorats en Europe¹¹, se demander si les clivages d'opinions que l'intégration européenne produit recoupent toujours assez faiblement les autres

¹¹ Mair Peter. « The limited impact of Europe on national party systems », *West European Politics*, 23 (4), octobre 2000, pp. 23-52.

clivages politiques. Les données de l'enquête EES permettent de renforcer les constats jusqu'ici établis et d'apporter certains éléments de réponse.

a) La segmentation sociologique du soutien à l'intégration européenne

Dans les données de l'EES, on retrouve tout d'abord, à quelques variations près, les grandes lignes de clivages sociaux que le thème de l'intégration européenne produit habituellement et que les travaux antérieurs ont identifiés. Les données de l'EES 2004 établissent, de manière cohérente avec toutes les observations conduites antérieurement, que les clivages révélés au sein de l'électorat français par les enjeux de l'intégration européenne s'articulent aux positions occupées dans les dimensions de la stratification sociale qui renvoient aux inégalités de compétence culturelle et politique (le diplôme), elles-mêmes reliées par les inégalités dans l'ordre socio-économique (position sociale, genre, ancrage dans le monde ouvrier). Différentes lectures s'affrontent sur les explications de ces logiques sociologiques¹².

Le tableau 2 montre tout d'abord que les Françaises sont moins convaincues par l'Europe que les Français : l'écart apparaît s'être creusé depuis 1997, confirmant nos résultats de 2002 sur l'existence d'un « gender gap » dans le soutien à l'intégration européenne. L'écart est ici de 8 points lorsque l'on regroupe les deux catégories de la variable d'attitude

¹² Voir notamment Belot Céline, « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation ». *Revue internationale de politique comparée*, vol 9 (1), 2002, pp. 11-29.

vis-à-vis de l'Europe et il est de 5 points sur la note la plus élevée de l'échelle. Cette différence dans l'adhésion à l'Europe des hommes et des femmes se retrouve dans toutes les enquêtes réalisées en France et pour la plupart des indicateurs mesurant le soutien à l'Europe. Elle persiste également lorsque l'on contrôle l'influence d'autres variables sociologiques comme la profession¹³. Les hommes restent, dans toutes les catégories sociales à l'exception des cadres et professions supérieures, plus favorables à l'Europe que les femmes : 45% des ouvriers se situent sur les deux notes les plus élevées de notre échelle d'attitude mais seulement 32% des ouvrières, 56% des hommes qui exercent une profession intermédiaire sont dans ce cas mais seulement 48% des femmes qui occupent le même type d'emplois, 49% des employés mais 41% des employées. Le groupe des cadres et professions supérieures manifeste une tendance de sens inverse mais qui doit être interprétée avec prudence compte tenu du faible nombre de femmes cadres supérieures de notre échantillon (33 individus dont seulement 5 pour la note 3 de notre échelle). Enfin, cet écart persiste lorsque l'on contrôle l'âge de fin d'étude ou le niveau de diplôme et se maintient alors quel que soit le cas de figure : si 48% des hommes qui ont terminé leurs études avant l'âge de 15 ans se situent sur les notes les plus élevées de l'échelle d'europhéisme,

¹³ À partir d'une analyse comparative portant sur quatre Eurobaromètres (1982, 1986, 1989 et 1992), Mathieu Deflem et Fred Pampel montrent également que les hommes sont plus favorables à l'Europe que les femmes, de manière récurrente dans le temps et selon les pays. Deflem Mathieu, Pampel Fred C., «The myth of post-national identity: popular support for European integration », *Social Forces*, 75 (2), décembre 1996, pp. 119-143.

seules 38% des femmes qui ont terminé leurs études au même âge y figurent. Les étudiants en cours d'étude sont également plus convaincus par l'Europe que les étudiantes, de même que les bacheliers le sont plus que les bachelières.

Comme pour la participation politique cet écart entre les genres semble irréductible à tout autre facteur sociologique. L'explication que l'on peut avancer se doit d'être multi-factorielle et de combiner facteurs de socialisation politique, d'intégration sociale et de plus grand intérêt des femmes pour la politique locale et les questions d'ordre social plutôt qu'euroennes. Ainsi, parmi ceux qui hiérarchisent comme les plus importants pour eux les problèmes du chômage, les problèmes sociaux, ceux de la pauvreté, de l'exclusion sociale, des inégalités, une large majorité (de l'ordre des deux tiers) sont des femmes. Les données de l'EES 2004 permettent ici de livrer une explication plausible du « gender gap » que l'on constate dans toutes les données d'enquêtes sur le soutien des opinions publiques à l'intégration européenne : pour intéresser davantage que cela n'est le cas aujourd'hui les femmes européennes à l'avenir de l'intégration européenne, c'est du contenu social des politiques publiques communautaires qu'il faudrait avant tout parler. Les enseignements de l'ESS 2004 en termes de politique de communication de l'Union européenne et en termes de segmentation sociologique du soutien l'Europe sont ici importants.

Nous avons déjà eu l'occasion de le montrer¹⁴, le niveau de diplôme est, dans tous les pays de l'Union, un facteur déterminant fortement l'adhésion ou le rejet vis-à-vis de l'Europe. Il introduit en France des écarts particulièrement importants, plus forts que ceux liés à la profession exercée. Les données du tableau 2 montrent d'ailleurs que le diplôme ordonne parfaitement le soutien à l'intégration européenne qui passe de 38% (les deux notes de notre échelle étant regroupées) chez les « sans diplômes » à 60% chez les diplômés du supérieur en passant par 50% des bacheliers. Le niveau de diplôme constitue bien, avec la position sociale, une « variable lourde » explicative des attitudes européennes en France. Il n'est pas surprenant que le niveau de revenus indique les mêmes tendances, compte tenu des liens entre niveau d'études et niveau de revenus.

¹⁴ Bréchon Pierre, Cautrès Bruno, Denni Bernard, « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », *op. cit.*

**Tableau 2 : Pourcentages d'attitude positives sur l'Europe
(notes 3 et 4) et variables sociologiques (Source : EES 2004)**

	Notes d'échelle	
	3	4
Ensemble	25	25
Sexe		
Hommes	24	29
Femmes	21	24
Âge		
18-24 ans	20	28
25-34 ans	27	27
35-49 ans	20	27
50-64 ans	24	26
65 ans et plus	20	27
Niveau de diplôme		
Sans diplômes	13	25
Primaire	20	24
Secondaire	25	20
Baccalauréat	24	26
Supérieur	21	39
Revenus		
< 762 euros /mois	20	12
763-1143 euros /mois	18	17
1143-1524 euros/mois	19	25
1525-2287 euros /mois	25	20
2288-3049 euros /mois	26	30
> 3050 euros /mois	21	41
Religion		
Catholiques pratiquants	16	33
Catholiques non pratiquants (*)	24	22
Sans religion	21	27

(*) : l'enquête EES ne mesure pas l'intensité de la pratique religieuse selon les catégories habituellement utilisées dans les enquêtes en France, en particulier pour les catégories de pratique religieuse irrégulière. On a retenu ici ceux qui déclarent se rendre à un office religieux une fois par an au moins.

L'influence du diplôme, que l'EES mesure également à travers l'indicateur d'âge de fin des études (parmi ceux qui déclarent avoir terminé leurs études à l'âge de 15 ans maximum, 41% se situent dans nos deux catégories d'opinions favorables à l'Europe tandis que c'est le cas de 60% de ceux qui déclarent avoir terminé leurs études à l'âge de 20 ans), se manifeste clairement en tant que tel puisque les effets de l'âge sont assez modestes. Les différences entre les groupes d'âge sont en effet faibles et le groupe le plus en faveur de l'Europe (les 25-34 ans) ne l'est que parce que le niveau de diplôme est plus élevé en son sein. L'enquête EES confirme ici un résultat déjà plusieurs fois établi à l'aide d'autres données : on peut réfuter l'idée, parfois présentée, d'une jeunesse toute acquise à l'intégration européenne par son âge et l'ouverture d'esprit qui la caractériserait. S'il est vrai que les jeunes Français ont été socialisés dans un contexte d'extension de la construction européenne et d'inscription sur l'agenda politique des enjeux européens, il n'en reste pas moins que leur socialisation politique s'est effectuée avant tout dans un contexte général d'accès plus large à l'enseignement et d'allongement de la durée de la carrière scolaire. Une fois les effets de diplôme contrôlés, des effets d'âge persistent mais, dans presque tous les cas, de moins grande ampleur que ceux du diplôme : pour un même niveau de diplôme, les attitudes positives varient peu en fonction de l'âge à partir de 35 ans ou, pour les plus jeunes, varient dans des directions qui ne confirment pas l'hypothèse d'un soutien plus important à l'Europe parmi eux. Ainsi, parmi les 18-24 qui ont un niveau de diplôme secondaire, 47% se situent dans les deux

catégories de notre échelle d'attitude qui sont les plus favorables à l'Europe mais c'est aussi le cas de 48% des plus de 65 ans qui ont le même niveau de diplôme. De même, si 64% des 25-34 ans qui ont un niveau d'études supérieures se situent sur ces notes positives, c'est aussi le cas de 63% des plus de 65 mais de seulement de 40% des 18-24 ans qui ont un diplôme de même niveau. Ces résultats se retrouvent si l'on considère à présent les effets de l'âge de fin d'études plutôt que ceux du diplôme : parmi les 25-34 ans, par exemple, un écart de 20 points de pourcentage sépare ceux qui ont arrêté leurs études entre 16 et 19 ans de ceux qui les ont arrêtées à 20 ans au sein des deux catégories de notre échelle les plus favorables à l'intégration européenne.

On peut avancer l'hypothèse¹⁵, que le diplôme est devenu aujourd'hui un indice d'intégration sociale et d'appartenance aux catégories sociales « dominées » ou « dominantes » beaucoup plus fort qu'autrefois dans la mesure où en être aujourd'hui privé serait socialement plus discriminant. En conséquence, les jeunes dont l'âge de fin d'études ou le niveau scolaire n'est pas le plus élevé seraient moins « européens » que leurs aînés car ils occuperaient des positions sociales plus basses et auraient plus qu'eux le sentiment de faire partie des « défavorisés ». Le niveau d'adhésion des classes d'âge les plus âgées, notamment pour ceux de leur membres qui ont les niveaux de diplômes les plus élevés, à l'intégration européenne peut aussi s'interpréter comme un effet de génération lié à leur expérience historique : ceux-ci restent marqués par le contexte des débuts de la

¹⁵ Cautrès Bruno, Denni Bernard, *op. cit.*

construction européenne dont l'une des justifications premières de ses promoteurs était d'écarter définitivement le risque de guerre, notamment entre la France et l'Allemagne. Ces deux interprétations ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre.

**Tableau 3 : Pourcentages d'attitude positive sur l'Europe en France
(notes 3 et 4 regroupées), selon l'âge et l'âge de fin d'études
(Source : EES 2004)**

Âge de fin d'études	15 ans et inférieur	16-19 ans	20 ans et plus	En cours
18-24 ans	*	31	42	58
25-34 ans	*	39	58	59
35-49 ans	*	43	57	*
50-64 ans	46	49	54	-
65 ans et plus	48	47	57	-

* : effectifs trop faibles ; - : cas non observés.

La religion, quant à elle, ne produit pas sur les attitudes européennes les effets très importants qu'elle a, en France, sur les comportements et attitudes politiques : on ne constate pas d'influence forte de la pratique religieuse, comme l'on attesté nos analyses précédentes. Si les effets individuels de la religion sont, en France, modérés ou quasi inexistantes sur les opinions vis-à-vis de l'Europe, il faut néanmoins rappeler qu'il existe une géographie du sentiment européen qui n'est pas sans lien avec celle de la religion. Les analyses qui se situent au niveau individuel mériteraient d'être confrontées à des données agrégées au niveau territorial : la géographie du vote au référendum sur le traité de Maastricht avait en effet montré une plus forte tendance au vote oui dans les régions d'ancienne tradition catholique. Il n'est donc pas impossible que cette relation établie

au niveau géographique, mais que l'on ne retrouve pas complètement en termes individuels, soit due à l'influence d'autres facteurs, territorialement associés à une forte implantation du catholicisme. Les données du référendum du 29 mai 2005 sur la Constitution européenne devront, à cet égard, être confrontées à celles du référendum de 1992.

Cette limite de notre explication souligne qu'une analyse plus complète des logiques sociales à l'œuvre dans l'adhésion, en France, à la construction européenne doit également prendre en compte la nature de l'habitat, la taille d'agglomération, et différentes caractéristiques régionales. Les données de l'EES 2004 confirment qu'un effet de contexte d'habitation joue sur les opinions favorables à l'Europe : la note 4 de notre échelle d'attitude passe de 23% parmi ceux qui déclarent résider « à la campagne ou dans un village » à 33% parmi ceux qui disent vivre dans une « grande ville ». Les contextes sociologiques et même historiques propres aux unités géographiques d'analyse seraient sans aucun doute susceptibles de permettre une compréhension plus profonde des structures et des contextes qui interviennent également dans la formation des attitudes à l'égard de l'Europe. En cela, les analyses du type de celles que nous développons à l'aide des données de l'EES 2004 mériteraient d'être contextualisées et confrontées à des enquêtes monographiques ou locales.

Les opinions vis-à-vis de l'intégration européenne ne sont pas segmentées que par les positions occupées dans l'espace de la « compétence culturelle » mesurée par le niveau de diplôme ou des

dimensions de la stratification sociale que nous avons analysées jusqu'ici. Elles sont également, et fortement, discriminées par les positions occupées dans l'espace professionnel. Les données du tableau 3 montrent clairement que la profession occupée joue, comme le diplôme, le rôle de « variable lourde » ici : 64% des cadres et professions supérieures se situent sur les notes d'échelle les plus élevées, mais seulement 41% des ouvriers. Le statut de l'emploi occupé agit également. Deux remarques doivent ici être faites : si le groupe des travailleurs indépendants est celui dont les membres se situent le plus souvent dans les catégories d'attitudes les plus favorables à l'Europe, il le doit à sa composante de commerçants et artisans. Les agriculteurs, comme nous l'avons rappelé plus haut à propos des données du Panel électoral français de 2002, constituent une des professions les plus opposées à l'intégration européenne. Par ailleurs, nos données ne font pas apparaître d'écart très significatif entre « gens du privé » et « gens du public » : c'est seulement sur la note la plus élevée de notre échelle d'attitude (note 4) qu'un écart de 8 points existe en faveur des fonctionnaires (salariés de l'État et des collectivités locales) par rapport aux salariés du secteur privé. La taille de notre échantillon et les indicateurs disponibles ne permettent malheureusement pas de pousser plus loin cette analyse qui, dans l'idéal, devrait vérifier si parmi ces fonctionnaires qui se situent au plus haut de l'échelle d'attitudes positives vis-à-vis de l'intégration européenne, des attentes d'Europe spécifiques se manifestent et surtout en quels termes.

**Tableau 4 : Pourcentages d'attitudes positives sur l'Europe
(notes 3 et 4) et statut professionnel (Source : EES 2004)**

	Notes d'échelle	
	3	4
Pourcentages moyens	25	25
Catégories socioprofessionnelles		
Agriculteurs, commerçants et artisans	19	33
Cadres et professions supérieures	17	47
Professions intermédiaires	23	30
Employés	23	20
Ouvriers	23	18
Étudiants et autres inactifs	24	31
Statut de l'activité professionnelle		
Travailleurs indépendants	22	36
Salariés du secteur privé	24	24
Salariés des entreprises publiques	24	27
Salariés de l'État et des collectivités locales	19	32
Classe sociale subjective		
Classe ouvrière	21	15
Classe moyenne-inférieure	21	23
Classe moyenne	25	31
Classe moyenne-supérieure	20	48
Classe favorisée	20	39

Enfin, l'appartenance subjective et vécue à une classe sociale se traduit par de très importants écarts : seuls 36% de ceux qui se sentent appartenir à la « classe ouvrière » se situent dans les catégories 3 et 4 de l'échelle d'attitude, 23 points plus bas que ceux qui déclarent appartenir à la « classe favorisée » et 32 points de pourcentages plus bas que ceux qui déclarent faire partie de la « classe moyenne-supérieure ».

b) Les logiques politiques du soutien à l'Europe en France

En 1991, Annick Percheron soulignait que parmi les déterminants des attitudes à l'égard de l'intégration européenne « *la sociologie joue plus que l'idéologie* »¹⁶. Treize ans après, ce constat n'est plus aussi flagrant : les données montrent qu'une forte politisation accroît les réponses positives à l'égard de l'Europe alors que l'attitude opposée augmente les opinions critiques. Les effets de la politisation sont néanmoins ici surtout sensibles au niveau le plus élevé de l'attitude positive vis-à-vis de l'intégration européenne, la note 4 de notre échelle d'attitude. Ce sont principalement les effets de l'intérêt pour la politique qui s'expriment : ceux qui se déclarent « très intéressés » par la politique sont deux fois et demie plus nombreux au degré le plus élevé d'attitude favorable à l'Union européenne que ceux qui se déclarent « pas du tout intéressés » par la politique.

¹⁶ Percheron Annick, « Les Français et l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable ? ». *Revue française de science politique*, 41 (3), 1991, pp. 382-406.

Tableau 5: Attitudes négatives sur l'Europe (notes 1 et 2) et degrés de politisation (%) (Source : EES 2004)

	Notes d'échelle	
	3	4
Ensemble	25	25
Intérêt pour la politique		
Très intéressé	17	36
Assez intéressé	23	35
Peu intéressé	25	21
Pas du tout intéressé	18	14
Proximité partisane générale		
Très proche	13	36
Assez proche	24	33
Pas trop éloigné	25	30

Les données de l'enquête EES 2004 offrent des résultats plus surprenants concernant la relation entre l'attitude européenne et l'intensité de la proximité partisane. On s'attendrait à ce que les écarts soient plus nets entre ceux qui se déclarent « très proches » et « pas trop éloignés » d'un parti politique quel qu'il soit. Ces écarts existent, mais s'expriment essentiellement au niveau le plus élevé de l'attitude vis-à-vis de l'intégration européenne et de manière moins forte que pour l'intérêt politique. Il nous faut remarquer que l'enquête EES ne mesure pas, pour des raisons de comparabilité dans le temps avec ses vagues précédentes, l'intensité de la proximité partisane de manière complètement satisfaisante : les trois modalités de réponses possibles sont trop proches

et ne discriminent pas assez les répondants. Elles les discriminent assez pour qu'au niveau le plus élevé de l'attitude favorable à l'intégration européenne des différences apparaissent néanmoins.

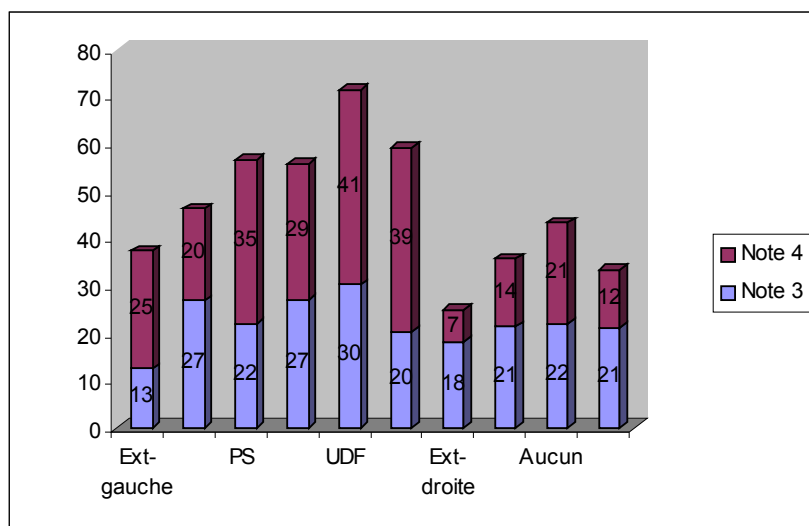
Qu'en est-il à présent des effets d'orientation idéologique ? Dans leur ensemble, les études précédentes ont montré que, dans la plupart des pays et en particulier en France, l'adhésion et le rejet de l'Europe transcendent le clivage gauche/droite¹⁷ et la polarisation des attitudes à l'égard de l'Europe ne recoupe pas le clivage gauche/droite; elle s'exprime au sein même de chaque grande famille politique. Selon nos données, si les opinions les plus craintives vis-à-vis de l'intégration européenne s'expriment toujours parmi ceux qui sont les moins politisés et politiquement polarisés (ceux qui se déclarent « sans réponse » sur l'échelle gauche/droite), les écarts les plus significatifs se manifestent entre d'une part les deux extrémités de l'échelle gauche/droite (mesurée ici en 10 positions) et d'autre part les positions de gauche et de droite les plus proches du point médian de cette échelle. Ceux qui se positionnent sur les notes les plus extrêmes (note 1, les plus à gauche, et note 10, les plus à droite) de l'échelle gauche/droite obtiennent les scores les plus faibles d'attitude favorable à l'intégration européenne, les scores les plus élevés se situant sur les notes 3 et 4 (côté gauche de l'échelle) et surtout 7 et 8 (côté droite de l'échelle). Nos données ne confirment donc pas une observation faite en 2002, selon laquelle, une fois mis à part les positions

¹⁷ Voir notamment : (Inglehart, 1971 ; Percheron, 1991 ; Cautrès, Denni, 2000).

idéologiques les plus extrêmes, on constatait alors un recoupement de l'échelle gauche/droite et de l'échelle d'attitude vis-à-vis de l'Europe.

Si le clivage européen ne paraît donc pas coïncider, dans le contexte des élections européennes de 2004, avec le clivage gauche/droite, il ne recoupe pas non plus la proximité partisane. Nos résultats confortent sur ce point essentiel ceux obtenus sur les données du Panel électoral français de 2002 : comme le montre clairement le graphique 2, l'attitude européenne est structurée par la proximité partisane selon une logique d'opposition aux extrêmes.

**Graphique 2 : Attitudes positives (notes 3 et 4)
vis-à-vis de l'Union européenne et proximité partisane**



Source : Enquête EES France 2004.

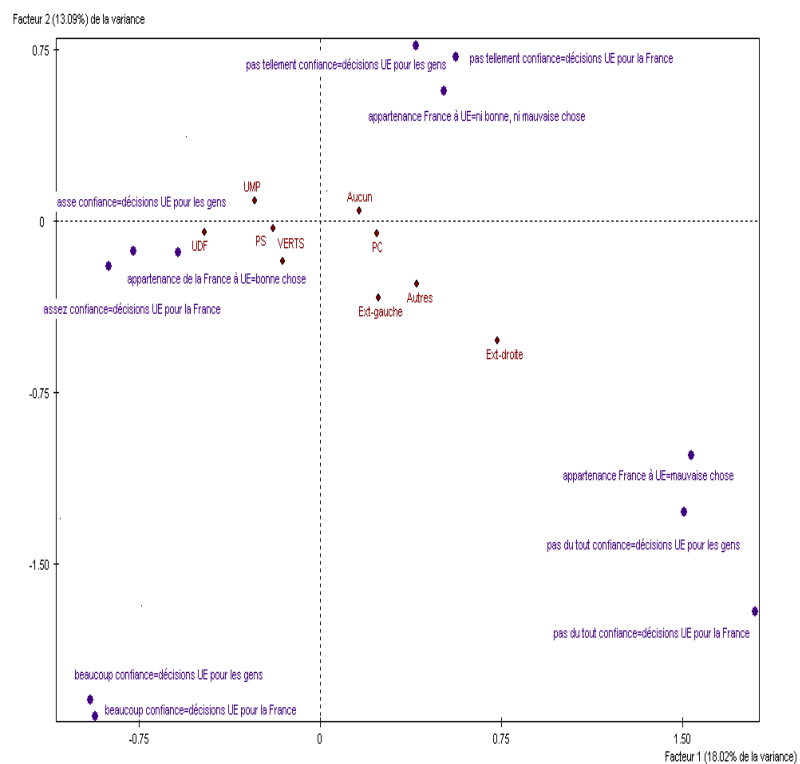
Cette relation s'est cependant atténuée et modifiée depuis que nous l'avons observée en 1997¹⁸. Alors qu'auparavant les sympathisants des partis à l'extrême gauche de l'échiquier politique se montraient tout aussi peu favorables à l'intégration européenne que ceux des partis de l'extrême droite, désormais les oppositions les plus fortes vis-à-vis de l'Europe sont plus clairement marquées à la droite de l'échiquier partisan, dans les rangs des sympathisants Front national, ceux du MNR, ou du MPF que nous avons regroupé ensemble pour des raisons d'effectifs. Nous avons repéré cette évolution dès 2002¹⁹ et avons alors indiqué que la traditionnelle « courbe en U » de l'opposition à l'intégration européenne tendait à se transformer, dans l'opinion publique française, en une « courbe en J », dissymétrique aux deux extrêmes. Dans le graphique 2, si l'on suit les proximités partisans de l'extrême-gauche (LO/LCR) jusqu'à l'extrême droite on retrouve cette « courbe en J », ici inversée puisque ce sont les opinions positives qui sont représentées. L'évolution constatée entre 1997 et 2002 se confirme donc en 2004. Se confirme également une autre facette des évolutions de l'électorat français vis-à-vis de l'intégration européenne : les sympathisants de la droite « classique » se montrent, aujourd'hui, moins homogènes sur la question de l'Europe que ceux de l'ex « gauche plurielle ». Ainsi, à gauche, si l'hostilité la plus forte vient toujours des sympathisants des partis d'extrême gauche (LO/LCR) et du

¹⁸ Cautrès Bruno, Denni Bernard, « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Science Po, 2000, pp. 323-354.

¹⁹ Belot Céline, Cautrès Bruno, *op. cit.*

Parti Communiste, elle est cependant moins marquée qu'à droite : l'écart entre le niveau d'attitude favorable à l'Union européenne entre les sympathisants de l'UMP et ceux de l'UDF est de 12 points tandis qu'il est quasi-inexistant entre sympathisants du PS et de Verts et ramené à 9 points entre ces derniers et les sympathisants du PC. Il reste cependant que même les partis les plus européens ne peuvent ignorer qu'une proportion importante de leurs électeurs reste très réservée à l'égard de la construction européenne. La question de l'Europe fait parfois l'unanimité contre elle, mais elle ne fait dans aucun parti l'unanimité. En d'autres termes, elle perturbe les clivages partisans traditionnels ; le graphique 3 illustre, comme le graphique 2, que les clivages relatifs à l'intégration européenne ne se recoupent pas, en termes de proximité partisane, avec l'habituel clivage gauche/droite.

**Graphique 3 : L'espace des proximités partisans
et le soutien à l'Union européenne.**



*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

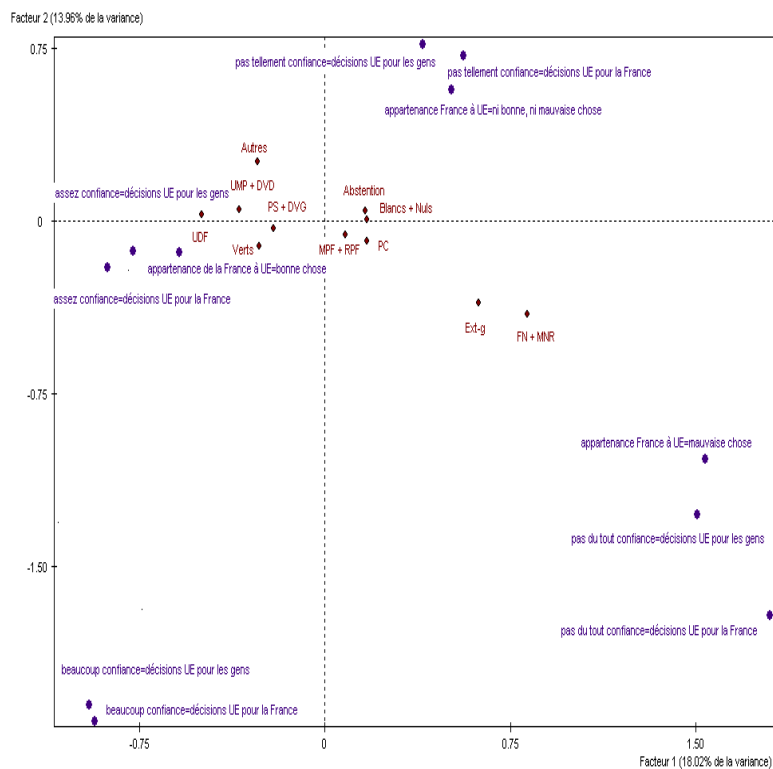
Source : Enquête EES France 2004.

Dès lors, il semble bien que loin d'être réintégrée dans les clivages traditionnels, l'intégration européenne continue, comme elle le fait depuis une quinzaine d'années²⁰, à tourmenter l'espace politique français. D'autres observations nous semblent également étayer cette interprétation.

Parmi celle-ci, la relation que le clivage sur l'intégration européenne entretient avec le vote en 2004, confirme très largement les analyses conduites sur la proximité partisane. Comme le montre le graphique 4, la relation entre l'attitude vis-à-vis de l'intégration européenne et l'orientation du vote aux élections européennes de 2004 (ici reconstruit au plan national) manifeste à nouveau une logique d'opposition aux extrêmes.

²⁰ Dès 1992, Bernard Denni montrait que le débat européen partageait les partis et les électeurs des deux camps de gauche et de droite. Voir : Denni Bernard.

Graphique 4 : L'espace votes aux élections européennes de 2004 et le soutien à l'Union européenne



Source : Enquête EES France 2004.

L'intensité avec laquelle les électeurs français adhèrent à l'intégration européenne ou la rejettent n'est donc pas redondante avec l'habituel clivage partisan gauche/droite. Il est finalement assez remarquable de constater que les positions sur l'Europe, parfois sinueuses, des responsables politiques reflètent, aux nuances près comme celles qui existent entre l'UDF et l'UMP, les attentes souvent elles-mêmes ambiguës de leurs sympathisants et électeurs. Est-ce à dire que les attitudes européennes des électeurs sont entièrement façonnées par les partis qui les représentent ? Nous ne le pensons pas : d'une part parce que ce débat n'est pas encore suffisamment polarisé par des partis politiques qui connaissent, pour la plupart des nuances voire des divisions internes fortes sur la question européenne; d'autre part pour une raison plus fondamentale : les attitudes à l'égard de l'Europe renvoient à des processus de perception de la réalité sociale qui débordent très largement le cadre politique du débat électoral et partisan.

Ces processus ne peuvent être mis à jour que grâce à des données plus riches que celles de l'EES en matière de mesure des attitudes politiques. Dans le cadre de nos précédents travaux, nous avons par exemple montré à l'aide des enquêtes post-électorales de 1997 et de 2002, que les attitudes vis-à-vis de l'Europe sont très liées en France à la dimension d'attitude « matérialiste/post-matérialiste » telle que Ronald Inglehart l'a définie²¹ ou

²¹ Inglehart Ronald, « La transition culturelle dans les sociétés industrielles », Paris, *Economica*, 1990.

aux dimensions « société ouverte/société fermée » et « universalisme/anti-universalisme » telles que Pascal Perrineau, Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth les ont définies²². Nous avons également mis à jour les relations complexes qu'entretiennent les dimensions d'attitudes d'autoritarisme, d'ethnocentrisme et de « pessimisme/optimisme social » avec les opinions européennes. Ces analyses montrent qu'en France, les opinions vis-à-vis de l'Europe s'articulent sur des systèmes de représentations du monde très cohérents. Ainsi, les attitudes défavorables à l'Europe sont-elles le fait de personnes qui privilégient à la fois les valeurs d'ordre, le groupe d'appartenance nationale et ont une vision pessimiste de leur environnement social et politique tandis que celles qui ne sont ni « autoritaires », ni « ethnocentrées » et ont une perception plus optimiste du monde se caractérisent par leur adhésion au projet européen. Sur le continuum qui relie ces deux pôles de représentations sociales, les individus sont ordonnés de façon presque parfaite en termes d'attitudes à l'égard de l'Europe.

Les données de l'enquête EES permettent d'appréhender une partie des indicateurs nécessaires à cette analyse. Elles montrent notamment que les

²² Perrineau Pascal, *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Éditions de l'Aube, 2001, 426 p ; Grunberg Gérard, « Les Français et l'Europe », *Revue politique et parlementaire*, n° 970, mars-avril 1994 ; Grunberg Gérard, Schweisguth Etienne, « Vers une tripartition de l'espace politique ? », dans Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Science Po, 1997, pp. 179-218 ; Grunberg Gérard, Schweisguth Etienne, « La tripartition de l'espace politique », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Science Po, 2003, pp. 341-362.

attitudes des Français vis-à-vis de l'intégration européenne sont fortement dépendantes de leur degré d'optimisme socio-économique. Ainsi, parmi ceux qui déclarent à la fois que la situation économique de la France s'est améliorée depuis un an et qu'elle va continuer à s'améliorer dans les douze prochains mois, 71% se situent sur les notes les plus favorables à l'intégration européenne de notre échelle d'attitude. Ce pourcentage est de 57% parmi ceux qui ne déclarent leur optimisme économique que sur l'un des deux indicateurs (jugement rétrospectif ou prospectif sur l'économie française) et de 41% parmi ceux qui n'éprouvent aucun optimisme économique sur la situation de la France. D'importantes variations d'opinions favorables à l'Europe se manifestent également en fonction du degré de confiance dans les institutions qu'elles soient nationales ou européennes : plus cette confiance est marquée, plus le soutien à l'intégration européenne est fort, ce que confirme largement les données de l'enquête EES. Optimisme socio-économique et confiance dans les institutions combinent bien entendu leurs effets et contribuent ainsi à conforter nos analyses précédentes : un syndrome « optimisme/pessimisme social et politique », pèse de façon tout à fait déterminante sur les attitudes politiques des français vis-à-vis de l'intégration européenne.

Ce syndrome agit comme un mécanisme de « compensation ». En effet, les logiques d'opinions sur l'intégration européenne ne peuvent, pour le moment, reposer complètement sur la « mobilisation cognitive » des citoyens. Les débats politiques sur l'Europe et l'intégration européenne

sont trop techniques et lointains pour des citoyens par ailleurs mal informés sur ces questions et dont le stock de connaissances est faible. En cela le problème de la politisation, pour les citoyens, des enjeux européens n'est pas très différent de celui de la politisation des enjeux de politique nationale. Mais ce qui différencie les deux types de problèmes, c'est bien l'impossible utilisation, par les citoyens, du balisage gauche/droite par éclairer le champ de ces débats et enjeux. L'Europe et ses développements activent donc chez les citoyens d'autres mécanismes de « décodage » parmi lesquels les syndromes d'attitudes évoqués ci-dessus constituent de puissants schémas d'explication.

Les ancrages sociologiques qui définissent un clivage entre le « haut » et le « bas » des statuts et positions sociales et les systèmes de représentations qui articulent entre elles différentes dimensions des attitudes politiques permettent en fait de mieux baliser et finalement décoder les grandes orientations des opinions vis-à-vis de l'Europe en France. Sensible au contexte économique ainsi qu'aux conjonctures politiques, l'opinion publique française vis-à-vis de l'Europe est appelée à se structurer encore davantage et il ne fait pas de doute que de nouveaux clivages socio-politiques tendent à s'agréger autour des débats sur l'Europe et la mondialisation.

Les débats autour d'une possible adhésion de la Turquie à l'Union européenne ont bien entendu activé d'ores et déjà les dimensions d'attitudes mentionnés ci-dessus. On peut s'en apercevoir grâce à une série de questions très originales posées dans l'enquête EES de 2004.

Cette enquête permet, en effet, de mesurer une dimension peu analysée des représentations sociales vis-à-vis de l'Europe, la confiance mutuelle entre ses peuples. L'enquête EES fournit sur cette question essentielle des informations et des données tout à fait passionnantes.

III) L'opinion française a-t-elle confiance dans les autres peuples d'Europe ?

Dans la tradition intellectuelle des enquêtes EES, une batterie de questions concerne la confiance que chacun des pays exprime envers les autres peuples européens. Cette batterie de questions est historiquement un élément important du dispositif EES. Elle correspond à une série d'hypothèses sur la confiance mutuelle entre les peuples comme fondement de leur union politique et ciment de leur communauté de destin : sans confiance, pas de lien politique possible nous indiquent ces hypothèses. Cette batterie d'items n'est toutefois pas sans poser deux types de problèmes : comment, dans la définition du concept de « confiance mutuelle » et dans son opérationnalisation en indicateurs, échapper aux stéréotypes nationaux, aux caricatures ? D'autre part, dans l'analyse, cette batterie de questions doit normalement conduire à étudier, pour tous les pays simultanément, la structure relationnelle des confiances : cette structure est-elle cohérente et symétrique (les Français expriment leur confiance dans les Belges et réciproquement) ? est-elle non symétrique (les Français n'ont pas confiance dans les Turcs mais la réciproque n'est pas vraie) ? est-elle faite de relations transitives ou

intransitives (les Français ont confiance dans les Allemands qui ont confiance dans les Belges, donc les Français ont aussi confiance dans les Belges) ?

L'analyse que nous présentons ici se limite à décrire la structure de la confiance envers les autres peuples d'Europe par l'opinion française. Réaliser l'analyse complète de la structure relationnelle des confiances mutuelles et croisées entre les peuples d'Europe relève d'une démarche nettement plus lourde et de l'emploi de techniques d'analyses des données en réseau.

**Tableau 6 : La confiance des Français
dans les autres peuples européens (Source : EES 2004)**

Peuples	% de confiance	% de ne sait pas
Belges	90	1
Français	88	1
Espagnols	83	1
Hollandais	83	3
Luxembourgeois	83	3
Allemands	82	1
Portugais	79	2
Suédois	79	4
Danois	78	5
Finlandais	76	7
Italiens	74	2
Irlandais	72	4
Autrichiens	67	4
Grecs	62	6
Hongrois	57	10
Polonais	52	5
Maltais	49	15
Tchèques	47	10
Chypriotes	42	15
Britanniques	39	2
Bulgares	39	13
Litوانيens	39	15
Estoniens	39	17
Slovaques	38	12
Slovènes	38	14
Lettons	38	20
Roumains	30	7
Turcs	19	6
Moyenne	59	7

La carte mentale de confiance dans les autres peuples européens dont les électeurs français disposent en 2004 est clairement coupée en deux camps : d'un côté, les peuples (au nombre de 14) des pays membres l'Union européenne avant l'élargissement de 2004 et qui disposent d'un fort crédit de confiance, en particulier les Belges, Espagnols, Hollandais et Luxembourgeois ; d'un autre côté les peuples (au nombre de 14 également) qui sont situés en deçà en termes de confiance, voire très en deçà, et parmi lesquels figurent les ressortissants des 10 nouveaux membres de l'Union. Le caractère très récent de l'adhésion de ces pays à l'Union européenne engendre une difficulté de perception par l'opinion française : plus loin géographiquement, moins connus et moins fréquentés (que cela soit par les échanges économiques, culturels, touristiques), les nouveaux membres de l'Union européenne inspirent moins la confiance. La « sédimentation » de représentations mentales et d'expériences historiques communes ne s'est pas encore produite entre l'opinion française et ces peuples, même si celle-ci accepte l'Europe élargie à 25. Le déficit de confiance exprimé à l'égard des nouveaux peuples de l'Union se nourrit bien sûr d'un manque de connaissances et de points de repères : les taux de réponses « ne sait pas » sont élevés pour ces peuples, en particulier pour les trois États Baltes, et ils attestent d'une vraie difficulté de l'opinion française à stabiliser ses représentations mentales à propos des nouveaux membres de l'Union.

Trois pays qui souhaitent intégrer l'Union européenne disposent d'un très faible de crédit de confiance dans l'opinion française : la Bulgarie, la

Roumanie et la Turquie. Les représentations mentales attachées au peuple turc sont intéressante en ce qu'elles combinent une absence de confiance très marquée (seulement 19% de confiance) et un taux de réponses « ne sait pas » assez bas. Contrairement aux représentations mentales qui s'attachent aux nouveaux membres de l'Union (faible confiance mais forte indécision exprimée par la réponse « ne sait pas »), la structure des réponses de l'opinion française manifestent ici une vision stabilisée, du moins pour le moment. Ces résultats confirment ceux que l'on observe dans les enquêtes de l'Eurobaromètre. Reste le cas britannique... Les Britanniques n'inspirent pas confiance aux Français (39% de confiance) et ils sont le seul peuple de l'ex Europe des Quinze à ne pas figurer dans la liste des peuples en qui les Français déclarent leur confiance. En somme, le « cauchemar européen » des Français serait réalisé dans une Europe élargie à la Turquie et politiquement dominée par les Britanniques...

L'âge et le niveau de diplôme influencent chacun fortement la confiance exprimée envers les autres peuples, en particulier « les Turcs ». On retrouve ici les effets de « compétence culturelle », que le niveau de diplôme mesure, et qui orientent ceux qui en sont dotés vers des attitudes plus favorables à l'intégration européenne. Le niveau très bas de la confiance envers « les Turcs » augmente en effet très sensiblement au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle de l'âge et celle des diplômes. Elle passe de 10% chez ceux qui ont niveau de diplôme du primaire à 27% chez les diplômés de l'enseignement supérieur, de 7% chez les plus de 65 ans à 31% chez les 18-24 ans. L'âge et le diplôme agissent

également simultanément et le taux de confiance le plus élevé de l'enquête EES vis-à-vis du peuple turc se rencontre parmi les 18-24 ans qui ont un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat (37%). La confiance dans la Turquie est donc segmentée sociologiquement et connaît d'importantes variations qui conduisent à ne pas retenir l'image d'une opinion française homogène dans sa défiance. Des segments de l'opinion française sont nettement plus favorables au peuple turc. Il est vrai néanmoins que la confiance dans le peuple turc n'est pas le soutien à l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne et malgré l'importance des variations, le socle dont elle dispose en France est très étroit.

Au terme de cette partie sur les opinions des Français vis-à-vis de l'intégration européenne, saisies au moment des élections de 2004 et par le biais de l'enquête EES, quelles grandes conclusions pouvons-nous tirer ?

Le refus de l'Europe, minoritaire dans l'opinion publique française au printemps de 2004, concerne cependant une fraction non négligeable des électeurs comme l'ont rappelé les résultats des élections européennes de juin 2004, après celles de juin 1999. Dans la mesure où l'intégration européenne est à présent très largement réalisée au plan économique, la sensibilité de l'opinion publique à l'adhésion à ce projet représente un enjeu très important pour la France. Dans ce contexte, les craintes ou les espoirs suscités par l'Europe sont socialement et politiquement structurées de manière plus significative qu'avant. Sans doute majoritaires

chez les personnes de faible niveau scolaire, appartenant aux catégories populaires, surtout si elles ne font pas confiance à leur environnement économique et politique et ont une vision pessimiste de leur propre avenir, les craintes face aux développements de l'Union européenne existent incontestablement dans l'opinion française. Les segments de la population qui soutiennent l'Union européenne présentent un portrait sociologique inversé. Ces opinions, quelles soient positives ou critiques, se retrouvent dans tous les partis politiques et l'on a vu que l'appartenance aux grandes familles politiques françaises n'est pas réellement prédictive de l'orientation des attitudes européennes. Même si l'enjeu européen ne structure pas encore vraiment le système partisan, il est remarquable de constater à quel point les discours des responsables politiques sont largement au diapason de ce que pense de l'Europe la majorité de leurs sympathisants ; certaines ambiguïtés dans les positions des leaders politiques semblent même refléter directement l'hétérogénéité des opinions du public qu'ils représentent. Les refus ne sont nettement majoritaires qu'aux deux extrêmes de l'échiquier politique. Mais les analyses en termes d'attitudes et de systèmes de valeurs montrent que cette proximité d'opinion sur l'avenir de la construction européenne n'est qu'apparente. À l'extrême droite et dans la partie « souverainiste » de la droite française, l'opposition à l'Europe est à la fois profonde et radicale car elle s'inscrit dans une attitude plus générale qui oppose, de façon rigide, le groupe d'appartenance au « hors-groupe » : il est inconcevable ici que la nation puisse être diluée dans une union d'États. À gauche, les

craintes semblent fondées avant tout sur les conséquences économiques et surtout sociales de la construction européenne ; cette position conduit à remettre en cause les choix politiques et le modèle économique et social de l'Union, pas son principe. Quant aux opinions les plus positives vis-à-vis de l'Europe, elles résultent finalement de la combinaison d'une attitude de « tolérance » et « d'optimisme » social avec l'acceptation de la compétition économique. Ces deux lignes de clivage fondamentales de l'opinion publique pèseront sans aucun doute sur la lente structuration du système partisan français autour de l'enjeu européen. Elles se sont exprimées en 2004 et les données de l'enquête EES en donnent bien des signes. Comment les électeurs ont-ils formé, dans ce contexte, leurs choix ? Les logiques classiques d'explication du vote et des comportements politiques ont-elles fonctionné ? Comment expliquer l'importance de l'abstention, du « vote sanction » : celui-ci a-t-il dilué le vote sur l'enjeu européen, alors simple « faire valoir » de toutes les craintes et crispations de l'électorat français. La seconde partie de cette étude va apporter des éléments de réponse.

Deuxième partie : L'état de l'opinion au moment des européennes

En juin 2004, un peu plus de deux ans après la crise du 21 avril et l'élimination de Lionel Jospin à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, la droite au gouvernement a enregistré une double défaite aux régionales et aux cantonales, perdant des bastions historiques comme la Bretagne ou les Pays de Loire, classés à droite depuis André Siegfried et son *Tableau politique de la France de l'Ouest*. La gauche a retrouvé un poids dans les urnes jamais atteint depuis 1988, rassemblant une majorité de suffrages exprimés au second tour des régionales. Quant aux extrêmes, leurs résultats n'ont guère été brillants : le FN a vu son score stagner entre 1998 et 2004 et baisser par rapport au succès de Jean-Marie Le Pen en 2002 ; l'extrême gauche n'a pas atteint le seuil des 5% au niveau national alors que son objectif principal était de peser sur la constitution des exécutifs régionaux après les deux tours de scrutin.

Il était difficile de prévoir un tel revirement électoral avant qu'il ne se soit effectivement produit, tout comme il est a priori difficile d'en déduire obligatoirement des lendemains qui déchantent pour la coalition au pouvoir. La séquence électorale de 2004 a apporté son lot de surprises comme cela était déjà le cas en 2002. Mais dans quelle mesure les résultats électoraux reflètent-ils des mouvements de fonds dans l'électorat ? Les trois défaites de l'UMP et de son allié centriste sont-elles des défaites sans lendemain, un « vote d'humeur », comme certains leaders à droite l'ont

qualifié ? Ou bien préfigurent-elles le retour de la gauche, réconciliée avec l'électorat populaire qui l'avait lourdement sanctionné en 2002 ? Le PS et ses alliés n'ont-ils profité que d'un vote de rejet, d'un vote sanction, de la politique du gouvernement ? Ou bien la vague rose s'ancre-t-elle plus profondément, dans le retour de l'opinion aux préoccupations sociales auxquelles les programmes de gauche tentaient traditionnellement de répondre ? Le printemps 2004 n'est-il que le dernier avatar du « sortons les sortants » ou bien préfigure-t-il une victoire de la gauche en 2007 ?

Ces questions méritent d'être traitées afin de mieux analyser les messages électoraux des Français exprimés dans les urnes au moment des européennes. Il convient de dresser une photographie de l'opinion, des préoccupations qui l'ont animée, de ses attentes, de ses craintes, de sa désaffection à l'égard de la classe politique. C'est ce que nous nous proposons de réaliser dans cette partie. Dans un premier temps, nous analyserons les préoccupations des Français, puis nous nous intéresserons particulièrement à leur appréciation de l'économie et les craintes qu'elle a pu suscitées. Nous prendrons ensuite la température de cette crise de la démocratie représentative qui traverse les analyses politiques dans l'Hexagone depuis le début des années 1990 en revenant sur l'appréciation que les Français portent sur leurs institutions politiques. Enfin, nous analyserons le rapport qu'entretiennent les électeurs en 2004 à l'égard de leurs partis politiques.

I) Un électorat socialement préoccupé

a) L'évolution de la hiérarchie des enjeux entre 2002 et 2004

2002 fut la séquence électorale de l'insécurité²³. Qu'elle ait été ou non le premier sujet de préoccupations des Français, les conséquences de son traitement par les médias et son omniprésence dans les débats télévisés ou dans les programmes des candidats à la présidentielle ne sont pas étrangers au succès électoral de Jean-Marie Le Pen et à l'élimination de Lionel Jospin le 21 avril 2002. L'insécurité a d'ailleurs été à la source d'un vote sur enjeu spécifique en faveur de l'extrême droite au détriment de la droite de gouvernement. Deux années plus tard, les préoccupations de l'électorat ont pourtant considérablement évolué.

²³ Mayer Nonna, Tiberj Vincent, « Do issues matter ? Law and order in the 2002 French presidential election » dans Michael Lewis-Beck (dir.), *The French Voter before and after the 2002 elections*, New York, Palgrave Macmillan, 2003 ; Tiberj Vincent « Vote et insécurité », Rapport d'étude pour le ministère de l'Intérieur, 2002, <http://www.cevipof.msh-paris.fr/publications/Pannel2002/VoteIns.pdf>

Tableau 7 : Les 10 problèmes les plus importants²⁴ (%)
(Source : EES 2004)

Problèmes	Problèmes cités	Problème le plus important
L'emploi, la lutte contre le chômage	64	43
L'insécurité	22	6
La sécurité sociale, l'assurance maladie, la réforme de la sécu	21	7
Les retraites	13	2
Le social, les problèmes sociaux, les inégalités sociales	11	3
La santé, les politiques de santé	10	4
L'environnement, la lutte contre la pollution	9	2
Le pouvoir d'achat (salaires, etc...)	9	2
L'immigration, les étrangers	8	3
La construction européenne	8	2

Il est difficile de comparer terme à terme avec les enquêtes électorales précédentes menées par le CEVIPOF et ses partenaires, les mesures antérieurement utilisées étant basées sur des questions fermées portant sur l'importance pour les personnes interrogées d'enjeux préalablement sélectionnés, enjeux ayant d'ailleurs évolué d'une enquête à l'autre. On peut néanmoins rappeler que dans la première vague du Panel Électoral

²⁴ La hiérarchie des problèmes a été établie à partir d'une question ouverte dont les réponses spontanées ont été recodées (plusieurs réponses possibles). Le libellé de cette question est le suivant : « J'aimerais connaître votre point de vue sur un certain nombre de problèmes politiques. Quels sont, selon vous, les problèmes les plus importants que la France doit affronter ? En voyez-vous d'autres ? ». Une fois effectuée l'énumération par les enquêtés des problèmes qui leur importaient, il leur a été demandé lequel était à leurs yeux le plus important.

Français de 2002, 61% des personnes interrogées mettaient le chômage dans les trois enjeux qui compteraient dans leur vote contre 60% pour la criminalité. En 2004, alors que le nombre possible d'enjeux pouvant être cités par individu était virtuellement illimité et qu'en 2002 il ne pouvait dépasser trois, les rapports de pourcentages sont de près de 3 contre 1 en faveur du chômage par rapport à l'insécurité. Dans une enquête qui aurait pu favoriser la dispersion des réponses, on constate donc combien ce problème est redevenu central. À ce retour du problème le plus important des années 1980-1990, s'ajoutent d'autres préoccupations sociales entendues au sens large : les retraites (13% des répondants), la réforme de la sécurité sociale (21%), ou les inégalités sociales (11%). Autant d'éléments qui renvoient à la ligne de clivage traditionnelle du champ idéologique français, l'axe gauche/droite, toujours structurant malgré les diagnostics d'obsolescence récurrents dont il a fait l'objet lors de la dernière décennie.

Ce retour au premier plan des préoccupations socioéconomiques des Français se fait au détriment des enjeux de l'axe « ouvert/fermé », axe structuré autour des questions du rapport à l'autre, de la tolérance, de l'ethnocentrisme et des attitudes sur l'Europe²⁵. Si l'immigration, la construction européenne ou l'insécurité sont bien toujours présentes dans les préoccupations de l'électorat, ces questions ont perdu de leur saillance en 2004. Ainsi, alors qu'en 2002 23% des personnes interrogées faisaient

²⁵ Chiche Jean, Le Roux Brigitte, Perrineau Pascal, Rouanet Henry, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990, *Revue française de science politique*, 50 (3), juin 2000, pp. 463-487.

de l'immigration l'un des trois enjeux pris en compte dans leur vote, en 2004 ils ne sont plus que 8% à en faire mention comme un des problèmes importants²⁶. Plus surprenant encore, la construction européenne, un autre élément constitutif de l'axe « ouvert/fermé », ne profite pas du contexte des élections européennes pour gagner en saillance dans l'électorat : 9% des personnes interrogées la citaient comme un des enjeux du vote en 2002, un pourcentage stable en 2004.

Si l'on considère à présent la hiérarchie des préoccupations en 2004, en ne tenant compte que du problème déclaré comme le plus important parmi tous ceux cités, les écarts entre les sujets de préoccupations sont encore plus marquants. Les interviewés devaient désigner, parmi les enjeux qu'ils avaient précédemment mentionnés, celui qui leur paraissait le plus important, donc celui qui avait le plus de chances de peser le plus dans leur choix électoral. En 2002, quatre problèmes semblaient retenir l'attention des personnes interrogées : le chômage (31%), la criminalité (20%), les inégalités sociales (13%) et l'immigration (10%). En 2004, malgré une question favorisant la dispersion des réponses, 43% des personnes interrogées mettent en avant l'emploi et la lutte contre le chômage, soit 12 points de plus qu'en 2002. Il est fort probable qu'avec une question similaire à celle du Panel Électoral Français, la proportion de réponse de ce type aurait été plus forte encore. Les autres enjeux sont

²⁶ À l'opposé, 7% d'interviewés mentionnent le racisme comme l'un des problèmes importants pour la France.

relégués loin derrière : la sécurité sociale et sa réforme est placée en tête par à peine 7% des personnes interrogées et l'insécurité par 6%.

L'impression d'ensemble est donc celle d'un électorat recentré, partageant dans sa très grande majorité des préoccupations tournant autour de la question sociale, à la différence de 2002 où ces questions touchaient avant tout la gauche, la droite s'étant beaucoup plus focalisée sur la problématique sécuritaire. Sur le terrain des préoccupations des Français, la droite au gouvernement s'est donc retrouvée sur un « terrain extérieur », si l'on applique la métaphore sportive, un terrain difficile pour le bilan gouvernemental. La lutte contre la délinquance qui lui aurait été beaucoup plus favorable, tant en termes de bilan que d'expertise sectorielle, n'a pas été le champ politique sur lequel les électeurs ont choisi de se prononcer en 2004.

b) Le chômage, un problème qui transcende les clivages sociaux et politiques

Avec un écart de près de 42 points entre le premier problème le plus souvent cité et le second, il n'est guère surprenant que l'emploi et le chômage constituent l'enjeu le plus souvent cité pour tous les groupes sociodémographiques qu'on les définisse par le diplôme, le genre ou la taille d'agglomération. Il en va de même pour les classes d'âge, un peu plus diversifiées néanmoins dans l'intensité de leur préoccupation pour l'emploi et le chômage, les groupes d'âge les plus inquiets étant ceux du

milieu et de la fin de vie professionnelle (35-49 ans et 50-64 ans)²⁷. Cet enjeu dépasse aussi les frontières de l'espace politique tripartite français. Ainsi les interviewés proches de l'ex-gauche plurielle sont 67% à citer cet enjeu contre 68% pour la droite traditionnelle et 50% pour les proches du Front National, soit nettement moins que les autres groupes. Mais ces derniers sont peu nombreux (les résultats doivent donc être pris avec précaution) et constituent le groupe le plus préoccupé par la réforme de la sécurité sociale (37% la citent contre 26% à droite et 20% à gauche).

Quand on prend en compte non plus la simple mention de l'emploi mais sa désignation comme le problème le plus important, la même structure des réponses se retrouve à peu de choses près que l'on distingue les répondants par âge, genre ou catégorie professionnelle (même si l'on constate une moindre préoccupation pour le chômage chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise). Le statut de l'emploi introduit en revanche des variations plus nettes, puisque l'on constate une variation de 16 points entre les indépendants et employeurs (31% d'entre eux placent le chômage en tête de leurs préoccupations) et les salariés du privé (47%).

c) Les autres enjeux : des audiences plus spécifiques

D'autres enjeux préoccupaient l'électorat français en juin 2004 et l'on peut porter notre regard sur les plus fréquemment cités, après le chômage

²⁷ Les 18-24 ans citent moins souvent ces thèmes que leurs aînés alors qu'ils constituent la classe d'âge la plus exposée en terme de sécurité de l'emploi. On peut expliquer ce résultat par son hétérogénéité puisqu'elle rassemble des jeunes actifs, ou en instance de le devenir, avec des étudiants et des lycéens.

et l'emploi. Des différences et des segmentations apparaissent alors plus fortement entre groupes : autant le chômage et l'emploi constituent des préoccupations qui transcendent les appartenances sociologiques, autant les autres préoccupations font réapparaître des lignes de clivages.

Les hommes accordent plus d'importance à l'insécurité (5 points d'écart), alors que ce sont les femmes qui y sont le plus confrontées. On peut en déduire que cet enjeu a repris sa place traditionnelle dans l'ensemble des préoccupations autoritaires²⁸. Les hommes accordent également plus souvent de l'importance au social (15% contre 7% chez les femmes) ou à l'Europe (11% contre 5%) et l'économie (10% contre 5%), alors que les femmes insistent plus sur la sécurité sociale et sa réforme (29% contre 13% chez les hommes), les retraites (17% contre 8%) et la santé (13% contre 6%). Ces variations sont peut-être liées à la différence induite par le sexe sur l'appréciation de la politique. Les hommes tendent à raisonner plus selon des schèmes politiques classiques proches de l'univers politique traditionnel alors que les femmes ont une vision plus large des problèmes de société²⁹. Sur l'Europe, on note ici une différence hommes/femmes bien établie, les premiers étant toujours à la fois plus intéressés et plus favorables³⁰.

L'entrée dans la vie active marque également une inflexion quant au nombre et aux types de problèmes cités. Les plus jeunes, 18-24 ans,

²⁸ Voir Mayer Nonna, *Ces français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

²⁹ Chiche Jean, Haegel Florence, « Les connaissances politiques », dans Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 273-292.

³⁰ Voir la partie spécifique aux attitudes à l'égard de la construction européenne.

constituent le groupe avec le nombre le plus faible d'enjeux mentionnés. L'insécurité préoccupe des proportions assez constantes d'individus dans les différentes classes d'âge (entre 19% pour les 25-34 ans et autour de 24% pour les plus âgés), seuls les plus jeunes se distinguant par une moindre préoccupation sécuritaire (14% des 18-24 ans citent l'insécurité comme problème les préoccupant). De même, avec l'âge les problèmes concernant tout ce qui touche à l'État-providence et ses différentes composantes gagne en acuité (autour de 10 points d'augmentation avec l'âge pour la sécurité sociale, autour de 15 points pour les retraites et 13 points pour la santé).

La segmentation sociologique des préoccupations, par profession du chef de ménage, est également assez contrastée. Ainsi ce sont les foyers agricoles qui citent le plus souvent l'insécurité comme l'une de leur préoccupation (31%) alors même que la confrontation à la délinquance est avant tout une affaire d'urbains. Ce sont les personnes interrogées vivant dans les villes moyennes qui citent le plus souvent l'insécurité (29%), alors même que les chiffres de la délinquance sont plus élevés dans l'agglomération parisienne et dans les grandes villes. On retrouve l'explication subjectiviste du sentiment d'insécurité que nous avons déjà notée en 2002³¹. Viennent ensuite les ouvriers (26%), les commerçants et artisans et les professions intermédiaires (24% et 23%). L'insécurité n'est pas une préoccupation homogène dans les classes populaires, seulement 18% des employés la citent. Le niveau de préoccupation sur cette

³¹ Vincent Tiberj, rapport cité.

question a bien baissé dans les deux dernières années mais les schémas explicatifs restent similaires.

La réforme de la sécurité sociale est citée en premier par les foyers commerçants et artisans (30%) devant les foyers agricoles, employés (24% pour les deux) et les foyers de professions libérales ou intellectuelles supérieures. Les retraites dominent dans les univers paysans, artisans et commerçants et les classes sociales supérieures. Il semble que ce soit l'univers des indépendants en général qui se sente le plus concerné (les personnes interrogées dont le chef de ménage appartient à ce groupe sont 26% à citer la réforme de la sécurité sociale et 20% les retraites), sachant qu'il constitue une des bases sociologiques de l'électorat de la droite et, dans une moindre mesure de l'extrême droite. Les faibles scores de la majorité en 2004 peuvent trouver ici une première explication.

Enfin, l'Europe reste un enjeu intéressant avant tout les élites sociales puisqu'elle est mentionnée comme une préoccupation à la fois par les plus diplômés (15% par les bacheliers des filières générales et 16% chez les titulaires d'un diplôme supérieur au DEUG, contre 8% dans l'ensemble de l'échantillon) et les professions libérales et intellectuelles supérieures (17%). Néanmoins, même chez ces individus, elle ne constitue pas le premier problème lors de ces élections pourtant européennes puisqu'à peine 5% d'entre eux la place en tête.

Politiquement, sur les enjeux autre que l'emploi, on retrouve à la fois des phénomènes connus à l'origine des liens partisans traditionnels, comme l'attention des proches des Verts à l'environnement (22% le citent

contre 9% dans l'ensemble de l'échantillon et 13% en font le problème le plus important contre 2% des personnes interrogés) ou comme l'immigration pour les proches de l'extrême droite (42% en font un des problèmes les plus importants contre 8% dans l'échantillon et 26% le placent en tête de leur préoccupation contre 3%). On remarque enfin une certaine concordance, pour les proches de la droite parlementaire, entre les éléments que le gouvernement Raffarin met en avant dans ses politiques et leurs préoccupations. Ainsi, ce sont les proches de l'UDF et de l'UMP qui se disent préoccupés par l'insécurité, (respectivement 29% et 30%), devant les proches du FN et du MNR et la gauche. Il en est de même avec la sécurité sociale où trois groupes d'électeurs se distinguent : les proches de l'extrême droite (37%), de l'UMP (31%) et ceux du PCF (30%). Mais on peut se demander dans quelle mesure cette réponse n'agrège pas des positions différentes à l'égard de cet enjeu. En effet, cette forte proportion d'électeurs proches de l'extrême droite inclue probablement une part d'ouvriéro-lepénistes ou de gauchio-lepénistes³², socialement proches des préférences des électeurs de gauche mais, en termes de valeurs et d'attitudes sur l'axe « ouvert/fermé », en accord avec la ligne défendue par le FN ou le MNR.

Juin 2004 n'est donc pas une période au cours de laquelle les questions européennes ont primé, bien au contraire. Pour des élections qui

³² Perrineau Pascal, « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gauchio-lepénisme », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, pp. 243-262 ; Mayer Nonna, *op. cit.*

portaient pourtant sur des enjeux communautaires, les électeurs étaient avant tout préoccupés par des problèmes spécifiquement hexagonaux. Le diagnostic qui se confirme est bien celui d'une crainte sociale diffuse, crainte qui touche l'ensemble des électeurs qu'ils soient « d'en haut ou d'en bas », de gauche ou de droite. La situation à cet égard a considérablement évolué depuis 2002, avec le retour de la question sociale au premier plan. À cette crainte sociale de l'électorat s'ajoute la peur économique.

II) Un électorat économiquement pessimiste

En termes de préoccupations déclarées par les personnes interrogées, la situation économique du pays est relativement peu évoquée explicitement, même si elle reste présente à travers les questions du chômage ou des inégalités sociales. Pourtant, c'est un indicateur révélateur de l'état d'esprit de l'électorat et de ses anticipations à l'égard de l'avenir. Ainsi, l'argument des délocalisations pourrait moins peser dans la campagne référendaire de 2005 si l'avenir économique de l'Hexagone suscitait la confiance. De plus, nombre de travaux aux États-Unis et en France ont démontré que l'appréciation de l'économie sur les résultats électoraux est loin d'être marginale³³. Celle-ci est probablement indirecte et diffuse mais elle n'est pas sans conséquence sur le succès ou

³³ Fiorina Morris, *Retrospective voting in American national elections*, New Haven, Yale University Press, 1981 ; Lewis-Beck Michael, *Economics and Elections : The major Western Democracies*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1988.

l'échec des gouvernements en place. Il convient donc de lui réserver une place particulière dans cet état de l'opinion en juin 2004.

Tableau 8 : L'appréciation de la situation économique et de son évolution en juin 2004 (%) (Source : EES 2004)

La situation économique aujourd'hui...		La situation économique dans les 12 prochains mois...			
		Va s'améliorer	Va rester la même	Va empirer	Ensemble
S'est améliorée	14	67,5	24,5	8	100
Est restée la même	27,5	40	40	20	100
A empiré	58,5	17	37,5	45,5	100
Ensemble	100	33,5	36,5	30	100

a) Un niveau de pessimisme économique exceptionnel en 2004

Rares sont les électeurs jugeant favorablement la situation économique en juin 2004 : à peine 14% d'entre eux considèrent qu'elle s'est améliorée et 27,5% qu'elle est restée la même. En 1995, année de la « fracture sociale » et de la première élection de Jacques Chirac, les proportions respectives pour cette même question étaient de 16,5% et de 40,5%³⁴. La perception de la situation économique présente était donc plus optimiste en 1995 qu'en 2004, alors même que la France n'anticipait guère la sortie de crise qui allait advenir quelques années plus tard. Entre 1995 et 2004, la proportion d'électeurs déclarant que l'économie s'est dégradée passe donc de 43% à 58,5% (+15,5 points).

³⁴ Source : CEVIPOF 95.

Ce jugement rétrospectif n'est pas le seul aspect négatif puisque le jugement prospectif n'est guère meilleur. En 1995, 48% des personnes interrogées considéraient que la situation économique allait s'améliorer, 38,5% qu'elle resterait la même et 13,5% qu'elle allait se dégrader. En 2004, on compte à peine 30,5% d'optimistes (-8 points par rapport à 1995) et 30% de pessimistes (soit +26,5 points).

La combinaison de ces deux questions complète un tableau sombre de l'état de l'opinion sur ce point. Les électeurs considérant que l'économie s'est dégradée et restera dans la même situation, qu'elle est restée la même mais qu'elle va se dégrader et ceux qui perçoivent qu'elle s'est dégradée et va se dégrader représentent 54% de l'échantillon en 2004 contre 29% en 1995. Les optimistes étaient 35,5% en 1995, ils ne sont plus que 24% en 2004. Reste à déterminer la perception de la situation économique par les groupes sociodémographiques. Cette perception s'étend-elle à l'ensemble de la société ou bien ne concerne-t-elle que les catégories les plus touchées par la précarité ou les plus susceptibles de l'être ?

b) Un pessimisme qui touche la société française dans son ensemble

Deux éléments doivent être pris en compte quand il s'agit de comparer deux enquêtes d'opinion : la question du niveau absolu d'une réponse et ses variations d'un groupe à l'autre. En 1995, par exemple, parmi les variables sociodémographiques ayant une relation significative avec l'évaluation de l'économie, un seul groupe a répondu majoritairement que la situation s'était dégradée, les 36-45 ans à proportion de 51%. En 2004,

cette opinion rassemble une majorité de répondants dans presque tous les groupes sociodémographiques et constitue la réponse modale (donnée par le plus d'individus) dans tous les cas étudiés. Donc, même dans les groupes qui constituent électoralement le socle social du gouvernement actuel, l'appréciation de l'économie penche largement du côté du pessimisme, ce qui peut constituer une des clefs des défaites électorales de l'UMP au printemps 2004, ne serait-ce qu'à travers le vote sanction. Dans le monde des travailleurs indépendants, 20,5% des personnes interrogées considèrent que l'économie s'est améliorée et 31,5% la perçoivent stagner – avec donc 48% de jugements négatifs dans ce groupe – alors que les salariés sont entre 59% et 64,5% à penser que l'économie s'est dégradée³⁵. De même, parmi les classes supérieures qui sont pourtant les moins susceptibles d'être affectées durablement par la crise ou les délocalisations, 47,5% considèrent que la situation économique a empiré, proportion similaire à celle des commerçants, artisans et agriculteurs (46,5%). Ici encore ces deux groupes se distinguent du reste de la société (67,5% des ouvriers, 63,5% des employés et 56% des professions intermédiaires partagent ce diagnostic pessimiste), mais ils n'échappent pas à cette évaluation négative de la situation économique, en

³⁵ En 1995, les employeurs étaient 35,5% à considérer que la situation économique s'était dégradée, 40,5% chez les travailleurs indépendants (dans les deux cas le mode était la réponse « est restée la même »), soit guère moins que les salariés (entre 38,5% pour les fonctionnaires et 46,5% pour ceux travaillant dans les entreprises publiques). On constate donc un double mouvement sur la décennie, à la fois une augmentation générale de l'insatisfaction économique et une divergence de jugement en fonction des statuts.

augmentation de 7 à 12 points par rapport à 1995. Enfin, le revenu des ménages interrogés confirme cette tendance : plus le revenu augmente, moins le jugement sur l'économie est négatif, mais même parmi les foyers gagnant plus de 3 000€ par mois une majorité se dégage diagnostiquant une dégradation de l'économie (51%).

Enfin, comme en 1995, le jugement proportionnellement le plus négatif se retrouve dans la classe d'âge des 36-49 ans, classe qui en termes de cycle de vie économique est confrontée aux plus lourdes charges. Ceux-ci sont 67,5% à considérer que la situation économique a empiré, sachant que pour le reste de l'échantillon l'insatisfaction économique décroît à mesure qu'on va vers les extrêmes en termes d'âge : les 18-24 ans tout comme les plus de 65 ans, généralement moins directement touchés par les fluctuations économiques, restent toutefois autour de 53% à déplorer l'état de l'économie.

c) Politiquement, un pessimisme qui épargne l'électorat naturel de la droite au gouvernement

Quelles implications peut-on envisager sur les comportements électoraux des Français en juin 2004 ? Si l'on se réfère aux modèles économiques du vote, un tel niveau d'insatisfaction, doublé d'un pessimisme certain pour l'année à venir laissait présager une défaite majeure pour l'équipe en place. Le schéma explicatif n'est peut-être pas aussi simple, car le lien entre la perception des fluctuations économiques et l'appréciation politique du gouvernement n'emprunte pas

obligatoirement les mêmes chemins cognitifs, et n'a pas forcément les mêmes implications selon que les individus soient de gauche ou de droite. Quand on analyse le niveau de satisfaction économique en fonction du positionnement gauche/droite, on constate ainsi que la perception d'une situation économique qui a empiré évolue entre 72,5% des individus qui se placent très à gauche et autour de 42% pour les électeurs se plaçant à droite ou très à droite. Parmi ces derniers, 27,5% considèrent que la situation s'est améliorée, soit près de trois fois plus qu'à gauche. De plus, le jugement prospectif chez les individus se plaçant à droite est plutôt favorable : 46,5% d'entre eux considèrent que la situation va aller en s'améliorant. D'ailleurs, c'est parmi les indépendants et les classes sociales favorisées que le niveau d'optimisme est le plus fort. On peut donc penser que pour l'électorat de la droite traditionnelle, l'économie n'est pas forcément une dimension pouvant entraîner un vote sanction, hypothèse qu'il conviendra de vérifier.

En revanche, à gauche et au centre, le jugement est non seulement marqué par l'évaluation négative de la situation économique mais aussi, pour les Français de gauche, il se caractérise par des prévisions le plus souvent pessimistes (les « très à gauche » sont 45% à penser ainsi, les « assez à gauche » 39,5%, à comparer aux individus du centre qui ne sont que 31% et penchent plutôt pour une stagnation à 43%). L'appréciation de l'économie n'a donc pas forcément nui à la droite dans son électorat « naturel », même s'il est fort probable, qu'au centre, la situation ne soit guère favorable au pouvoir en place a fortiori à gauche.

III) Un électorat toujours politiquement défiant

C'est une des tendances les plus marquantes dans la vie politique française des deux dernières décennies : l'électorat se caractérise par une montée continue de la défiance à l'égard des responsables politiques. Ainsi, en 1977, 32% des personnes interrogées considéraient « qu'en règle générale les élus » étaient « plutôt corrompus ». En 2000 la proportion avait doublé atteignant 64%. De même, entre 1977 et 1997, la part des personnes interrogées qui considéraient que « les hommes politiques se préoccupent des gens comme eux » est passée de 53% à 19%. Outre que les Français s'accordent dès 1988 avec la position selon laquelle « gauche et droite ne veulent plus rien dire », ils sont en 2000 près de 70% à considérer qu'aucun parti ne les représente bien et 74% à penser de même en ce qui concerne les leaders politiques. Même des institutions comme le Parlement sont touchées puisque la proportion de personnes interrogées se disant confiantes à son égard a baissé de 56% à 39% entre 1981 et 1999.

a) La défiance politique : une attitude dans le système ou anti-système ?

Cependant, les conséquences sur le système politique et sur les comportements politiques individuels ne sont pas aussi simples. Schématiquement, on peut classer les modèles explicatifs mobilisés pour analyser cette montée de la défiance selon une grille optimiste ou pessimiste. La lecture optimiste – fondée notamment sur l'idée d'un

citoyen critique ayant intégré les valeurs du postmatérialisme³⁶ (individualisme, critique des autorités) – interprète la défiance grandissante dans les démocraties occidentales comme une conséquence de l'élévation du niveau de diplôme et du développement des médias de masse, avec une prise de distance de la part des citoyens à l'égard des corps constitués et l'exercice d'un sens critique en leur défaveur. Dans ce cadre, la défiance à l'égard du politique devient une extension du rôle que doit jouer le citoyen en démocratie. Cette interprétation n'est pas sans fondement. En effet, les affaires de financement politique qui peuvent toucher même les plus hautes instances de l'État, les difficultés du pouvoir politique à résoudre certains des problèmes les plus importants dans les sociétés contemporaines sont autant d'éléments qui peuvent justifier la dénonciation de la probité des élus ou bien la critique de leur manque d'écoute. La défiance serait une attitude « normale » concernant des électeurs relativement bien informés et intéressés par la politique, des électeurs restant dans le système et qui y participent, ne serait-ce qu'en votant.

À l'autre extrémité du spectre explicatif, il y a la vision pessimiste de la défiance politique centrée sur les conséquences négatives de cette attitude sur le fonctionnement de la démocratie. Certains assimilent la défiance à

³⁶ Voir Schweisguth Étienne, « La dépolitisation en questions », dans Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve : une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 51-86 ; Bréchon Pierre, « Crise de confiance dans les élites politiques », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 47-70.

l'aliénation politique, le sentiment de se sentir étranger à son propre système politique³⁷, ce qui entraîne soit des phénomènes de délégation à des organisations politiques particulières³⁸, soit des phénomènes de mise en retrait des rôles attribués à la citoyenneté, notamment la tâche de désigner les responsables politiques. Cette interprétation rencontre un écho certain à la fois dans la tendance générale à une moindre participation électorale en France et dans d'autres démocraties avancées comme les États-Unis, mais aussi dans le développement des votes de protestation, et dans le succès des partis populistes en Europe, comme Le Front National, l'Alliance Nationale, la Ligue du Nord ou encore le FPÖ, construits notamment contre les élites politiques traditionnelles.

Chacune de ces deux interprétations contribue à expliquer des phénomènes politiques récents. Il est fort probable qu'au sein de l'électorat français, derrière cette montée générale de la défiance politique qui touche l'ensemble des groupes sociaux, coexistent d'ailleurs différents types de défiance : une défiance critique, « dans le système politique », qui n'éloigne pas les électeurs de la sphère politique, et une défiance « de rupture » qui entraîne un retrait durable, que celui-ci se traduise par l'abstention ou par le vote aux extrêmes.

Grâce aux données de cette enquête, on peut faire un point sur l'état de cette crise de la démocratie représentative en 2004. On dispose d'une

³⁷ Voir Lane Robert, *Political man*, New York, Free Press, 1972.

³⁸ Voir Gaxie Daniel, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978 ; Bourdieu Pierre, *La distinction : critique social du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

batterie de questions relatives au niveau de confiance envers différentes institutions (parlement, gouvernement, sans compter les institutions européennes qui ont été évoquées ailleurs), et d'une appréciation à l'égard du gouvernement Raffarin, qui nous permettra de mettre aussi en évidence la dimension politique de la défiance (ne pas avoir confiance dans un gouvernement de droite quand on se déclare de gauche peut être assimilé à une défiance dans le système et non hors le système). Enfin, a été intégrée dans le questionnaire une question traditionnelle sur l'appréciation générale portée sur le fonctionnement de la démocratie par les personnes interrogées. Avec ces quatre items³⁹, il est possible de dresser une typologie des défiances et des niveaux auxquels elles s'exercent : de celui de la politique au quotidien (le jugement du pouvoir en place), à celui du jugement global sur le système, en passant par l'appréciation des institutions.

Globalement, l'analyse en juin 2004 du niveau de défiance des Français donne des résultats contrastés. 66,5% des personnes interrogées désapprouvent le bilan du gouvernement et 30,5% l'approuvent (3% s'abstenant de répondre) mais elles sont 38,5% à lui faire confiance (note supérieur à 5 sur 10 sur l'échelle de confiance) et 21% à lui donner une

³⁹ Les libellés sont les suivants : « Dans l'ensemble êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait du fonctionnement de la démocratie en France ? », « Je vais vous citer un certain nombre d'institutions. Dites moi quelle confiance vous accordez personnellement à chacune de ces institutions. Le parlement français, l'Assemblée nationale ? Le gouvernement français ? », « Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le bilan du gouvernement à ce jour ? ».

note de 5/10, ce qui sur cette échelle se référant à l'univers scolaire des Français, équivaut à une mention passable. Les interviewés font toutefois plus confiance à l'assemblée nationale qu'au gouvernement puisque 45% lui accordent une note supérieure à 5/10 et 21,5% une note égale à 5/10. Enfin, le taux de satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie semble relativement similaire à celui mesuré dans les enquêtes précédemment menées par le CEVIPOF : même si seulement 8% des personnes interrogées se déclarent très satisfaites, elles sont 53,5% à en être satisfaites contre 26% qui ne sont pas satisfaites et 12% pas du tout satisfaites.

Même si les enquêtes précédentes utilisaient des modalités de réponse différentes pour cette dernière question, les niveaux d'insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie n'ont que peu évolué en 10 ans. Ainsi, en 1995, après l'élection présidentielle, les insatisfaits comptaient pour 43,5% de l'échantillon et en 2002, après le tumulte du 21 avril et de l'entre-deux tours, ils n'étaient que 38,5%. Autre fait marquant : en 2002, 37% des personnes interrogées déclaraient plutôt ne pas avoir confiance dans l'Assemblée Nationale, en 2004, on peut estimer cette proportion, à 31% (note inférieure à 5/10)⁴⁰. Ceci laisse à penser qu'il existe une forme de déconnexion entre les appréciations de l'action politique, des institutions qui la produisent et du système dans lequel elle

⁴⁰ Il semble d'ailleurs que les variations de pourcentage sur cette question soient imputables à l'introduction d'une note médiane (5/10).

s'opère. En cela, on retrouve la théorie d'Hans-Dieter Klingemann⁴¹ qui limite les conséquences de la défiance à l'exercice du pouvoir et non à une remise en cause du système démocratique et des valeurs qui le fondent.

b) 2004 : une défiance avant tout politisée

Les variations de pourcentage concernant l'appréciation du bilan du gouvernement et la confiance envers le parlement et le gouvernement peuvent paraître surprenantes car c'est l'appréciation du bilan de la majorité UMP-UDF qui pourrait être mesurée à trois reprises dans ces questions. En fait, l'étude des corrélations entre ces trois variables montre qu'elles ne mesurent pas le même phénomène. Les confiances envers le gouvernement et celle envers l'assemblée nationale sont fortement corrélées (0,65), mais la corrélation entre la confiance envers le gouvernement et l'appréciation du bilan du gouvernement est déjà plus faible (0,46). Celle entre la confiance envers l'assemblée nationale et le bilan gouvernemental est encore plus faible (0,28). Plusieurs logiques sont donc à l'oeuvre derrière ces trois questions, et vont bien au-delà de la simple appréciation des deux premières années du quinquennat de Jacques Chirac. Quand on analyse les corrélations de ces trois variables avec l'axe gauche/droite, on constate bien que de la politisation dépend considérablement le jugement sur le bilan du gouvernement (0,431),

⁴¹ Klingemann Hans-Dieter, « Mapping Political Support in the 90's : a global analysis », dans Pippa Norris (dir.) *Critical Citizens. Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, 1999, pp. 31-56.

indépendamment des questions statistiques⁴². Mais la confiance dans le gouvernement implique déjà une autre logique, probablement en rapport avec l'appréciation de l'institution elle-même (coefficient de corrélation 0,380), et c'est encore plus le cas pour l'Assemblée nationale (0,226).

⁴² Un coefficient de corrélation devrait être plus faible si l'une des variables de l'analyse compte deux modalités en comparaison avec le même coefficient appliquée à deux variables ordinales à plus de deux modalités. C'est pourquoi afin de limiter l'effet d'un nombre variable de modalités, les questions de confiance dans le gouvernement et l'assemblée nationale ont ici été recodées en variables à trois modalités (défiance/neutre/confiance). Il est alors possible de comparer l'incidence de l'axe gauche/droite sur les trois variables de confiance en limitant l'effet des modalités de réponse.

**Tableau 9 : Les niveaux de défiance
selon le positionnement politique des personnes interrogées
(Source : EES 2004)**

	Fonction- nement démocratie	Assemblée nationale	Gouverne- ment	Bilan du gouvernement
	% insatisfaits	% défiants	% défiants	% désapprobation
très à gauche	55,5	44	61	89
à gauche	34,5	33,5	51,5	91
milieu	32	36	40,5	67
à droite	31	20	23	47,5
très à droite	34	17,5	14	38
Ensemble	38	31,5	40	68,5

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des résultats inclus dans ce tableau. Tout d'abord les variations du taux d'insatisfaits à l'égard du fonctionnement de la démocratie sont particulièrement atypiques au regard des autres questions de confiance politique. Concernant ces questions, on note que l'axe gauche/droite influe avec d'autres facteurs sur les niveaux de défiance et de désapprobation, ces niveaux baissant régulièrement à mesure que les individus sont de plus en plus à droite. En revanche, on ne constate de différences pour l'appréciation du fonctionnement de la démocratie que dans un seul groupe, celui des « très à gauche » avec 55,5% (soit 17,5 points de plus que la moyenne de l'échantillon). La part d'insatisfaits est globalement la même dans les autres groupes, entre 31% et 34,5%. Cette différence des « très à gauche »

se confirme également pour le niveau de confiance envers les institutions. 61% d'entre eux éprouvent de la défiance à l'égard du gouvernement, soit 9,5 points de plus que le reste des individus de gauche et 21 points de plus que l'échantillon, cette défiance s'étendant plus souvent que dans les autres groupes politiques à l'Assemblée Nationale (44% contre 31,5% en moyenne dans l'échantillon).

Doit-on y voir une forme de radicalisation de cette frange de l'électorat, une prise de distance marquant dans ce groupe la progression de la défiance de rupture ? La réponse n'est pas aussi simple. Il y a en effet quelque chose de surprenant dans ces résultats puisque, traditionnellement, c'est parmi les répondants se situant le plus à droite ou les « ninistes » (selon l'expression de Nonna Mayer) que l'appréciation négative du fonctionnement de la démocratie était au plus haut. Une manière de vérifier si rupture il y a est d'analyser les différences en termes d'intégration politique dans les différents groupes. En plus de juger défavorablement le fonctionnement de la démocratie, un individu qui ne se reconnaît plus dans les partis, ne vote pas ou ne s'intéresse plus à la politique, a de grandes chances d'être dans une logique de distanciation avec le champ politique, et, à terme de s'en retirer définitivement. À l'inverse, si le même individu se caractérise par une certaine intégration dans le jeu politique à travers son intérêt, sa participation ou le lien partisan, sa prise de position à l'égard du fonctionnement de la démocratie peut être interprété comme une attitude dans le système. La reconduction en avril 2004 du gouvernement Raffarin, et globalement des

politiques qu'il a menées, a été parfois interprétée comme une forme de surdit      l'  gard de la volont   du corps   lectoral. Cela a pu conforter un sentiment de dissatisfaction    l'  gard du fonctionnement de la d  mocratie en juin 2004.

Or le groupe des   lecteurs tr  s    gauche et insatisfaits a un profil en terme d'int  gration politique assez similaire aux autres groupes d'insatisfaits qui se positionnent ailleurs sur l'axe gauche/droite. Les insatisfaits sont tous moins int  ress  s que les satisfaits, quel que soit leur position sur l'axe gauche/droite (11 points en moyenne), moins proches des partis⁴³ (5 points de diff  rence en moyenne pour la proportion de proches d'aucun parti) et ont moins vot   aux   lections pr  c  dentes⁴⁴ (pour la pr  sidentielle de 2002, -8,5 points en moyenne, pour les l  gislatives qui l'ont suivie -6,5 points). En revanche, quand on compare les diff  rents groupes d'insatisfaits, les moins bien int  gr  s restent, de

⁴³ La question de proximit   partisane dans cette enqu  te est d'une forme inhabituelle car il est demand   aux personnes interrog  es de quel parti elles se sentent proches alors qu'habituellement la formulation est « de quel parti vous sentez-vous le plus proche ou disons le moins   loign   ». cette variation de libell   entra  ne g  n  ralement de fortes diff  rences, en ce qu'un nombre cons  quent d'  lecteurs entretiennent une proximit   « par d  faut » aux partis (cf. Tiberj Vincent, *Le choix d'un Pr  sident : les modes d'  valuation des   lecteurs fran  ais (1995) et am  ricains (1996)*, th  se de doctorat, sous la direction de Nonna Mayer, 2002, pp. 153-233 ; Chiche Jean, Haegel Florence, Tiberj Vincent, «   rosion et mobilit   partisans », dans Bruno Cautr  s, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau d  sordre   lectoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 255-278) comme on le verra par la suite.

⁴⁴ On travaille ici naturellement sur des souvenirs de vote, soumis aux biais traditionnels de ce type de questions (sur-d  claration de la participation, sous-d  claration de certains choix politiques comme le vote Le Pen). Mais m  me si cette sur-d  claration existe elle a l'avantage de mesurer pour nos insatisfaits si la norme civique reste pour eux un   l  ment important.

loin, ceux qui se placent au milieu de l'axe gauche/droite, refusant ainsi de prendre partie dans l'espace idéologique français⁴⁵. Les « très à gauche » sont 54% à se déclarer peu ou pas intéressés par la politique alors que les « assez à gauche » sont 50,5% (soit un écart insuffisant pour être significatif) contre 70% chez les centristes. 28,5% des « très à gauche » insatisfaits déclarent s'être abstenus à la présidentielle et 31,5% aux législatives contre respectivement 27% et 26% pour les « assez à gauche » ou 49,5% et 51,5% pour les centristes. Enfin, il semble que l'intensité de l'alignement à gauche ait une incidence particulière sur le lien partisan : 42,5% des insatisfaits « très à gauche » se déclarent proches d'aucun parti, mais ils constituent le groupe le plus « partisan » parmi les insatisfaits, et rattrapent même des groupes « satisfaits » : pour les « assez à gauche » insatisfaits la proportion d'apartisans est de 52,5%, alors que pour les deux groupes de droite elle tourne autour de 50,5% et culmine à 76,5% pour les centristes. Chez les « satisfaits » seuls deux groupes ont une proportion plus faible de proches d'aucun parti : les « très à gauche » (29%) et les « très à droite » (33,5%).

Pour expliquer cette poussée de l'insatisfaction chez les « très à gauche », il semble donc que l'effet de la conjoncture doive être pris en compte, ce groupe restant finalement beaucoup mieux intégré que les

⁴⁵ Être « au centre » est une définition variable d'un individu à l'autre : c'est soit le centre idéologique, soit le marais (Deutsch Emeric, Weil Pierre, Lindon Denis, *Les familles politiques aujourd'hui en France*, Paris, Éditions de Minuit, 1966) soit encore le ninisme, qui correspond bien à une définition de soi simultanément contre la gauche et contre la droite (cf. Mayer Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, *op. cit.*).

centristes qui représentent bien cette défiance de rupture, à la fois par leur autopositionnement dans l'espace idéologique français et par leur relative résistance à se situer dans l'espace partisan.

Il importe également de souligner que la désaffection à l'égard du bilan gouvernemental est massive. Que les personnes interrogées situées à gauche soient majoritairement défavorables peut être un résultat attendu, mais une telle proportion de mécontents est rare et dénote une forte polarisation sur la question. Dans l'enquête CEVIPOF de 1995, 61% des personnes de gauche jugeaient défavorablement l'action du gouvernement Balladur, contre 35% au centre et 19% à droite. Pour les gouvernements socialistes qui avaient vu leur cote de popularité atteindre des niveaux « plancher » historiques avant les législatives de 1993, les proportions de jugement négatif étaient de 21,5% pour les personnes de gauche, 44% pour celles du centre et 74,5% pour celles de droite. En 2004, 90% des interviewés de gauche expriment un jugement négatif.

Plus surprenant est le faible niveau d'approbation du bilan gouvernemental dans son propre camp. 52,5% seulement des individus de droite en 2004 se déclarent satisfaits, 62% des individus « très à droite », tandis que les « centristes » penchent pour plus des deux tiers du côté négatif. Ces effets cumulés ont probablement leur incidence sur le résultat des européennes de 2004.

c) Les autres logiques de la défiance politique en 2004

L'effet des préférences politiques sur les niveaux de défiance a bien joué un rôle en 2004, notamment quand il s'agissait de mesurer la confiance dans le gouvernement ou d'apprécier son bilan. Une forme de défiance consubstantielle au fonctionnement normal de la démocratie s'est bien exprimée: que la gauche soit la plus négative à l'égard d'un gouvernement de droite est finalement attendu. Néanmoins le niveau de cette défiance politisée fait question, tout comme son extension au-delà des individus de gauche. Même les socialistes en 1995 n'avaient eu à affronter un tel niveau de désaffection dans l'opinion. Pour achever cette analyse de la défiance, nous avons voulu en confronter les niveaux à différentes explications, différents modèles : le modèle politique dont nous avons montré l'incidence précédemment, celui des variables sociodémographiques et celui de l'intérêt politique, ainsi que les différentes combinaisons qui peuvent en découler. La synthèse des résultats est exposée dans le tableau suivant, en termes de variance expliquée⁴⁶.

⁴⁶Les modèles notés en gras sont les meilleurs, tant du point de vue de l'explication que de la parcimonie. En modélisation statistique, la notion de bon modèle se fonde sur deux principes. Le premier, relatif, se fonde sur la part de variance expliquée (par définition sur une échelle de 0 à 100%) qui permet de comparer entre plusieurs explications du même modèle. Le second s'applique quand la part de variance expliquée par deux modèles est égale, dans ce cas c'est le modèle le plus simple, celui qui comporte le moins de variables explicatives, qui l'emporte.

Tableau 9 : Performances des modèles explicatifs de la défiance politique (Source : EES 2004)

Parts de variance expliquée ⁴⁷ (R2 de Cox et Snell)	Insatisfaits du fonctionnement de la démocratie	Défiants pour l'Assemblée nationale	Défiants pour le gouvernement	Insatisfaits à l'égard du bilan du gouvernement
Modèle socioculturel	6%	2%	3%	6%
Modèle politique	4%	4%	12%	19%
Modèle socioculturel et politique	8%	6%	13%	21%
Modèle socioculturel et d'intérêt politique	6%	4%	3%	6%
Modèle socioculturel, politique et d'intérêt politique	8%	9%	13%	21%

Il convient de noter, en premier lieu, que tous les modèles de défiance politique ne discriminent pas aussi bien les individus. Certains modèles, en particulier l'appréciation portée sur le bilan du gouvernement, produisent des écarts plus grands que d'autres entre les individus appartenant aux différentes catégories des variables explicatives. Dans

⁴⁷ Après élimination des variables non-significatives dans les différents modèles.

trois cas sur quatre, si l'on tient compte du principe de parcimonie, c'est la combinaison des variables socioculturelles et de l'alignement idéologique qui constitue la meilleure explication. Pour la dernière question, la combinaison simultanée des trois modèles constitue la meilleure explication. Néanmoins, quand c'est le gouvernement qui est en jeu, en tant qu'institution ou producteur de politiques publiques, le gain explicatif est relativement faible (1% à 2%). Il est donc nécessaire d'affiner les modèles afin de parfaire l'analyse.

Ainsi pour le bilan gouvernemental, l'âge est une variable significative, indépendamment de la position gauche/droite. Les catégories d'âge qui rassemblent les actifs sont proportionnellement plus défiantes que les plus de 65 ans ou les entrants dans l'âge adulte. Parmi les individus se plaçant à droite, l'insatisfaction dépasse la barre des 50% chez les 25-34 ans (54%) et les 35-49 ans (57,5%) alors qu'elle est en moyenne de 42,5% à droite. Chez les centristes, l'influence de l'âge est similaire bien que le niveau d'insatisfaction soit plus haut (67%) et ce sont les mêmes classes d'âge qui se caractérisent par leur plus forte attitude négative (70% pour les 25-34 ans et 75% pour les 35-49 ans). On peut y voir l'incidence de la réforme des retraites : ces classes d'âge sont en effet celles qui sont le plus concernées par les modifications introduites par la loi Fillon. D'une manière générale, c'est également dans ces âges que le niveau de participation politique est généralement le plus fort. Que le gouvernement Raffarin y ait perdu des points, est plutôt un signe de fragilisation pour la

droite modérée, fragilisation qui peut également expliquer en partie les échecs du printemps 2004.

En ce qui concerne la défiance à l'égard du gouvernement en tant qu'institution, seul le niveau de diplôme semble ajouter une part explicative, en complément de l'affiliation politique des individus qui reste la variable essentielle. Mais cet effet du diplôme est relativement marginal et semble n'avoir de réelle incidence qu'à la droite de l'échiquier politique. Par rapport aux diplômés du supérieur de droite qui restent 32,5% à ne pas avoir confiance dans le gouvernement, les « bacheliers et moins » de droite sont 45,5% à être défiant. Ce sont donc des Français de droite peu ou pas diplômés qui ne soutiennent pas un gouvernement qui devrait pourtant leur convenir compte tenu de leur proximité idéologique. Néanmoins, même chez ces individus, la défiance reste moins répandue que l'insatisfaction à l'égard du bilan gouvernemental. 65,5% des individus de droite insatisfaits lui gardent quand même leur confiance, ce qui n'est le cas que de 48,5% des centristes insatisfaits et 39,5% des individus de gauche dans le cas. Cela peut notamment s'interpréter comme la volonté d'un changement de cap, même si la nature et le sens de ce changement ne sont pas exprimés.

Les structures de la défiance à l'égard de l'assemblée nationale sont globalement moins politiques, à la différence de celle du gouvernement (4% de variance expliquée dans le premier cas, 12% dans le second). Pour progresser dans l'explication du phénomène, il est nécessaire d'inclure le niveau de diplôme et l'intérêt politique. En plus de l'incidence de

L'affiliation politique des individus, on constate que la méfiance à l'égard du parlement se retrouve d'abord parmi les peu diplômés et les « pas du tout » intéressés par la politique. Ces derniers peuvent exprimer par cette réponse, non pas seulement leur faible investissement dans les affaires publiques mais aussi leur prise de distance avec le système politique. Le groupe le plus défiant à l'égard de l'Assemblée Nationale est constitué par les « pas du tout » intéressés de gauche (66% de réponses inférieures à une note de 5/10), qui cumulent à la fois des raisons politiques et de « rupture » pour juger les députés français, le second groupe le plus défiant se retrouvant parmi les centristes « pas du tout » intéressés (53% de notes inférieures à 5/10). Toutefois, la défiance politisée reste marquante puisque 40% des « très intéressés » de gauche restent défiantes contre à peine 20,5% des « pas du tout » intéressés de droite. Le diplôme agit comme une sorte de correcteur, permettant probablement l'acceptation des règles du jeu institutionnel. C'est par ce biais qu'on peut expliquer, à gauche et au centre, que plus l'individu est diplômé, moins il est défiant à l'égard de l'assemblée : à gauche, on passe de 44% de réponses défiantes chez les individus ayant un niveau inférieur au baccalauréat à 27,5% chez les titulaires d'un diplôme du supérieur en passant par 40% chez les bacheliers ; au centre les proportions sont respectivement de 40%, 25% et 34% et à droite l'effet du diplôme est non-significatif.

Enfin, les insatisfaits à l'égard du fonctionnement de la démocratie restent assez hétérogènes. On a déjà insisté sur la particularité des « très à

gauche » pour cette question, mais le fait que l'introduction de l'intérêt⁴⁸ n'apporte guère à l'explication de la variable dépendante, laisse supposer que la réponse à cette question passe par des cheminements cognitifs très différents. On peut en distinguer au moins trois : l'insatisfaction politisée qui concerne les individus les plus à gauche, l'insatisfaction de rupture qui inclut les « pas du tout » intéressés (53% d'entre eux considèrent que la démocratie fonctionne mal avec des variations suivant la position sur l'axe gauche/droite : 62% à gauche, 41,5% au centre et 57% à droite) et l'insatisfaction critique au sens d'Inglehart et Norris (40,5% des « très intéressés » sont dans ce cas avec une pointe à gauche puisque 50% d'entre eux sont dans ce cas). Le diplôme continue de jouer dans le sens d'une réponse satisfaite. Mais c'est la polysémie des réponses qui importe. À quelle question répondent ici les individus ? Est-ce un jugement sur le système et son incapacité à résoudre les problèmes du moment ? Ou bien sont-ce les résultats des événements politiques du printemps 2004 qui sont en première ligne ? Une réponse « insatisfaite » va-t-elle dans le sens d'un rejet du système ou bien est-elle un appel à mieux faire ?

Cette enquête révèle l'existence d'une défiance multiple, qui semble toutefois avoir décliné par rapport à avril 2002. Certes, l'EES et le Panel Électoral Français 2002 n'ont pas recours aux mêmes indicateurs. Mais le fait que l'affiliation politique soit la variable dominante laisse penser que les Français de 2004 sont revenu à une logique finalement

⁴⁸ Par exemple les « très intéressés » par la politique ont toutes choses égales par ailleurs autant de chances que les « pas du tout » intéressés d'être insatisfait.

consubstantielle à la démocratie et à son régime d'alternance. Ce sont les gagnants aux européennes et aux élections de mars 2004 qui sont marqués par la défiance et cela constitue un mode normal, « dans le système », d'exprimer son rejet des hommes et femmes en place. L'autre grand enseignement de cette analyse est bien la faiblesse de l'UMP y compris dans son propre électorat. La surface électorale du parti du président se trouve considérablement réduite puisque même dans cet entre-deux que constitue le centre idéologique, l'appréciation politique de son bilan et la confiance qu'il inspire sont limités à la portion congrue.

IV) Les Français et leur offre politique : un état des lieux

On a déjà abordé précédemment à travers la thématique de la confiance à l'égard du gouvernement et des institutions, ce que certains désignent comme une de « crise de la démocratie représentative ». Un dernier angle que l'enquête EES permet de prendre en compte, est celui du rapport que les enquêtés entretiennent avec les composantes de l'offre politique. Il est courant de lier cette crise, qu'elle s'exprime par le vote extrême ou par la baisse de la participation politique (notamment l'abstention), à une critique de l'homogénéisation de l'offre politique. Par homogénéisation, on entend l'impression pour les personnes interrogées que gauche et droite ne veulent plus dire grand-chose, que les programmes des grands partis tendent de plus en plus à se ressembler.

Quand les personnes interrogées s'accordent très majoritairement à considérer que « gauche et droite ne veulent plus rien dire » (72% en

1995), cette opinion est parfois interprétée comme l'adhésion à la thèse de l'obsolescence de cette ligne de partage qui a pourtant structuré la vie politique hexagonale depuis la Révolution Française. Mais cette interprétation laisse place à un paradoxe : près de 9 français sur 10 continuent pourtant à y faire référence pour se situer politiquement. Il semble donc que « l'obsolescence du clivage gauche/droite » doive plus s'appliquer aux partis et mouvements politiques plutôt qu'aux électeurs eux-mêmes. Ceci renvoie d'ailleurs à des constats objectifs de convergence entre les différents programmes politiques dans les deux dernières décennies, notamment autour des questions européennes, de la gestion de l'économie et du rôle que l'État doit y jouer par exemple.

Ainsi, le 21 avril 2002 illustre bien cette homogénéisation perçue de l'offre politique. Juste avant le premier tour de l'élection présidentielle, 32% des personnes interrogées ne voyaient pas de différences entre les positions défendues par Jacques Chirac et Lionel Jospin sur les cinq domaines de politiques publiques suivants : l'insécurité, les retraites, les impôts, la façon de mener le dialogue social et la gestion des entreprises publiques. 67,5% des interviewés ont considéré au moins une fois qu'il n'y avait pas de différence entre ces deux candidats « sortants ». Retrouve-t-on près de deux ans après le coup de tonnerre d'avril 2002 des traces de ces symptômes d'homogénéisation qui ont, notamment à gauche, contribué à l'élimination de Lionel Jospin au premier tour⁴⁹ ? Ou bien

⁴⁹ Près d'un proche de socialistes sur deux n'ont pas voté pour le candidat socialiste en 2002, notamment par volonté d'influencer le programme du PS, plus à gauche, exprimant ainsi une sorte de « vote d'influence » (voir Chiche Jean,

l'action du gouvernement Raffarin a-t-elle revivifié ce clivage traditionnel ?

Dans cette perspective explicative de la crise de la démocratie, l'évolution du lien partisan joue également un rôle important, son érosion pouvant être causée par la perception d'une homogénéisation de l'offre politique. Les électeurs sont de moins en moins « fidèles » à un parti particulier, ceci se traduisant notamment par une plus forte volatilité des votes ou des changements de déclaration de lien partisan. La situation a donc considérablement changé par rapport au lien fort et stable que les politistes avaient remarqué, notamment dans le cas des Américains, mais aussi des Français⁵⁰.

Face à cette érosion du lien partisan, plusieurs théories s'opposent. Certaines y voient un mouvement positif fondé sur l'autonomisation des électeurs, permis par la mobilisation cognitive des dernières décennies, notamment l'élévation du niveau de diplôme et le développement des valeurs postmatérialistes. C'est notamment en France la théorie d'Alain Lancelot et de Philippe Habert⁵¹ d'un électeur libéré du carcan partisan, à même de choisir pour qui voter en fonction des programmes. Mais on en retrouve également trace dans les modèles du vote sur enjeu, voire de

Haegel Florence, Tiberj Vincent, « Érosion et mobilité partisans », *op. cit.*

⁵⁰ Bourdieu parlait ainsi à propos des moins politisés d'une forme de « remise de soi » aux partis, ceux-ci devenant à leur place l'instance de production des opinions politiques. (Bourdieu Pierre, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, 1977, pp. 55-89).

⁵¹ Habert Philippe, Lancelot Alain, « L'émergence d'un nouvel électeur ? » dans Philippe Habert, *Le nouvel électeur*, Paris, Vinci, 1996, pp. 21-58.

l'apparition de la *candidate-centered politics* de Martin Wattenberg⁵². Cette dernière théorie est particulièrement intéressante pour le point qui nous intéresse ici, en ce qu'elle appréhende le déclin partisan comme une « décentralisation cognitive ». Les partis perdent en importance dans les cognitions politiques individuelles non pas en raison de l'homogénéisation de leur programme mais parce que leur fonction de relais auprès de l'opinion est désormais remplie directement par les candidats et les médias. Enfin, il existe une série de théories qui lie plus directement l'érosion du lien partisan avec la crise de la démocratie représentative, une forme de désenchantement démocratique. C'est ainsi que Gérard Grunberg note la relation forte entre intérêt politique, acceptation des règles du jeu politique, à travers notamment la proximité partisane et la confiance dans le système et les acteurs qui l'animent. Ainsi, ce sont les plus « partisans » des Français qui s'avèrent également être souvent les plus intéressés par la politique et les plus confiants à son égard. Mais le schéma inverse se vérifie aussi : ne pas être du tout intéressé n'est pas que la conséquence d'une faible compétence politique mais également celle d'une défiance pour la politique, d'un rejet de la manière dont elle est faite et de son incapacité à traiter des problèmes qui comptent⁵³.

⁵² Wattenberg Martin, *The Decline of American Political Parties : 1952-1988*, Cambridge, Harvard University Press, 1990 ; Wattenberg Martin, *The Rise of Candidate-centered Politics : Presidential Elections of the 1980s*, Cambridge, Harvard University Press, 1991.

⁵³ Grunberg Gérard, « Sondages et participation politique », dans Bertrand Badie, Pascal Perrineau (dir.), *Le citoyen*, Paris, Presses de la Fondation nationale des

L'EES dispose des instruments nécessaires pour aller plus loin dans cette évaluation de la théorie de l'obsolescence du clivage gauche-droite et de l'érosion du lien partisan puisqu'elle intègre deux séries de questions permettant d'appréhender plus avant, l'une et l'autre. En sus d'une proximité partisane d'un genre inhabituel en France, dont on verra qu'elle est riche d'enseignement quant à l'évolution du lien partisan dans l'Hexagone⁵⁴, il a été demandé aux personnes interrogées d'effectuer deux tâches particulières : placer différents partis français⁵⁵ sur un axe gauche/droite en 10 positions conforme à celui utilisé pour leur propre placement, et d'évaluer leur probabilité de voter pour chacun d'entre eux, à partir d'une échelle de 1 (pas du tout probable) à 10 (tout à fait probable). Avec ces différents items, il nous sera alors possible de répondre à plusieurs questions. D'abord, on pourra déterminer l'état des forces politiques et de leur réception dans l'opinion à ce stade intermédiaire que constituent les élections européennes. Il nous sera également possible de déterminer dans quelle mesure le clivage gauche/droite peut rester pertinent en 2004, notamment en comparant les résultats de l'EES avec ceux d'une série de questions similaires posées dans l'enquête post-électorale du CEVIPOF en 1995. Enfin, on pourra vérifier plusieurs hypothèses quant au lien partisan et au clivage

sciences politiques, 2000, pp. 165-182.

⁵⁴ C'est d'ailleurs du fait de cette singularité que nous l'avons si peu employée dans les développements précédents, puisqu'elle ne permet pas les tris systématiques habituellement mesurés dans l'Hexagone.

⁵⁵ Ces partis sont : LO, la LCR, le PCF, le PS, les Verts, l'UDF, l'UMP, le MPF, le FN, le MNR et CPNT.

gauche/droite, particulièrement son éventuelle obsolescence, puisque mesurer la propension au vote pour différents partis permet de répondre à plusieurs questions simultanément : 1) la possibilité pour les électeurs de changer de camp, donc de dépasser cette logique d'organisation du champ politique, 2) de déterminer si on peut parler de lien partisan unique (comme le laisse entendre la proximité partisane dans sa conception traditionnelle), ou bien de lien multiple notamment en faveur d'un camp plutôt que d'une seule de ses composantes (ce qui aurait plus de sens dans un système de scrutin à plusieurs tours marqué notamment par des systèmes d'alliances interpartisanes), ou encore de lien « par défaut », le choix d'un parti faute de mieux, plutôt que d'une proximité positive à son égard, 3) enfin d'analyser si en France se développe une forme de négativisation du rapport au politique comme nous en avons fait ailleurs l'hypothèse⁵⁶.

⁵⁶ Tiberj Vincent « Compétence et repérages politiques en France et aux États-Unis : une contribution au modèle de "l'électeur raisonnant" », *Revue française de science politique*, 54 (2), avril 2004, pp. 261-287 ; Chiche Jean, Haegel Florence, Tiberj Vincent, « Érosion et mobilité partisans », *op. cit.*

a) La persistance de la logique gauche/droite dans l'appréciation des positions des partis politiques

**Tableau 10 : Le placement des partis sur l'axe gauche/droite
(Source : EES 2004)**

	Moyenne	% de placement en case centrale	% de placement dans le mauvais camp (centre inclus)	% NSP/NR
LO	2,4	7	16,5	1,5
LCR	2,2	6	16	3,5
PCF	2,5	7	14,5	1
PS	3,5	15,5	28,5	0,5
Verts	3,7	20	32	1
UDF	6,4	16,5	32	2
UMP	7,0	9,5	25,5	2,5
MPF	6,3	16	48,5	12,5
FN	7,8	7	27	2,5
MNR	6,7	12	43	8,5
CPNT	5,1	21,5	**	7

Le tableau ci-dessus permet de répondre déjà à certaines des questions posées précédemment. Quand on s'attache aux moyennes de placement sur cet axe gauche/droite particulier en 10 positions, on constate une gradation des partis de gauche vers ceux de droite, assez conforme aux placements généralement admis pour ces mouvements politiques.

Ainsi à gauche, la LCR et LO constituent les partis ressentis comme les plus à gauche, devant le PCF (de relativement peu d'ailleurs), puis

viennent le PS et les Verts situés en moyenne dans une position de centre-gauche. Par rapport à 1995, on peut déjà noter plusieurs évolutions. À l'époque, les deux partis trotskystes n'étaient pas distingués, mais l'« extrême gauche » et sa candidate à la présidentielle, Arlette Laguiller, étaient clairement situées comme les plus à gauche. Il semble qu'aujourd'hui les électeurs fassent de ces deux organisations des repères politiques clairs, à gauche de la gauche. Grâce à la notoriété d'Olivier Besancenot, la LCR est donc devenue en peu de temps un acteur politique lisible, à la différence par exemple du MNR ou de CPNT. Autre résultat intéressant, les Verts en 1995 n'étaient majoritairement placés à gauche que par les plus intéressés par la politique et les plus diplômés parmi les électeurs. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La stratégie d'alliance menée par Dominique Voynet, leur participation à la gauche plurielle et au gouvernement Jospin ont donc ancré ce parti à gauche dans l'opinion. En cela, eux aussi ont acquis une meilleure lisibilité.

À droite, les évolutions sont plus confuses. On constate bien en termes de placement moyen une gradation vers la droite quand on compare l'UDF, l'UMP et le FN. Néanmoins, si on ne retenait que ce seul critère, le MPF de Philippe de Villiers occuperait dans l'espace politique français une position similaire à l'organisation présidée par François Bayrou, voire serait légèrement plus centriste. De même, le MNR se serait considérablement adouci pour les personnes interrogées puisqu'il se situerait à gauche de l'UMP. Enfin CPNT serait le parti politique central, de manière quasi parfaite avec un placement moyen de 5,1. En fait, dans

ces trois cas, on constate un effet probable à la fois de l'unité de mesure utilisée pour recueillir les réponses et de son appropriation par les individus, ainsi que de leur niveau de connaissances réelles des partis qu'on leur a demandé de situer.

Comme pour leur propre placement, il semble que les individus utilisent la case 5, conséquemment à une certaine dérivation de l'échelle scolaire, comme la case désignant le centre (la frontière entre un camp et l'autre) avec vraisemblablement les mêmes caractéristiques que la case centrale de l'échelle gauche/droite dans sa forme traditionnelle en sept positions : comme jugement d'une appartenance du parti à placer comme réellement entre la gauche et la droite, mais aussi comme une case refuge pour éviter celle de « sans-réponse ». C'est ainsi qu'on peut expliquer des parts de placement au centre aussi fortes pour le MNR ou le MPF (respectivement 12% et 16% des réponses), parts similaires à celles de l'UDF ou du PS par exemple, alors que pour ces derniers on peut miser sur un effet de proximité réel au centre. Autre indication renforçant cette interprétation, les plus forts taux de « sans-réponse » sont obtenus dans le cas de ces deux mouvements, tout comme ils sont les plus mal placés dans leur camp. On a ici vraisemblablement affaire à un effet de méconnaissance de ces partis, d'un manque de lisibilité dans l'opinion, à la différence de la LCR par exemple. Le cas de CPNT doit être traité à part. Il semble, y compris pour les plus politisés, que ce parti ne soit pas classable selon les schémas classiques de l'axe gauche/droite. Le parti de Jean Saint Josse est bien au-delà de la droite et de la gauche – sentiment

confirmé par les résultats de la présidentielle de 2002 qui montraient combien ce parti avait su séduire des électeurs venant d'horizons politiques hétérogènes.

Naturellement le placement des partis est une tâche qui nécessite un certain niveau de connaissance politique. La question de la sophistication politique intervient donc dans les taux de bonnes réponses. Mais être un citoyen « ordinaire » influe plus sur le nombre de partis dont l'individu a connaissance que sur sa capacité à les situer⁵⁷. Le résultat le plus important de ces questions est que, comme en 1995, l'axe gauche/droite reste une dimension connue et pertinente pour les personnes interrogées. La théorie de l'homogénéisation de l'offre politique peut être pertinente, mais à l'échelle du système politique, des différences politiques fortes persistent entre les différents partis, tout au moins du point de vue des électeurs. Cependant, cela n'implique pas que les partis aient su recréer du lien avec l'électorat, en tout cas pas un lien aussi fort qu'il a pu l'être dans les années 1970.

⁵⁷ En 2004, les électeurs ordinaires font moins bien que leurs homologues de 1995, mais à la fois pour des raisons de mesure (l'axe gauche/droite en 10 positions est plus complexe à maîtriser que l'axe traditionnel en 7 positions) et d'intensité des messages politiques, la campagne présidentielle agissant comme une sorte de bachotage dans ce groupe.

b) Les renouvellements du lien partisan en France

L'EES nous permet d'analyser le lien partisan plus précisément que dans les enquêtes classiques, par une version alternative de la traditionnelle question de proximité partisane, par les mesures de la probabilité pour les personnes interrogées de voter pour la plupart des partis présents aux européennes. Traditionnellement, l'électorat hexagonal se caractérise par un lien partisan faible. Ainsi Annick Percheron⁵⁸ notait déjà qu'autant le processus de socialisation politique entraînait une transmission chez les enfants d'un attachement à la gauche ou à la droite conforme aux préférences parentales, autant la transmission du parti préféré par les parents semblait plus fragile, surtout en comparaison avec certains pays comme les États-Unis⁵⁹. Or depuis plusieurs années, il semblerait que ce lien déjà faible en France, comparé aux autres démocraties⁶⁰, s'érode : par exemple la concordance entre la proximité partisane et le vote s'avère de plus en plus faible quand on compare l'électorat lors des trois dernières présidentielles. On a également démontré la volatilité de la proximité partisane mesurée sur deux mois par

⁵⁸ Percheron Annick, *L'univers politique des enfants*, Paris, Colin, 1974.

⁵⁹ Ceci pouvait d'ailleurs s'expliquer par la relative instabilité du système partisan hexagonal, même si ces changements pouvaient s'apparenter le plus souvent à des changements de label, plutôt que la création de nouveaux courants politiques.

⁶⁰ Cf. Schweisguth Étienne, « La dépolitisation en questions », dans Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 51-86.

le Panel Électoral Français en 2002. Ainsi seulement 63% des panélistes qui se caractérisaient pourtant par des niveaux d'intérêt pour la politique et de diplôme supérieurs à celui des échantillons habituels des sondages d'opinion, n'ont pas changé de réponse à la question de proximité partisane lors des trois vagues. Il s'agit bien d'un relâchement du lien partisan comme l'indique la baisse en proportion des « très et assez proches » d'un parti (40% en 1988, 35% e, 1997, 32% en 2002). Mais on ne peut conclure que les partis aient pour autant perdu de leur importance pour les individus puisque dans le même temps le nombre d'apartisans, les individus qui ne se sentent proches d'aucun parti, n'a cessé de décroître dans le même laps de temps (17% en 1988, 11% en 1995, 6,5% en 2002). Le système partisan français dans sa dimension relative au lien partisan traverse donc une période de transformation, dont on ne mesure encore que les premiers effets.

1) L'érosion de la proximité partisane positive

L'EES s'inscrit bien dans cette phase de transition puisque le pourcentage de personnes interrogées qui choisissent un parti ne s'élève qu'à 49%, 47,5% déclarant ne se sentir proche d'aucun parti, et 3,5% n'ayant pas répondu à la question. Sur les 49% de « partisans » mesurés 13% se disent « très proches », 53% « assez proches » et 34% « pas trop éloignés » de leur parti « préféré », ce qui, à l'échelle de l'échantillon se traduit respectivement par des proportions de 6,5%, 26% et 16,5%. Ces résultats pourraient être alarmants et signifier une nouvelle étape dans la

crise de la démocratie représentative hexagonale, un divorce entre la demande et l'offre politique, une réplique silencieuse du 21 avril 2002. En fait, ce résultat s'explique différemment et nous permet de mieux comprendre le rapport des Français aux mouvements politiques qui essayent de les représenter. Le premier effet à prendre en compte ici est celui du libellé de la question de proximité partisane.

Tableau 11 : Comparaison de l'estimation de la proportion de partisans dans l'électorat selon différentes questions
(Source : EES 2004)

	% de « partisans »
D'une manière générale, y a-t-il un parti ou mouvement politique dont vous vous sentez proche ? Et si oui lequel ? (CEVIPOF 1995)	56,5
Voici une liste de partis ou de mouvements politiques. Pouvez-vous me dire duquel vous vous sentez le plus proche ou disons le moins éloigné ? (CEVIPOF 1995)	89
Vous considérez-vous comme proche d'un parti politique en particulier ? Si oui lequel ? (EES, 2004)	49

On note la relative similitude entre la question de proximité partisane positive (sans mention « du moins éloigné ») de 1995 et celle de 2004, en termes de niveaux. Certes, le passage de 56,5% à 49% en moins d'une décennie pourrait signifier la continuation de l'érosion du lien partisan, mais c'est sans compter sur l'effet de contexte. Entre une élection présidentielle qui a vu les candidats multiplier les messages politiques sur plusieurs mois et des élections européennes dont la campagne a suscité un faible intérêt dans le public, il est fort probable que les 7,5 points de

différence entre les indicateurs s'expliquent en grande partie par une moindre « réanimation » des identités politiques en 2004. Les niveaux restent donc comparables.

Le résultat le plus important, et qui nous permet de relativiser la faible part des « partisans » en 2004 est la différence entre les deux questions de proximité partisane de 1995. L'ajout de la mention « ou disons le moins éloigné » fait grimper la proportion d'individus choisissant un parti de 32,5 points. Cette augmentation n'est pas due à un effet « questionnaire⁶¹ » mais nous permet probablement d'appréhender les partisans « par défaut », les partisans « faute de mieux ». Les partisans « par défaut » correspondent plutôt bien avec le contexte de relâchement du lien partisan analysé précédemment, et l'image d'un électeur plus autonome et critique. Un partisan par défaut est un partisan connaissant son parti « faute de mieux », ce qui implique de savoir 1) quelles sont les positions qu'il défend et 2) avoir un avis nuancé, voire critique, avec ces positions. Difficile de connaître la part de ces partisans par défaut en 2004 puisqu'ils sont mêlés aux « apartisans », mais il paraît important de les prendre en compte, ne serait-ce que par quelques éléments de profils.

⁶¹On pourrait objecter qu'à la différence de la première question, qualifiée ici de positive, où les électeurs devaient nommer le parti dont ils se sentent proches sans aide de l'enquêteur, les électeurs disposent d'une liste en face-à-face. Mais d'une part ces électeurs qui ne choisissent un parti que dans le cadre de la question de proximité partisane traditionnelle, le font en connaissance de cause (par exemple ils savent où celui-ci se trouve sur l'axe gauche/droite, voir Tiberj Vincent, *Le choix d'un Président : les modes d'évaluation des électeurs français (1995) et américains (1996)*, thèse de doctorat, sous la direction de Nonna Mayer, 2002, pp. 166-204).

**Tableau 12 : Estimations de la part de partisans selon les questions
et les niveaux d'intérêt politique et de diplôme
(Sources : CEVIPOF 95 et EES 2004)**

	% Proches d'un parti (1995)	% Proches ou les moins éloignés d'un parti (95)	% Proches d'un parti (2004)
Moins du bac et pas intéressés par la politique	35	79,5	34,5
Moins du bac et intéressés par la politique	66,5	92,5	64
Bac et plus, pas intéressés par la politique	37,5	83,5	35
Bac et plus, intéressés par la politique	66,5	93,5	62

Ce tableau permet de mieux saisir les différences entre partisans positifs et partisans par défaut. La variable la plus discriminante, n'est pas le niveau d'éducation mais le niveau d'intérêt politique. Le diplôme permet généralement d'appréhender le niveau de compétence politique. Son absence d'effet dans les trois mesures de proximité partisane permet donc de dire que la proximité partisane reste une forme d'auto-catégorisation accessible, même aux moins politisés. L'intérêt politique est une variable plus complexe car elle mesure à la fois la compétence des citoyens mais également leur niveau de défiance et d'acceptation des règles du jeu politique habituel. Pour la question traditionnelle de proximité partisane, les deux variables ne jouent que marginalement, ce qui laisse supposer que l'effet de l'intérêt mesuré dans les questions de proximité positive

s'apparente à l'acceptation des règles du jeu plutôt que de la logique de compétence politique. Être intéressé, c'est aussi admettre que la politique telle qu'elle se fait, notamment à travers les affrontements partisans, convient. Il est donc logique que ce soient les personnes intéressés qui soient le plus souvent des partisans positifs en 1995 et en 2004 (respectivement 66,5% et 64%) et que les « pas intéressés » comptent plus de partisans par défaut. Dans ces catégories, en 1995, les partisans positifs sont 35% chez les individus titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat et 37,5% chez les bacheliers ou plus. Quand aux partisans par défaut, ils sont 44,5% dans le premier groupe et 46% dans le deuxième (leur proportion parmi les intéressés étant de 26%). Il est probable que ces proportions se renouvellent en 2004, compte tenu de la similitude observée pour les deux questions de proximité partisane positive.

2) Vers une approche plus large du lien partisan

Les partisans par défaut sont une des modalités parmi d'autres du lien partisan qui vient s'ajouter à la proximité partisane dans sa forme classique. Mais on peut aussi se demander dans quelle mesure les électeurs n'entretiennent pas d'autres liens avec les composantes de l'offre politique, autre que leur parti préféré, liens qui peuvent être positifs ou négatifs. Cela permettrait probablement de mieux expliquer pourquoi tant de panélistes dans l'enquête de 2002 ont changé d'affiliation partisane en moins de trois mois.

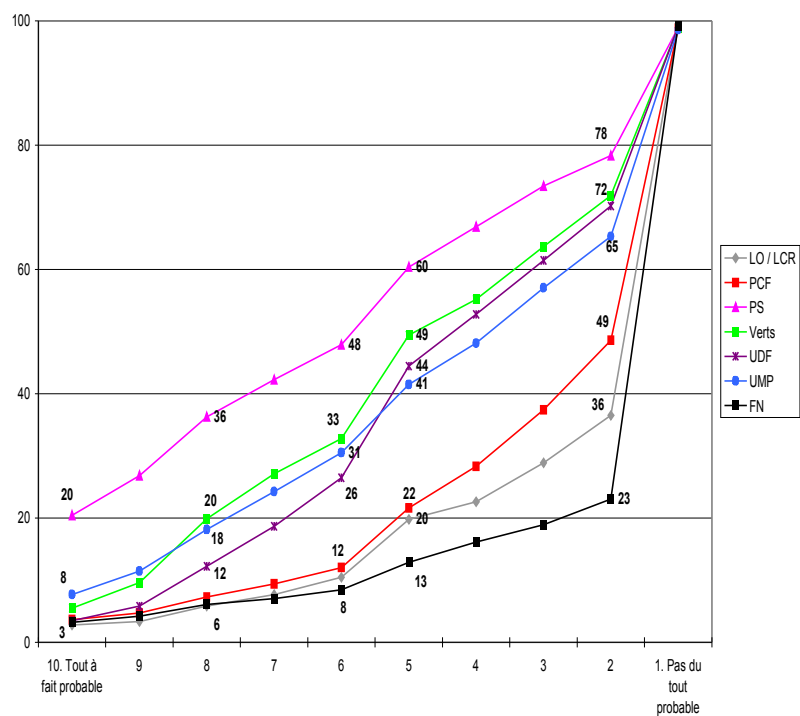
La sociologie électorale n'a souvent intégré que les liens partisans et raisonnements électoraux positifs, que ce soit pour le choix d'un candidat (voter pour le meilleur) ou pour le choix d'un parti (celui dont on se sent proche)⁶². Cependant, depuis quelques années, plusieurs travaux ont montré qu'il est parfois tout aussi important de connaître contre qui les électeurs se situent pour déterminer leur manière de raisonner et leur capacité à faire les choix qui leur sont demandés. C'est ainsi que les électeurs interrogés par Paul Sniderman gagnent en cohérence dans leur réponse quand on leur présente la position des deux partis américains sur certains enjeux plutôt que celle d'un seul (qu'ils en soient proches ou non) ou d'aucun, démontrant que le raisonnement des citoyens ordinaires marchent sur deux jambes, l'une positive, l'autre négative. Il est fort probable qu'en France, les électeurs aient besoin de plusieurs repères partisans pour accomplir leur rôle, ne serait-ce qu'en raison des effets des alliances ou du scrutin à deux tours qui peut entraîner l'absence des candidats de leur parti préféré. Ces repères peuvent également être utilisés pour se positionner le long des différentes lignes de clivages, d'enjeux ou de débats auxquels les électeurs sont confrontés.

Grâce à une batterie de probabilités de vote pour différents partis politiques, l'EES permet d'appréhender ces liens entre l'individu et les composantes de l'offre politique, que ces liens soient multiples ou singuliers, positifs ou négatifs. L'échelle de réponse allant de 1 (pas du

⁶² Catt Helena, *Voting Behavior : a Radical Critique*, New York, Leicester University Press, 1996.

tout probable) à 10 (tout à fait probable), on peut penser que les personnes interrogées ont pu l'utiliser suivant différents degrés de proximité, d'indifférence ou de rejet. L'analogie scolaire étant assez évidente, à la fois pour l'analyste et les personnes interrogées, des notes situées entre 8 et 10 peuvent vraisemblablement s'assimiler à un lien partisan positif, entre 6 et 8 à une forme de lien par défaut (positif mais faible), 5 à une forme d'indifférence (une mention passable, ni positive ni négative) et des notes inférieures à un lien partisan négatif qui prend une intensité toute particulière avec la note 1, pas du tout probable. Il sera également possible de savoir où en sont les Français avec leur système partisan en général et ses composantes en particulier et d'établir une sorte de cote de popularité.

**Graphique 5 : Probabilité de vote pour les partis
(pourcentages cumulés)**



Source : Enquête EES France 2004.

3) Première approche des probabilités de vote : le PS au plus haut

Avant d'en arriver à l'analyse des résultats proprement dits, un point sur les modalités de réponse doit être fait : les personnes interrogées n'ont pas rencontré de problèmes particuliers pour des questions inhabituelles dans les enquêtes françaises. Les taux de sans-réponses à ces questions sont particulièrement bas. Aucun n'atteint 1,5%, la plupart tournant autour du point de pourcentage. Malgré leur échelle de réponse en 10 et la référence explicite au terme de probabilité, ces questions n'ont donc suscité aucun sentiment d'autocensure, y compris chez les électeurs les moins politisés. Il se peut cependant que la « consistance » des opinions recueillies auprès des citoyens « ordinaires » soit moins forte, avec la possibilité accrue de réponses au hasard dans leur cas. On constate deux effets de seuils qui renvoie directement à la typologie du lien partisan que nous avons énoncé précédemment. Graphiquement, ces effets de seuils se traduisent par des ruptures de pente sur les différentes courbes. La première rupture se remarque autour de la note 5, notamment pour les courbes du PS, des Verts, de l'UDF, de l'extrême gauche et du PCF. Il semble que le choix d'une note 6 ou 5 entraîne bien le passage à une attitude différente à l'égard des partis, du positif plus ou moins fort à une sorte d'indifférence, de satisfecit en quelque sorte. La deuxième rupture a lieu entre la note 2 et la note 1, cette dernière pouvant s'entendre comme un rejet catégorique du parti, proche de ce qu'on a pu mesurer dans

l'enquête CEVIPOF de 1988⁶³ ou dans le Panel Électoral Français de 2002 conceptualisé par la notion de « rejet partisan »⁶⁴.

La première impression donnée par ce graphique est que l'offre politique à l'échelle de l'échantillon se décompose en trois groupes. Le premier est constitué par le PS, seul parti à recueillir un tel niveau d'approbation dans l'opinion. 20% des personnes interrogées considèrent comme tout à fait probable de voter pour les socialistes, soit une proportion 2,5 fois plus importante que le second parti, l'UMP. 36% de l'échantillon entretiennent avec lui un lien positif fort, auquel on peut ajouter encore 12% de probabilités 6 et 7. 60% des personnes interrogées lui affectent donc une probabilité de vote supérieure ou égale à 5. Il existe bien une partie de l'échantillon se situant dans un rapport négatif à ce mouvement politique dont 22% de très négatif, mais le capital sympathie du PS est sans commune mesure avec toute autre composante de l'offre politique.

Son rôle de parti leader d'un des deux camps politiques français explique vraisemblablement cette exceptionnalité. Après tout, la plupart des électeurs de gauche ont dû à un moment ou un autre de leur histoire électorale personnelle lui apporter leur suffrage, ne serait-ce qu'à travers l'effet mécanique du mode de scrutin français à deux tours ou par les différentes alliances qui ont ponctué l'histoire de la gauche française. En

⁶³ « Parmi les partis politiques suivants pourriez-vous me dire pour lequel vous ne voteriez en aucun cas ? »

⁶⁴ Chiche Jean, Haegel Florence, Tiberj Vincent, « Érosion et mobilité partisans », *op. cit.*

cela, on ne peut réduire l'ampleur des succès de mars 2004 uniquement au rejet du gouvernement en place, il y a aussi ce fort niveau de sympathie pour les socialistes.

Ce qui constitue une première surprise est le différentiel de traitement dans notre échantillon entre le PS et l'UMP, deux partis qui pourtant jouent un rôle similaire de parti « central » dans le système partisan interne à leur camp. Ce différentiel peut s'expliquer par la baisse de popularité de l'exécutif à l'époque. Rappelons qu'y compris à l'intérieur de son électorat, le gouvernement peine à recueillir un niveau de satisfaction majoritaire sur son bilan (52,5% chez les individus à droite et 62% chez les individus très à droite) et qu'il suscite un jugement négatif largement majoritaire dans les autres segments de l'opinion. Cela se ressent sur la probabilité de vote pour ce parti. Ils sont à peine 8% à considérer qu'il est tout à fait probable de voter pour l'UMP, ils sont à peine 20% à lui attribuer une probabilité de vote égale ou supérieure à 8 sur 10. L'UMP n'atteint que 44% des individus quand on prend le seuil des notes égales ou supérieures à 5, soit un retard de plus de 16 points par rapport à son concurrent socialiste. Cet indicateur vient donc s'ajouter aux précédents pour expliquer les revers électoraux de 2004. L'UMP est dans une situation difficile notamment face à son concurrent direct. Deux ans après la réélection de Jacques Chirac, à peine un tiers des électeurs entretient un lien positif avec son parti.

Plus grave pour la stratégie de l'union prônée par les chiraquiens après 2002, la courbe de probabilité de leur parti se situe au niveau des Verts et

surtout de l'UDF dans l'échantillon, alors même que ces deux partis peuvent être considérés comme de second ordre dans le champ partisan, tant en termes d'importance que de rôle politique dans la compétition pour le pouvoir. Pour le parti de François Bayrou, on peut considérer que cette proximité avec le parti du président est une bonne performance, sanctionnant cette fois-ci favorablement sa stratégie de différenciation, même si cet assez bon résultat n'augure pas forcément une traduction directe dans les urnes. La proportion de notes supérieures ou égales à 8 pour l'UDF s'élève à 12% contre 18% pour l'UMP, mais l'écart entre les deux partis se maintient pour les notes supérieures ou égales à 6 (26% contre 33%). L'UDF ne dépasse l'UMP que si l'on inclut le seuil de la note 5 (18% de l'échantillon contre 11%). Or celui-ci implique un satisfecit mais non un lien positif, encore moins une traduction électorale concrète. Il semble donc que le parti de François Bayrou doive encore rester dans la position d'allié de l'UMP.

Pour les Verts, les résultats sont plus positifs car mise à part la proportion de notes 10, pour tous les autres points analysés (notes supérieures ou égales à 8, notes supérieures ou égales à 6, notes supérieures ou égales à 5) ils constituent le deuxième parti « préféré » des Français, certes derrière le PS mais également devant l'UMP. Il est également intéressant de comparer les courbes des deux alliés des socialistes. Même s'il est difficile de distinguer entre écologistes et communistes pour les pourcentages de notes 10 (respectivement 4% et 5%), l'écart se creuse largement à partir du seuil des notes supérieures ou

égales à 8 en faveur des premiers (20% de l'échantillon) contre les seconds (7%). En cela, les Verts sont bien aujourd'hui en mesure de supplanter le PCF comme allié principal du PS, au moins nationalement (puisque cette analyse s'exerce sur un échantillon global), la Place du Colonel Fabien ayant encore une ressource d'importance dans les rapports de force internes à la gauche, à savoir son implantation locale.

Le PCF est dans une situation paradoxale aujourd'hui. Bien que considéré comme un parti de gouvernement, on le retrouve ici dans un troisième groupe de partis qui rassemble de facto les extrêmes. Avec des courbes largement inférieures aux autres partis, ces mouvements se caractérisent par un niveau de lien positif (notes 6 et plus) entre 12% et 8%. De même, si l'on prend le seuil des notes 5 et plus, alors que les partis du deuxième groupe (UDF, UMP, Verts) se trouvent à des niveaux autour de 40%, la part des personnes interrogées qui donnent aux partis du troisième groupe cet éventail de notes est inférieure au quart de l'échantillon. L'essentiel des personnes interrogées entretient donc avec le FN, le PCF et l'extrême gauche un rapport négatif, voire, de rejet. Certes, le PCF induit un rapport négatif d'une intensité moindre que pour l'extrême gauche et a fortiori pour le Front National, mais l'anticommunisme semble, près de 16 ans après la chute du mur de Berlin, être une attitude encore répandue dans l'électorat.

Il est à noter que l'extrême gauche n'a donc pas vu son capital sympathie dans l'opinion augmenter, bien au contraire, puisque non seulement elle est désormais encore plus rejetée que son concurrent

communiste, mais la proportion de personnes ayant un lien positif à son endroit (notes 6 et plus) n'est guère supérieure à son score à la présidentielle⁶⁵. On peut mieux comprendre les mauvais résultats de l'extrême gauche en 2004, la proportion d'individus lui attribuant une note de 8 ou plus étant de 6%, soit une proportion un peu supérieure à ce nous avons estimé être le « vote d'adhésion » pour les candidats trotskystes en 2002⁶⁶. Enfin, pour le FN, les résultats sont finalement attendus car ce parti est le mouvement qui suscite depuis 1988 le plus fort rejet dans l'électorat. On peut même envisager qu'intervienne un phénomène de sous-déclaration du lien positif à son égard, comme c'est souvent le cas dans les enquêtes d'opinion puisque, pour retrouver son score de 2004, il faut remonter au moins jusqu'au seuil des notes 5 et plus.

Au-delà de cette analyse des rapports aux différents partis, une cote de popularité électorale dans l'opinion, cette batterie de questions permet de répondre à plusieurs interrogations sur le lien entre l'offre politique et sa demande, notamment évaluer la négativisation du rapport aux mouvements politiques et la structuration du champ partisan en tant qu'espace des possibles du vote.

⁶⁵ Sachant qu'il est peu probable que des individus donnant des notes 7 (2% de l'échantillon) et 6 (3%) puissent être considérés comme des soutiens électoraux stables pour elle.

⁶⁶ Tiberj Vincent, « L'extrême gauche et la recomposition de la gauche traditionnelle à la veille des élections régionales », 2004, www.cevipof.msh-paris.fr/actu/elections/reg2004/pdf/11_tiberj01.pdf

4) La négativisation des rapports partisans

Sur la base des développements précédents, on constate que le rapport aux partis n'est que difficilement réductible à la seule proximité partisane, celle-ci d'ailleurs s'érodant de plus en plus. Nous avons notamment rappelé l'importance du rapport « par défaut » mais également l'importance des rapports négatifs aux partis et notamment le rejet partisan. Avec la probabilité de vote pour les différentes formations politiques hexagonales, il est possible de suivre dans le temps l'évolution de ce qu'on peut appeler la négativisation du rapport à l'offre politique. Entre 1988 et 2002, on a pu démontrer à la fois la baisse de l'intensité de la proximité partisane et l'augmentation du rejet partisan. Ce rejet peut s'avérer tout aussi utile que la proximité dans la détermination par les individus des choix politiques. Du point de vue cognitif, aboutir au choix d'un vote peut passer indifféremment par deux heuristiques, deux modes de raisonnement : soit l'individu essaye de déterminer de qui il est le plus proche politiquement (la proximité partisane est à cet égard un bon moyen), et l'on parlera d'heuristique positive ; soit, au contraire, il procède par élimination en excluant les candidats qui lui sont le plus éloignés (c'est alors le rejet partisan qui prime), il s'agira alors d'une heuristique négative. Or, dans le contexte de l'érosion du lien partisan traditionnel que nous avons évoqué, avec la montée de la défiance à l'égard des partis notamment, il semble que ce soit l'heuristique négative

qui prenne de plus en plus d'importance au détriment de l'heuristique positive. C'est ce nous confirme le tableau 13.

Les questions comparées n'ont pas le même libellé ni la même échelle de réponse. Dans les enquêtes 1988 et 2002, il est demandé aux personnes interrogées de déterminer pour quel(s) parti(s) ils ne voteraient en aucun cas. En 2004, c'est une probabilité de vote qui est mesurée en 10 positions. L'effet auquel on pourrait s'attendre en 2004, comparé aux questions précédentes, devrait être une dilution des réponses les plus défavorables aux partis, ne serait-ce que par la simple multiplication des modalités de réponses et le bruit statistique qui pourrait en découler. À ce présumé inféré des théories probabilistes s'ajoute aussi un effet théorique. Pour un individu, attribuer une probabilité de vote de 1 ou 2 marque déjà une forme de rejet partisan, faisant du choix effectif du mouvement politique concerné un événement quasiment impossible. Ici on aurait pu s'attendre à une plus faible part des réponses les plus négatives en 2004 quand on compare aux enquêtes précédentes de 1988 et 2002. Il n'en est rien, bien au contraire.

**Tableau 13 : L'évolution du rejet partisan entre 1988 et 2004
(Sources : CEVIPOF 88, 95 et EES 2004)**

	Ne voterait en aucun cas (1988)	Ne voterait en aucun cas (2002)	1. Pas du tout probable (2004)	Évolution (1988-2004)	Évolution (2002-2004)
LO/LCR	50,5	55	62	+12	+7
PCF	52	42	50	-2	+8
PS	12	17	21	+9	+4
Verts/écologistes	10,5	26	27	+16,5	+1
UDF	12	20,5	29	+17	+7,5
UMP/RPR	21	21	33	+12	+12
FN	70	81	77	+7	-4

Lecture de tableau : % d'individus déclarant un rejet partisan.

En seize années, le mouvement d'ensemble est celui d'une augmentation du rejet partisan. Trois partis suscitaient un taux de rejet égal ou inférieur à 12% (PS, écologistes et UDF) en 1988. Quant au RPR, il se distinguait déjà par un fort rejet (21%), sans commune mesure toutefois avec les extrêmes qui suscitaient un refus de vote majoritaire dans l'électorat. Deux septennats plus tard, seul le PS garde un taux de rejet inférieur à 20%. L'ancrage des Verts à gauche a multiplié son taux de rejet par 2,5 dans l'électorat. D'une manière générale, tous les partis, sauf deux, voient la part d'électeurs refusant de voter pour eux croître de manière significative. Seule l'UMP héritière du mouvement gaulliste stagne, conséquence des événements de 2002 et du vote « républicain »

du second tour de la présidentielle. Seul l'anticommunisme baisse dans cette période, effet probable de l'éclatement du bloc de l'Est.

Mais la négativisation du rapport à l'offre politique se confirme et s'accroît sur les deux dernières années, ce qui est révélateur de l'évolution du rapport entretenu par les électeurs à l'égard de certains mouvements politiques. La droite de gouvernement est la première touchée dans cette période, évolution qui renforce les analyses précédentes quant au divorce entre le gouvernement en place et les électeurs. On retrouve donc l'explication par le vote sanction des résultats électoraux de 2004. Un tel niveau de rejet ne peut être sans conséquence dans les urnes. Mais la montée du rejet de L'UMP semble également « contaminer » l'UDF malgré sa stratégie de partenariat critique. Des segments entiers de l'électorat traitent les deux partis de la droite modérée de manière indifférenciée.

La négativisation des deux dernières années se ressent aussi à gauche. Extrême gauche et PCF voient leur taux de rejet respectifs augmenter de manière significative. Autant, pour LO et la LCR, le résultat pouvait être attendu, vu leurs résultats électoraux aux régionales et cantonales, mais il semble que les électeurs sanctionnent aussi l'attitude des leaders de l'extrême gauche dans les deux dernières années. La gauche de gouvernement devrait pouvoir en retirer une certaine assurance quant aux mouvements de glissement de leur électorat vers la gauche de la gauche enregistrés le 21 avril 2002. Cependant, l'augmentation du rejet pour le PCF vient nuancer ce résultat, son taux de rejet en 2004 ayant retrouvé

son niveau de 1988. Les tentatives de réforme du parti menées successivement par Robert Hue et Marie-George Buffet n'ont donc permis de « normaliser » son image dans l'opinion.

Le rejet partisan prend donc une importance grandissante dans l'opinion des Français. Cependant l'EES se situe dans une période d'élections intermédiaires, peu propice à la confrontation des programmes et à la réanimation positive des identités politiques comme l'est généralement une campagne présidentielle. Un des angles de décision privilégié pour les électeurs peut passer par le jugement du bilan gouvernemental, au moyen d'un vote sanction, donc l'heuristique négative. Ce haut niveau de rejet partisan peut donc être consécutif à un contexte politique particulier et n'être que transitoire. Ce n'est cependant qu'une des évolutions possibles : si la négativisation croissante des rapports partisans persiste, elle peut avoir de lourdes conséquences sur les raisons du vote (sanctionner ou protester plutôt qu'adhérer), renforcer l'instabilité des majorités gouvernementales que l'on constate dans l'Hexagone depuis deux décennies, accroître les niveaux d'abstention, voter contre étant moins mobilisateur que voter pour⁶⁷ quand il s'agit du choix d'un représentant, et donc à termes, sur la légitimation des majorités en place.

⁶⁷ En 1995 nous avons évalué au second tour de la présidentielle la part des votants « négatifs » (qui se caractérisent par une antipathie à l'égard de Lionel Jospin et Jacques Chirac) à 14%. Leur taux de participation n'était que de 58% contre 83.5% chez les individus qui éprouaient de la sympathie pour au moins un de ces candidats (voir Tiberj Vincent, *Le choix d'un président, op. cit.* pp. 488-494).

5) « L'espace des possibles » électoral

Les liens partisans sont donc difficilement réductibles à la seule proximité partisane. Le rejet partisan peut être tout aussi heuristique pour les raisonnements politiques individuels et l'étude du rapport à l'offre partisane. Plusieurs faits nous laissent à penser que du point de vue de l'explication du vote, il ne faut donc plus désormais se contenter de la traditionnelle mesure de la proximité partisane. Que nombre d'électeurs entretiennent avec leur parti « préféré » un rapport par défaut (le moins éloigné) plutôt qu'un lien positif (le plus proche), que la proximité partisane soit devenue une attitude relativement instable, y compris dans le court terme et qu'enfin le lien entre proximité partisane et vote, bien que toujours fort, perde en capacité prédictive – autant d'éléments qui nous incitent à envisager que les préférences partisans des électeurs ne peuvent plus être réduites à un seul parti. Les électeurs entretiennent vraisemblablement des liens positifs mais d'intensité variable avec plusieurs composantes de l'offre politique, ne serait-ce qu'à cause du système d'alliance bipolaire français ou du mode de scrutin à deux tours. C'est pourquoi nous parlerons d'« espace des possibles » électoral, entendu comme l'ensemble des partis pour lesquels les électeurs sont susceptibles de voter dans l'absolu. Nous avons défini empiriquement cette propension au vote sur la base d'une déclaration par les individus d'une probabilité de vote supérieure ou égale à 6. Autrement dit, on mesure strictement le lien positif aux différents partis, quelle qu'en soit

l'intensité. On a donc comptabilisé pour chaque personne interrogée le nombre de partis dans cette situation.

Quand on analyse les rapports aux partis sous cet angle, on constate plusieurs faits intéressants. Pour 16,5% des interviewés, aucun parti sur les sept n'obtient une probabilité égale ou supérieure à 6. Ces individus pourraient être marqués par leur faible niveau de compétence et démontrer ainsi leur difficulté à maîtriser le champ politique. Il n'en est rien, puisqu'aucune des variables socioculturelles ne permet de prédire l'affectation d'un individu à cette catégorie. Ce sont les variables associées à la défiance politique telle que l'appréciation du fonctionnement de la démocratie, ou le non-placement dans l'un des camps politiques français qui semblent être à la cause de cette absence de lien partisan positif. 33% des centristes sont dans ce cas, soit trois fois plus que ceux qui se placent à gauche ou à droite, tout comme 25% des « pas du tout » satisfaits du fonctionnement de la démocratie contre 9,5% des « très satisfaits ». 86% de ces individus ont d'ailleurs déclarés ne se sentir proches d'aucun parti. C'est donc bien un effet de la crise de la confiance politique qui est ici en jeu, ce qui démontre combien celle-ci peut être préjudiciable à termes pour le bon fonctionnement du système représentatif hexagonal.

28% des personnes interrogées donnent une probabilité de vote supérieure ou égale à 6 à un seul parti, 32% le font pour deux partis et 16% à 3. Les trois quarts de l'échantillon sont donc dans l'une de ces trois modalités de l'indicateur. L'espace des possibles des électeurs Français est donc un espace relativement limité, loin d'englober l'ensemble des

composantes de l'offre politique. Cet espace semble d'ailleurs se limiter au camp d'appartenance des individus, quand ceux-ci en ont un. Quand ces individus, politiquement alignés, n'ont que deux partis dans leur espace des possibles, ces partis appartiennent tous deux au camp dans lequel se situent les individus dans 88% des cas. Quand trois partis constituent l'espace des possibles, ils appartiennent tous aux camps d'appartenance des individus dans 62% des cas. Ce n'est qu'à partir de quatre partis dans l'espace des possibles que les chances que l'un d'entre eux appartienne au camp adverse dépassent les 50% ce qui ne concerne que 16% de l'échantillon.

Enfin, l'étendue de l'espace des possibles dépend de trois variables par ordre décroissant d'importance : l'intérêt politique, l'axe gauche/droite et l'âge. Plus on est intéressé par le politique, plus le nombre de partis dans son espace des possibles est important (en moyenne 1,9 pour les très et assez intéressés, 1,7 pour les peu intéressés et 1,3 pour les pas du tout intéressés). Mais on peut y voir un effet de la défiance politique qui entraîne une plus forte négativisation à l'égard de l'offre politique, plutôt qu'un effet de compétence politique⁶⁸. Pour la position sur l'axe gauche/droite on aurait pu s'attendre à un espace des possibles plus étendu à mesure que l'on se rapproche du centre, mais cela n'est pas le cas. Les politiquement alignés placent en moyenne 1,8 partis dans leur espace des possibles contre 1,4 pour les centristes. Mais, comme le

⁶⁸ Comme appui de cette interprétation, le niveau de diplôme habituellement associé à la compétence politique n'a pas d'influence ici.

montre le tableau ci-après, cela s'explique par une attitude générale des centristes plus négative à l'égard des partis, et non pas par une incapacité à hiérarchiser les composantes de l'offre politique. Il est normal, en effet, que les individus qui refusent de se situer à gauche ou à droite soient aussi les plus distants à l'égard des acteurs politiques. Enfin, on constate une diminution moyenne de l'espace des possibles à mesure que l'âge des individus augmente (1,8 partis pour les moins de 35 ans, 1,7 pour les 35-64 ans et 1,4 pour les 65 ans et plus). On peut y voir plusieurs effets, d'abord celui du moratoire politique⁶⁹, les plus jeunes n'ayant pas encore cristallisé leur alignement politique. Cela peut également être un effet de la reproduction au long de la vie d'un choix partisan particulier comme l'avait déjà démontré l'école de Michigan en 1956. Enfin, on ne peut exclure un effet « génération », les plus anciens dans l'électorat ayant connu l'ère des partis et des affiliations politiques forts, tandis que les nouvelles générations se caractérisent par la critique à l'égard de l'offre politique et la volonté d'autonomie qu'implique le postmatérialisme.

Reste à déterminer comment cet espace des possibles se conjugue avec les autres variables d'alignement politique des individus. Pour cela, nous avons recueillis les probabilités moyennes de vote pour les sept partis concernés en fonction de la proximité partisane des individus et de leur positionnement sur l'axe gauche/droite.

⁶⁹ Muxel Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

**Tableau 14 : Les probabilités de vote moyennes
en fonction de l'affiliation politique et de la proximité partisane⁷⁰
(Source : EES 2004)**

	LO/ LCR	PCF	PS	Verts	UDF	UMP	FN
Proximité partisane⁷¹							
PC	3,9	<u>8,6</u>	<i>6,7</i>	4,7	2,1	1,9	1,2
PS	2,8	3,6	<u>9,1</u>	<i>5,6</i>	2,9	2,2	1,4
Les Verts	3,1	3,1	<i>5,3</i>	<u>8,2</u>	2,9	2,6	1,3
UDF	1,2	1,3	3,2	2,9	<u>8,6</u>	<i>6,7</i>	1,6
UMP	1,2	1,2	2,5	2,5	<i>5,7</i>	<u>8,6</u>	2,2
Position Gauche/droite							
très à gauche	3,4	4,1	<u>7,6</u>	<i>5,2</i>	2,3	2,0	1,6
à gauche	2,7	3,3	<u>7,7</u>	<i>6,0</i>	3,2	2,5	1,3
Centre	2,1	2,4	<u>4,9</u>	4,1	<i>4,3</i>	3,8	2,1
à droite	1,8	1,9	4,2	3,6	<i>5,5</i>	<u>6,2</u>	2,1
très à droite	1,7	1,7	2,9	2,7	<i>5,5</i>	<u>7,1</u>	3,2

Globalement, les deux variables de tris confirment la cohérence entre alignement politique des individus et espace des possibles électoraux. Les partis de gauche n'obtiennent des probabilités moyennes de vote supérieures à 5 que si les individus s'y placent également. Le résultat est le même pour les partis de la droite modérée. Les probabilités de vote des partis de gauche décroissent régulièrement à mesure que l'on progresse

⁷⁰ Lecture du tableau : probabilité de vote moyenne pour chaque parti en fonction de la proximité partisane ou de l'axe gauche/droite. En gras et souligné sont figurés les partis pour lesquels les individus sont les plus susceptibles de voter, en gras et italiques, les deuxièmes partis les plus susceptibles d'être choisis.

⁷¹ Pour des raisons de fiabilité statistique, nous n'avons pris en compte que les proximités partisans rassemblant plus de 40 individus.

vers la droite. L'effet est inverse pour les partis de droite ou d'extrême droite. On ne peut donc que réfuter les thèses de l'homogénéisation de l'offre, non pas qu'elles n'aient pas quelques fondements, mais même si les électeurs sont de plus en plus critiques et autonomes à l'égard de l'offre politique, ils continuent néanmoins à la hiérarchiser selon les schèmes politiques traditionnelles. La négativisation que nous avons constaté ne les empêche donc pas de continuer à différencier.

Plusieurs résultats doivent également être notés. À gauche, la proximité partisane permet de mettre à jour plusieurs lignes de clivage. On constate tout d'abord le rôle du parti dominant et fédérateur que constitue le PS, arrivant en deuxième position pour les proches du PCF et des Verts. Cela est lié à la transcription dans ces groupes d'électeurs des accords d'alliance de l'ancienne gauche plurielle. Les communistes sont d'ailleurs largement plus positifs à l'égard des socialistes (probabilité moyenne de 6,7) que les Verts (5,3). C'est étonnant et contre-intuitif puisque sociologiquement Verts et PS partageant plus que socialistes et communistes. On peut y voir l'effet de l'ancienneté politique de ce dernier couple partisan forgée dans les années 1970. Cette appréciation positive du grand frère socialiste est d'autant plus marquante quand on la compare avec le rejet de l'extrême gauche chez les communistes (probabilité de vote de 3,9 en moyenne), malgré une certaine proximité idéologique. Il semble que les proches du PCF fassent clairement le choix en 2004 de la gauche de gouvernement plutôt que du pôle de radicalité que constituerait une alliance avec la mouvance trotskyste. Il apparaît également que les espaces

des possibles des électeurs tendent à privilégier une alliance plus forte entre le PS et les Verts, au détriment de l'alliance traditionnelle avec le PCF. Les socialistes donnent une probabilité de vote moyenne de 5,6 aux Verts, contre 3,6 aux communistes. Les Verts rejettent quasiment autant l'UDF que l'extrême gauche et le PCF. Les individus se situant très à gauche ou à gauche donnent des probabilités de vote supérieures à 5 uniquement au PS et aux Verts. Le déclin du PCF se poursuit bien dans l'électorat de gauche.

À droite, on constate un effet de symétrie tronquée entre l'UMP et l'UDF en ce qui concerne la proximité partisane. Il semble que la stratégie de François Bayrou ait déplu aux proches de l'UMP, son parti ne recueillant qu'une probabilité moyenne de 5,7 alors que les proches des centristes accordent au parti chiraquien une probabilité moyenne de 6,7. On peut maintenant mieux expliquer la relative égalité de popularité entre ces deux partis à l'échelle de l'échantillon. Au sein de la droite, la hiérarchie entre les deux partis est respectée, l'UMP devançant dans les deux groupes concernés son partenaire, mais la confédération centriste est relativement mieux perçue hors de son camp (centre et gauche). Sa popularité relative risque donc bien d'être difficilement traduisible par une percée dans les urnes.

Les résultats pour les individus qui ne se placent ni à droite ni à gauche sont révélateurs. Ceux-ci se caractérisent par une plus forte négativité à l'égard des partis politiques, mais leur préférence va clairement au PS plutôt qu'à l'UDF, cette dernière étant au niveau des Verts en termes de

probabilités moyennes de vote. L'écart est marquant entre les deux partis dominants de l'espace politique français, l'UMP avec une moyenne de 3,8 étant largement devancée par le PS (4,9). Donc si ces individus prennent le chemin des urnes, malgré une certaine distance avec le monde politique, les chances sont fortes que cela soit en faveur de la gauche.

Pour conclure cette analyse de l'espace des possibles, il faut souligner que les électeurs qu'on dit « ordinaires » maîtrisent également ces questions. D'une manière générale, quand on prend le groupe des « peu diplômés peu intéressés », les probabilités moyennes de vote sont toutes plus basses. Mais les schémas notés précédemment restent similaires. À gauche, le PS et les Verts sont les deux partis préférés ; à droite, ce sont l'UMP et l'UDF. Les centristes « ordinaires » ne se distinguent guère du groupe des centristes dans leur ensemble. On constate aussi un effet de négativisation. Les citoyens « ordinaires » sont moins positifs à l'égard des partis de leur camp mais restent tout aussi négatif à l'égard des partis adverses que les citoyens les plus compétents et intéressés par la politique. Le PS par exemple recueille une probabilité moyenne autour de 6,6 chez les citoyens « ordinaires » de gauche alors qu'à l'échelle de l'échantillon elle tournait autour de 7,7, mais ils rejettent tout autant l'UDF (2,2), l'UMP (2,3) ou le FN (1,8) que le reste des électeurs de gauche. C'est donc probablement chez ces individus que se retrouve la plus forte proportion de votants négatifs. Mais être négatif n'empêche pas d'avoir les moyens cognitifs et les incitations nécessaires pour déposer un bulletin, même si c'est pour sanctionner plutôt qu'adhérer.

En conclusion de cette partie sur l'état de l'opinion des Français en 2004, essentiellement, le tableau dressé est celui d'un électorat socialement préoccupé et économiquement pessimiste, qui majoritairement penche à gauche. Contrairement à certaines thèses, les résultats électoraux de 2004 ne peuvent se limiter à une sanction d'humeur, bien au contraire. Certes l'UMP a clairement été désavouée, mais cette sanction aurait pu se porter sur d'autres que la gauche de gouvernement, le FN ou l'extrême gauche par exemple. Certes le PS a pu bénéficier d'un vote utile, au détriment des autres partis de son camp. Mais ce n'est pas l'histoire que racontent les probabilités de vote. Le PS profite clairement de son absence au gouvernement et du contexte favorable à ses thématiques sociales traditionnelles pour redorer son blason dans l'opinion. Que ce capital de sympathie perdure jusqu'en 2007, il est encore trop tôt pour le dire, mais le 21 avril semble loin.

Troisième partie : Vote d'Europe ou vote national ?

Les leçons des élections européennes

Quelles ont pu être les traductions dans les comportements électoraux de cette faiblesse de la droite au gouvernement et du pessimisme de l'opinion ? L'UMP et le gouvernement Raffarin ont-ils été sanctionnés par un vote de rejet ou bien est-ce la gauche qui a manifesté une capacité à attirer des voix sur l'adhésion à son programme, marqué par le thème de « l'Europe sociale » ? Le succès des listes de gauche est-il le signe avant-coureur d'une reconquête par la gauche de gouvernement de l'électorat français, notamment dans les classes populaires, après les succès enregistrés aux élections régionales et cantonales ? Assiste-t-on, au cours de ces élections, à un retour aux clivages économiques et sociaux traditionnels ?

Un autre type de question se pose également : y a-t-il eu un « vote d'Europe » ou plus exactement un vote sur l'Europe lors de ces élections ? On a souvent noté que les élections européennes sont utilisées par les électeurs pour « faire passer un message » sur des questions de politique nationale. Est-ce toujours le cas en 2004 et sinon quelle place ont tenues les opinions des Français sur l'intégration européenne dans leur vote du 13 Juin ? Finalement, comment expliquer que les électeurs se soient autant abstenus ? Est-ce dû au désintérêt relatif des Français à l'égard de l'Europe ou au manque de vigueur de la campagne électorale, courte et atone ?

I) Activités et appréciation de la campagne

Les campagnes électorales ont plusieurs fonctions vis-à-vis de la demande électorale⁷² : informer les électeurs sur les enjeux de l'élection et les éclairer quant aux alternatives qui leur sont proposées par les différentes forces en présence; « réactiver » les identités politiques, un phénomène qui se traduit par l'élévation de l'intérêt pour la politique durant la campagne électorale et une plus grande cohérence des attitudes politiques entre le début et la fin de celle-ci⁷³. Cependant pour que ces effets se manifestent, encore faut-il que les médias et l'offre politique informent les électeurs et participent à la formation de leur choix.

a) Des élections sans intérêt ?

Le premier constat qui s'impose est celui du très faible intérêt des électeurs français pour ces élections européennes. Seul un quart de notre échantillon (24,5%) déclare avoir été intéressé par la campagne électorale, un score nettement plus faible que celui enregistré quelques semaines plus tôt aux élections régionales (44%, un chiffre stable si on compare la même information en 1998 et 1992) et trois fois plus faible que celui constaté aux élections législatives de 2002 (74%⁷⁴, un chiffre lui-même en

⁷² Voir notamment pour une synthèse Gerstlé Jacques, « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de sciences politiques*, 46 (5), octobre 1996, pp. 731-753.

⁷³ Voir Tiberj Vincent, « Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis ; une contribution au modèle de "l'électeur raisonnant" », art. cité.

⁷⁴ Source, Ipsos pour le Figaro et Europe 1, enquête effectué le 5 juin 2002.

recul de près de 10 points par rapport à l'entre deux tours de l'élection présidentielle). L'amplitude de ces variations d'une élection à l'autre est importante, notamment dans un laps de temps aussi court que celui qui séparait en 2004 les élections régionales des élections européennes, un peu moins de trois mois.

**Tableau 15 : Comparaison des niveaux d'intérêts
pour les élections régionales et européennes (Source TNS-sofres,
baromètre des élections régionales vague 4, EES 2004)**

% d'électeurs intéressés par ⁷⁵	Les élections régionales	La campagne des élections européennes	Écart entre les deux élections
Sexe			
Homme	49	24	-25
Femme	43	25	-18
Âge			
18-24 ans	32	27	-5
25-34 ans	36	23	-13
35-49 ans	42	16	-26
50-64 ans	55	24	-31
65 ans et plus	56	37	-19
Profession du chef de ménage			
Agriculteur, artisan, commerçant	28	30	2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	56	30	-26
Profession intermédiaire	48	25	-23
Employé	35	22	-13
Ouvrier	31	20	-11
Autre	57	27	-30
Diplôme			
Sans-diplôme, primaire	40	27	-13
Secondaire	39	23	-16
Baccalauréat	48	22	-26
Supérieur	56	25	-31

⁷⁵ Les libellés des questions diffèrent, l'une testant l'intérêt pour les élections régionales, l'autre la campagne pour les élections européennes. Reste que la différence de niveau d'intérêt et la proximité des notions que recouvrent les deux questions nous semblent ne pas induire d'artefact.

Si l'intérêt pour les élections régionales obéit en 2004 à des logiques sociales bien connues, renvoyant à quelques différences près aux modèles classiques d'explication de la participation politique, il en va tout autrement de l'intérêt pour les élections européennes. La baisse, quasi-systématique, de l'intérêt pour ces élections est d'autant plus importante que les groupes sont politisés : moins 31 points chez les diplômés du supérieur, moins 13 points pour les sans-diplômes et les diplômés du primaire, moins 16 points pour les diplômés du secondaire. Les plus diplômés se sont ainsi rapprochés du manque d'intérêt pour les élections que l'on rencontre habituellement chez les moins diplômés. La tendance est similaire quand on analyse la profession du chef de ménage : des élections régionales de 2004 aux élections européennes du mois de juin, la baisse de l'intérêt pour le scrutin est particulièrement nette chez les cadres et les professions intellectuelles supérieures. On assiste ainsi à une forme de « lissage par le bas » des niveaux d'intérêt : les groupes sociaux habituellement les plus politisés ont été plus touchés que les autres par l'absence d'intérêt pour ces élections européennes.

Ce phénomène traduit-il un effet du calendrier électoral, les élections régionales ayant permis au processus de politisation de s'accomplir, mais pas les élections européennes tenues quelques semaines plus tard ? Ou bien cela traduit-il une désaffection particulière de la part des électeurs à l'égard de l'enjeu européen, phénomène amplifié par une campagne particulièrement peu éclairante et mobilisatrice ? Il est probable que chacune de ces interrogations contient une part d'explication. Que l'enjeu

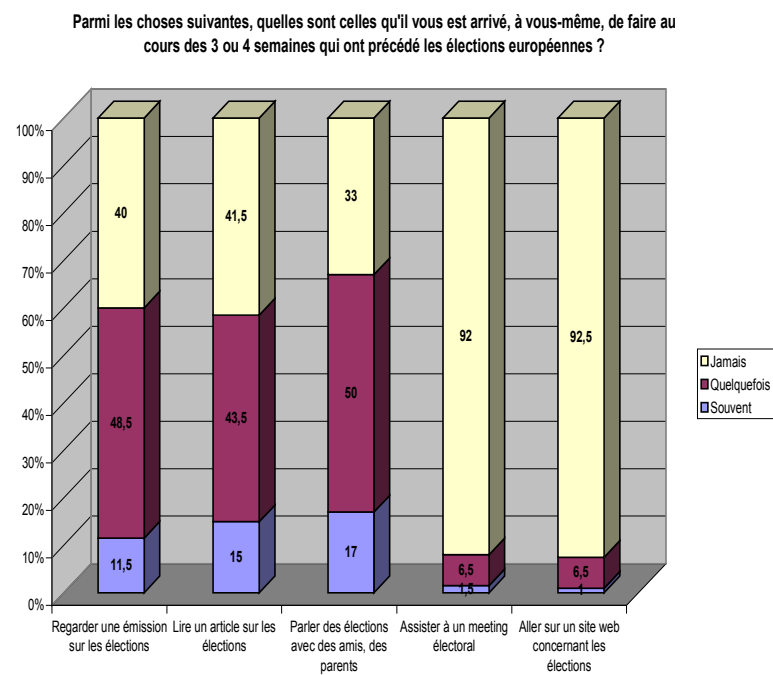
européen ne soit guère saillant au profit des préoccupations sociales ou économiques comme on l'a vu précédemment, même après deux mois de campagne, laisse bien penser que les questions européennes sont restées au second plan. La baisse de l'intérêt pour la campagne dans l'ensemble des groupes sociaux, notamment les plus habituellement politisés laisse penser, de son côté, que l'absence d'alternatives politiques sur les enjeux de l'intégration européenne constitue un véritable handicap à la mobilisation électorale.

Ce désintérêt, presque un « désinvestissement », des électeurs vis-à-vis des élections européennes, s'exprime si l'on considère l'intérêt pour la politique en général : le désintérêt pour les élections européennes et leur campagne est largement majoritaire chez ceux qui déclarent s'intéresser assez et beaucoup à la politique. Ce résultat est frappant parce qu'il n'est du tout en accord avec ce que l'on observe habituellement des liens entre intérêt pour la politique en général et attention, suivi et intérêt pour une campagne électorale particulière. La faible participation aux élections européennes trouve donc son ressort dans une double logique : celle de l'abstention traditionnelle et celle d'un désintérêt parmi les groupes sociaux habituellement politisés. Ce dernier point mérite toute notre attention : les électeurs ont-ils une moindre implication dans ces élections et dans leur campagne ou n'est-ce pas du côté de l'offre politique qu'il faut chercher l'explication de cette désaffection ? L'enquête EES permet de répondre à cette question à travers la mesure des activités menées par les individus dans les dernières semaines précédant l'élection.

b) Les activités des électeurs pendant la campagne

Le désintérêt pour la campagne s'explique-t-il par une faible attention des électeurs à l'égard des débats européens ? Les électeurs se sont-ils détournés des émissions de télévision traitant des élections ? Se sont-ils moins tenus informés ? On observe habituellement un effet cumulatif : plus un individu est intéressé par la politique, ou plus sociologiquement il se situe dans des groupes socialement favorisés (par le diplôme ou la profession par exemple), plus il suit la campagne électorale et s'informe des enjeux et alternatives politiques, phénomènes qui renforcent à leur tour l'attention et l'intérêt pour la campagne. À travers les prédispositions de l'individu, s'exprime donc souvent un « cercle vertueux » à l'égard de la campagne, le schéma étant inversé dans le cas de citoyens peu intéressés par la politique en général ou appartenant aux groupes sociaux les plus « dominés ».

Graphique 6 : Fréquence de plusieurs activités lors de la campagne
(Source : EES 2004)



Source : Enquête EES France 2004.

Nos données permettent tout d'abord de repérer deux types d'activités d'information. Le premier type a été pratiqué par une majorité d'individus et regroupe la lecture d'articles de presse, le visionnage d'émissions télévisées ou la discussion avec des amis ou parents sur les élections européennes. Cette dernière activité est d'ailleurs la plus courante, seul un tiers des personnes interrogées ne l'ayant pas pratiqué dans les 3 à 4 semaines qui ont précédé les élections. On retrouve ici une des formes de « délégation de la formation de l'opinion » notée dès les années 50 par des auteurs comme Lazarsfeld et Katz⁷⁶ et récemment remis à jour par des chercheurs comme Huckfeldt et ses collègues⁷⁷. Pour 8% de l'échantillon c'est d'ailleurs la seule activité pratiquée lors de la période précédant l'élection, et pour 25% une des deux seules activités effectuées. Les activités de deuxième type concernent une très faible partie de l'électorat : avoir participé à un meeting électoral et être aller sur un site Internet concernant les élections. Dans les deux cas près de neuf personnes interrogées sur 10 déclarent ne l'avoir jamais pratiqué dans le mois précédant l'élection. Malgré l'accroissement du taux d'accès à l'Internet en France au cours des deux dernières années, la « fracture numérique » persiste donc, tout au moins quand il s'agit de politique. Ce point mérite

⁷⁶ Katz Elihu, Lazarsfeld Paul, *Personal influence : the part played by people in the flow of mass communications*, Glencoe, Free Press, 1955.

⁷⁷ Huckfeldt Robert, Johnson Paul E., Sprague John, *Political disagreement : the survival of diverse opinions within communication networks*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

d'être relevé car l'Union européenne a beaucoup axé sa politique de communication sur l'Internet depuis le début des années 2000 dans le but, précisément, de combler le déficit d'information des citoyens. À cet égard nos données montrent, en tout cas pour la France, que cet objectif ambitieux nécessitera du temps.

Nous avons souhaité comprendre de manière plus approfondie les logiques socio-politiques d'explication du suivi des trois activités d'information les plus répandues dans notre échantillon (le visionnage d'émissions de télévision, la lecture d'articles de presse et les discussions politiques avec la famille ou les amis). L'âge et le niveau d'intérêt politique manifestent encore ici leurs effets.

Tableau 16 : Fréquence de pratiques de trois activités par âge et niveau d'intérêt politique

	Intéressés par la politique			Pas intéressés par la politique		
	Jamais regardé une émission	Jamais lu un article	Jamais parlé des élections	Jamais regardé une émission	Jamais lu un article	Jamais parlé des élections
18-24 ans	31	29	13	53	58	24
25-34 ans	36	37	21	57	55	44
35-49 ans	34	34	25	60	57	47
50-64 ans	23	27	22	55	43	52
65 ans et plus	22	20	20	43	38	47

(% d'individus par case ayant répondu « jamais »)

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

	Intéressés par la politique			Pas intéressés par la politique		
	Souvent regardé une émission	Souvent lu un article	Souvent parlé des élections	Souvent regardé une émission	Souvent lu un article	Souvent parlé des élections
18-24 ans	23	27	40	7	4	17
25-34 ans	9	18	16	4	5	7
35-49 ans	15	17	21	1	3	6
50-64 ans	17	25	26	2	5	7
65 ans et plus	32	38	31	8	8	8

(% d'individus par case ayant répondu « souvent »)

Il apparaît clairement que cette campagne n'a guère induit de pratiques particulières chez les électeurs les moins intéressés par la politique. Elle n'a pas joué, vis-à-vis des moins politisés, l'effet de stimulus activant un intérêt politique en sommeil entre deux élections. Qu'une majorité des « pas » ou « peu » intéressés par la politique déclare n'avoir jamais visionné une émission sur les élections ou lu un article sur ce sujet, manifeste donc que la campagne n'a pas su rencontrer le « public » dans son ensemble. Seul le groupe des citoyens politiquement attentifs semble s'être s'informé. Il est évident que le caractère « d'élections de second ordre » des élections européennes amplifie, pour ceux qui sont éloignés de la politique, la difficulté à vouloir s'informer sur les enjeux de ces élections.

Le niveau d'intérêt politique joue d'ailleurs bien dans le sens attendu : plus les individus sont intéressés par la politique en général et plus ils ont

lu un article, vu une émission ou parlé des élections européennes. Cet effet fait varier les pourcentages des pratiques d'information parfois du simple au double. Les pratiques d'information étant liées à l'âge, on peut se demander si l'effet d'une exposition à l'information politique joue dans le même sens selon les âges. Deux types de situations se présentent alors. Pour ceux qui se déclarent « assez » ou « très » intéressés par la politique l'âge a un effet positif et marqué sur les pratiques d'information aux deux extrêmes, chez les 18-24 ans et les plus de 65 ans : c'est dans ces deux classes d'âge qu'un intérêt pour la politique prononcé a un effet positif sur les pratiques d'information. En revanche, pour ceux qui se déclarent « peu » ou « pas du tout » intéressés par la politique, les effets de l'âge sont limités : ceux qui sont les plus faiblement politisés, quelque soit leur âge, ne déclarent pas souvent avoir pratiqué l'une des trois activités d'information sur les élections européennes. On constate néanmoins que, lorsqu'ils déclarent avoir pratiqué une activité d'information sur les élections européennes, les plus âgés (plus de 65 ans) qui se déclarent « peu » intéressés par la politique l'ont davantage fait par la lecture d'articles ou le visionnage d'émissions sur les élections⁷⁸. Les jeunes (18-24 ans) qui se déclarent également « peu » intéressés par la politique ont, lorsqu'ils ont pratiqué une activité d'information sur les élections européennes, plutôt recouru aux discussions politiques avec leur famille ou leurs amis. Il s'agit d'un effet de « compensation », ce groupe (18-24

⁷⁸ Cette classe d'âge est la plus consommatrice de médias audiovisuels ou écrits ce que montrent les données de l'enquête EES, indépendamment des niveaux de diplôme ou d'intérêt pour la politique par exemple.

ans peu ou pas du tout intéressés par la politique) comprenant le plus faible nombre de lecteurs d'information politique dans les journaux ou de téléspectateurs de JT

Enfin, sur ces trois activités quelques singularités supplémentaires apparaissent. Ainsi pour le visionnage d'émissions politiques, le type de journal regardé (service public ou chaîne privée) n'a pas d'incidence sur la pratique. Autrement dit un électeur suivant uniquement TF1 aurait eu autant de chances qu'un téléspectateur de France 2, à niveaux d'intérêt politique, d'âge et de fréquence de visionnage égaux, d'avoir regardé une émission sur les élections.

Pour la lecture d'articles de presse sur les élections, en revanche, le type de journaux lus durant les semaines qui ont précédé le scrutin, influe sur l'expérience d'information sur les élections européennes. Ainsi parmi les individus qui se déclarent « beaucoup » ou « assez » intéressés par la politique, seuls 7,5% des lecteurs d'un quotidien de gauche et centre-gauche n'ont jamais lu d'article sur les élections contre environ 21% pour les lecteurs d'un autre quotidien national ou d'un quotidien régional. Chez les « peu » intéressés par la politique, 14% des lecteurs d'un quotidien de gauche ou de centre gauche déclarent n'avoir jamais lu d'articles sur les élections, pourcentage qui s'élève à 36% chez les lecteurs d'un autre type de quotidien national et 47% parmi les lecteurs de la Presse Quotidienne Régionale.⁷⁹

⁷⁹Il est probable que la couverture des élections n'a pas été la même d'un quotidien à l'autre (sinon on n'aurait constaté de variations significatives chez les individus politisés). De plus le pic de non-lecture chez les lecteurs de la PQR

Dernier point en ce qui concerne la discussion politique on constate derechef une différence hommes/femmes, ces dernières tendant à moins parler des élections indépendamment de leur niveau d'intérêt ou de leur âge, les variations pouvant atteindre 10 points de pourcentage d'un genre à l'autre. Cette différence des genres ne cesse d'interroger les politistes, la situation des femmes à l'égard de la politique ayant pourtant évolué depuis les années 70⁸⁰.

c) Les raisons du désintérêt pour la campagne des européennes

Reste donc à analyser l'influence de ces différentes activités sur l'intérêt pour la campagne des élections européennes. Pour résoudre le paradoxe présenté plus haut (même les plus politisés et intéressés par la politique n'ont pas marqué d'intérêt pour les élections européennes de 2004 et leur campagne électorale), nous avons construit un indicateur de pratique des activités pendant la campagne qui cumule le nombre de réponses « jamais » aux pratiques d'informations (sur cet indicateur plus un score est élevé moins les individus ont donc pratiqué d'activités⁸¹).

laisse penser que ce lectorat tend à éviter la rubrique « élections », un constat qui relativise l'idée défendue par Henry Millner (*Civic Literacy : how informed citizens make democracy work*, Hanover, Tufts University, 2002) que la presse, quelle qu'elle soit, facilite et accroît la politisation des individus.

⁸⁰ Voir sur ce point Chiche Jean, Haegel Florence, « Les connaissances politiques », dans Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 273-292.

⁸¹ Nous avons rassemblé les individus qui ont effectué chacune des cinq activités et ceux qui en ont mené que quatre pour des raisons d'effectifs.

**Tableau 17 : Appréciation de la campagne
selon l'engagement des personnes interrogées
dans la campagne et différents indicateurs sociopolitiques
(Source : EES 2004)**

	Au plus n'ont pas praticué une activité	N'ont pas praticué deux activités	N'ont pas praticué trois activités	N'ont pas praticué quatre activités	N'ont praticué aucune des activités
Ensemble de l'échantillon	51,5	34,5	23	13	4
Parmi les intéressés par la politique	60	42	35	25,5	11
Parmi les diplômés du supérieur	57,5	28	23	13	7
Parmi les supporters d'un approfondis- sment de l'UE	57,5	36,5	28	17,5	7
Parmi les partisans de moins d'approfondissement	43	32	19,5	9,5	2,5

(% de personnes intéressées par la campagne des élections européennes)

Pour expliquer le faible intérêt pour la campagne européenne on peut mobiliser plusieurs explications, notamment une forme « d'euro-apathie » chez les Français : loin de leurs préoccupations immédiates, trop technique et complexe, sources d'inquiétudes, parfois présentée comme ne faisant pas partie des « vrais » enjeux politiques nationaux, l'intégration européenne n'arriverait pas à entraîner chez les électeurs un processus pourtant essentiel en période de campagne électorale, la « mobilisation cognitive ». La faible part des personnes interrogées qui ont placé l'Europe dans les problèmes qui se posent à la France aujourd'hui,

constitue un élément qui va dans ce sens, tout comme le niveau d'abstention beaucoup plus fort en juin 2004 que pour les élections régionales et cantonales. Cette explication est généralement avancée et elle a probablement joué dans le faible niveau d'intérêt pour cette campagne, mais le tableau ci-dessus fournit une autre grille d'interprétation, plus en défaveur cette fois de l'offre politique et des médias que des électeurs.

Plusieurs des pratiques ou activités de campagne mesurées dans l'enquête EES, traduisent en fait une dimension volontariste, plus ou moins forte, de s'informer sur les enjeux et alternatives politiques proposées (participer à un meeting par exemple). La distribution de l'indicateur qui mesure le nombre d'activités d'information politique effectuées, montre que les responsables politiques n'ont pas réussi à mobiliser les électeurs, y compris parmi ceux qui ont pourtant fait montre d'investissement dans la campagne.

Parmi ceux qui ont effectué au moins quatre des cinq activités mesurées (c'est-à-dire au moins les trois activités les plus courantes plus l'assistance à un meeting ou la visite d'un site Internet), une courte majorité considère avoir été assez ou très intéressé par la campagne. Ils ne sont plus qu'un tiers environ parmi ceux qui n'ont effectué que trois activités sur les cinq. Même parmi les individus intéressés en général par la politique, le score recueilli par la campagne des européennes n'est guère flatteur : 60% d'intérêt pour ceux qui ont effectué au moins quatre activités, 40% chez ceux qui en ont pratiqué trois. Et pourtant on sait que ces individus sont

aussi les plus favorables, les plus réceptifs aux débats politiques, les plus en phase avec la politique institutionnelle et les règles qui l'animent⁸², donc l'affrontement partisan. Le constat est similaire parmi les diplômés du supérieur qui généralement sont les plus favorables à la construction européenne. Enfin même en prenant en compte l'attitude à l'égard de l'approfondissement on retrouve le même résultat.

Cette campagne électorale n'a pu mobiliser aucun segment important de l'électorat français, pas même les électeurs politisés. Il est tout à fait fascinant de constater que cette conclusion vaut pour les électeurs quelle que soit leurs opinions sur l'intégration européenne : on peut considérer que la campagne, qu'elle ait été menée par les camps « europhile » ou « souverainiste », n'a pas répondu aux attentes des électeurs. Avec un tel niveau d'intérêt pour la campagne on peut même s'étonner qu'il y ait eu finalement une participation autour de 43%. Après tout, elle aurait pu être encore plus faible. Certains électeurs, bien que mécontents de la campagne, se sont vraisemblablement déplacés aux urnes, par européenisme ou anti-européanisme, ou par attachement au devoir civique du vote, plutôt que parce qu'ils ont été convaincus par les débats politiques qui ont eu lieu dans le mois qui a précédé les européennes.

II) Votes et non-votes le 13 juin 2004 : premières hypothèses

Traditionnellement les élections européennes sont parmi les moins mobilisatrices en France. Ainsi, en 1994, 46.3% des électeurs ne s'étaient

⁸² Voir Grunberg Gérard, « Sondages et participation politique », chapitre cité.

pas déplacés aux urnes pour les européennes alors qu'ils n'étaient que 39,6% aux élections cantonales de la même année, 30,7% aux élections législatives de 1993 et 31,2% aux élections régionales de 1992. Même en mettant à part les élections « préférées » des Français, les présidentielles et les municipales, les écarts de participation en défaveur du scrutin européen sont très importants (entre 6,5 et 15,6 points). La participation électorale n'a cessé de diminuer tout au long des années 1990, mais la désaffection hexagonale à l'égard du scrutin européen ne s'est pas démentie. Ainsi les élections européennes de 1999 ont vu l'abstention atteindre 52,2% et restent bien les moins mobilisatrices de la période (à l'exception du référendum sur le Quinquennat) : +10,2 points d'abstention par rapport aux régionales de 1998, +12,7 points par rapport aux cantonales de la même année et +20,7 points par rapport aux législatives de 1997. Quant aux élections européennes de 2004, elles

n'échappent pas à la règle puisque 57,2% des électeurs se sont abstenus⁸³. L'abstention au premier tour des élections régionales, trois mois avant, n'était que de 37,9%, au second tour elle n'était plus que de 34,3%, soit le plus fort écart de participation entre ces élections jamais atteint, presque 20 points, soit deux fois plus qu'entre les régionales de 1998 et les européennes de 1999. Indépendamment de l'augmentation générale de l'abstention en France, il semble bien que le scrutin européen suscite un surcroît d'abstention spécifique. On peut faire l'hypothèse qu'en 2004, s'ajoutait à cette « prime à l'abstention » un effet de contexte particulier.

La sociologie électorale dispose de plusieurs modèles pour analyser la participation aux élections. Le premier, fondé sur les variables socioculturelles (diplôme, genre, revenu, profession, voire aux États-Unis l'origine ethnique), dérive la participation de la place des individus dans leur société, ou de leur niveau de compétence politique. Mais d'autres propositions explicatives ont été formulées, notamment le caractère « instrumental » de l'abstention, reflétant le volonté des électeurs d'adresser un message⁸⁴, généralement négatif, aux forces politiques et au gouvernement, sans que pour autant ce comportement s'assimile à une

⁸³ À noter que la France se distingue de plus en plus de la moyenne européenne. Lors des premières élections européennes de l'histoire l'écart avec la participation moyenne dans l'Union n'était que de 2,3 points, en 1994 le différentiel était de 4,1, en 1999 de 2,4 et en 2004 de 11,7 points, dans les quatre cas en défaveur de l'Hexagone.

⁸⁴ Teirceira Ruy, *The disappearing american voter*, Washington, Proking Institution, 1992.

rupture définitive avec le vote et les partis qui le sollicitent. Il existe aussi une abstention qu'on peut qualifier « d'abstention défiante », manifestant la prise de distance critique à l'égard de l'offre politique, impliquant une forme de « fracture civique ». Pour distinguer ces différents comportements obéissant à des logiques causales distinctes, Anne Muxel parle d'« abstentionnisme dans le jeu », motivé par un retrait de l'acte électoral mais non de l'engagement politique en général, et d'« abstentionnisme hors du jeu »⁸⁵ marquant un retrait de la vie politique en général. François Héran⁸⁶ quant à lui analyse la reproduction dans le temps du comportement abstentionniste pour le caractériser. Il parle ainsi d'« abstention d'exclusion » qui se caractérise par une non-participation systématique au vote, d'« abstention stratégique » qui s'explique par la conjoncture électorale ou les enjeux de l'élection et enfin de l'« abstention de mobilité ou de transplantation » qui pointe un comportement spécifique selon le type d'élections, nationales ou locales, ces dernières entraînant la non-participation par manque d'intérêt pour des électeurs nouvellement installés.

On le voit de nombreuses grilles d'analyse peuvent être mobilisées, mais on ne peut négliger des effets particuliers à ces élections européennes. D'abord ces élections européennes ont-elles ou non été perçues comme

⁸⁵ Muxel Anne, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus : les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 125-160.

⁸⁶ Héran François, « Voter, toujours, parfois, jamais... », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 351-369.

des élections sur l'Europe ? Un « effet Europe », s'est-il ajouté aux facteurs explicatifs de la participation électorale rappelés ci-dessus ? Les électeurs « euro-apathiques », ne devraient guère- a priori- avoir d'incitation particulière à prendre part à une élection dont l'enjeu ne les intéresse pas, surtout en comparaison avec des électeurs « euro-enthousiastes » ou « europhobes ». Pour les électeurs « apathiques » à l'égard de l'Europe, leurs autres caractéristiques sociopolitiques (rapport au vote, défiance et intérêt pour la politique, niveau d'éducation, genre ou encore profession par exemple) devraient influencer leur participation au scrutin. Mais on peut aussi se demander si être contre la construction européenne est aussi mobilisateur qu'être pour, les électeurs « négatifs » à l'égard de l'offre politique sur laquelle ils ont à se prononcer pouvant préférer l'abstention à la participation.

La question se pose aussi de l'effet du manque d'intérêt pour cette campagne et de l'interaction que ce manque d'intérêt entretient avec l'intérêt pour la politique en général. On l'a vu ces deux variables bien que corrélées entre elles ne se recouvrent pas totalement : les « peu intéressés » par la politique ne l'ont pas non plus été par la campagne des européennes dans 9 cas sur 10, mais c'est aussi le cas de 38,5% des intéressés par la politique. Comment ces derniers se sont-ils alors décidés ? Ont-ils participé quand même ? Dernière hypothèse spécifique à cette élection concernant la participation : la possible démobilisation à droite. On l'a vu, la popularité du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin mais également celle de l'UMP sont particulièrement faibles dans

l'opinion en son ensemble, mais également à droite. Dans quelle mesure les électeurs de la droite insatisfaits n'ont-ils pas saisi l'occasion d'une élection secondaire pour adresser un message d'avertissement à l'équipe en place ? Ce message est-il passé par le retrait des urnes ?

Quant au vote lui-même, les résultats des élections eux-mêmes fournissent un premier jeu d'hypothèses, même si chacune d'elles dépend aussi des caractéristiques de l'électorat qui s'est effectivement mobilisé lors de ces élections européennes.

Tableau 18 : Rappel des résultats électoraux en 1999, 2002 et 2004

	Élections européennes 1999	Élection présidentielle 2002 (1 ^{er} tour)	Élections régionales 2004 (1 ^{er} tour)	Élections européennes 2004
Extrême gauche	5,18	10,44	4,58	2,56
PCF	6,78	3,37	3,25	5,88
PS	21,95	16,18	33,57	28,89
Verts	9,72	5,25	2,50	7,40
CPNT	6,77	4,23	1,64	1,73
UDF	9,28	6,84	12,12	11,95
UMP / RPR	12,82	19,88	21,67	16,64
MPF/souverainistes (99)	13,05	**	**	6,67
FN	5,69	16,86	14,70	9,81
Autres	8,76	16,95	5,93	8,47
Total	100	100	100	100

Ainsi, en commençant par le camp vainqueur des élections de 2004, on pourrait se demander si les fractures entre la gauche de gouvernement et son électorat populaire constatées le 21 avril 2002 se sont résorbées. Le

PS est redevenu au printemps 2004, le premier parti de France en termes électoraux⁸⁷. Doit-on y voir un retour au bercail des électeurs socialistes, qui s'étaient dispersés lors de l'élection présidentielle ? Si retour au bercail il y a eu est-ce parmi les couches populaires du peuple de gauche, dont il a été démontré l'insatisfaction particulièrement forte en 2002⁸⁸ ? Peut-on considérer que c'est le retour d'un vote positif pour la gauche de gouvernement et son parti leader, ou bien ne trouve-t-on pas aussi trace d'un vote sanction à l'égard du gouvernement, celui-ci relativisant alors le succès de la gauche et laissant peser l'hypothèque d'un éventuel retour en arrière en 2007 ? Les victoires de 2004 peuvent aussi être des succès en trompe-l'œil, notamment si l'on tient compte du niveau de participation. Après tout avec un tel niveau d'abstention, il est possible que seul le noyau dur des électeurs politisés se soit effectivement déplacé. Or considérer que ce noyau dur est représentatif des attentes et préférences des électeurs mobilisables mais s'étant abstenus n'est pas une évidence. Cette constatation vaut d'ailleurs pour l'ensemble des partis.

Les européennes n'ont pas profité au seul PS, ses deux principaux alliés ont vu aussi leurs scores progresser par rapport au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, à la différence de l'extrême gauche pour laquelle 2004 restera une année noire avec la perte de l'intégralité de ses conseillers

⁸⁷ Même si les scores des régionales sont calculés en fonction de la couleur partisane des têtes de liste, avec des listes uniques de la gauche dans certains cas qui minorent le score des partis alliés comme les Verts ou le PCF.

⁸⁸ Voir Rey Henri, *La gauche et les classes populaires*, Paris, La Découverte, 2004 ; Michelat Guy, Simon Michel, *Les ouvriers et la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

régionaux et de ses députés européens. Pour le PCF doit-on y voir un début de rémission de l'hémorragie communiste ou bien un sursaut sans lendemain ?

Quant aux Verts, les résultats aux européennes sont finalement mitigés : leur part de votants a effectivement progressé par rapport au score de Noël Mamère à la présidentielle (déjà un score de hautes eaux pour ce mouvement) mais elle reste inférieure à celle recueillie par la liste Cohn-Bendit en 1999 (9,72%). Est-ce un effet « vote utile » en faveur du PS, ou bien le score de 1999 ne découlait-il pas aussi d'un effet candidat conséquence de la personnalité et du style atypiques de l'ancienne tête de liste écologiste ? Enfin, ne constate-t-on une incapacité des Verts à traduire un capital fort de sympathie dans l'opinion (équivalent en termes de probabilités de vote à l'UDF ou l'UMP en 2004) en votes effectifs ? Après tout l'électorat de ce mouvement semble moins cristallisé en comparaison avec d'autres composantes de l'offre politique.

Enfin, en ce qui concerne l'extrême gauche, son faible score tant aux régionales qu'aux européennes était attendu. 2002 a paru être le signe d'une radicalisation de l'électorat autour d'un pôle stable à gauche de la gauche. Mais ce n'était pas le cas. Comme nous l'avons démontré, les raisons du choix d'Arlette Laguiller et d'Olivier Besancenot tiennent plus à la volonté d'influencer le programme de la gauche de gouvernement sur certains enjeux et priorités qu'une adhésion aux thématiques développées

par la mouvance trotskyste⁸⁹. En 2004, on peut penser que leurs résultats reflètent leur poids réel dans l'électorat, mais ceci reste à vérifier.

Quant aux partis politiques hors de la gauche, leurs destins électoraux sont plutôt hétérogènes. On ne peut que s'interroger sur les raisons de l'insuccès de l'UMP, alors même que « cette machine à gagner » fédératrice de la droite de gouvernement aurait dû marquer sa prédominance lors de ces élections, si ce n'est sur l'ensemble de l'offre politique, au moins face aux partis de son camp politique, à commencer par l'UDF. Or il n'en est rien. Par rapport au score de Jacques Chirac en 2002, l'UMP aux européennes a perdu près de 3 points de pourcentage. Elle est même en retrait par rapport aux régionales, déjà pourtant une défaite majeure. Le seul point positif est la progression par rapport au score du seul parti gaulliste aux élections européennes précédentes. De plus la domination de l'union chiraquienne sur son camp ne s'est guère affirmée, bien au contraire. Ainsi, l'UDF, principale concurrente de l'UMP, a progressé de plus de 2,5 points par rapport aux dernières élections européennes et de près de 5 points depuis la présidentielle. Enfin un parti comme le Mouvement pour la France a plutôt bien résisté, malgré la scission avec le RPF, la remontée du FN et la création de l'UMP.

Les résultats des partis de la droite modérée soulèvent cependant plusieurs interrogations. Dans quelle mesure le score de l'UDF est-il le

⁸⁹ Tiberj Vincent, « L'extrême gauche et la recomposition de la gauche traditionnelle », rapport cité.

signe d'une remontée de son audience électorale ? Est-ce un vote d'adhésion globale aux thématiques développées par François Bayrou ? N'est-il pas plutôt la reconnaissance d'une expertise sectorielle sur la question européenne par des électeurs qui, sinon, voteraient pour un autre parti ? N'y a-t-il pas derrière ce score un effet de mobilisation différentiel en sa faveur ? Après tout entre 1999 et 2002, l'UDF a perdu près de 1,4 point dans l'électorat et cela peut s'expliquer à la fois par des effets de compositions des suffrages exprimés ou par les questions différentes posées à l'électorat d'un scrutin à l'autre. Enfin, la confédération centriste a également pu être la bénéficiaire d'un vote sanction contre l'UMP, vote que les électeurs de droite concernés auraient préféré exprimer dans le giron de la droite de gouvernement.

Quant à l'échec de l'UMP, plusieurs interprétations peuvent être mobilisées, parmi lesquelles l'effet conjoncturel de l'impopularité du gouvernement et du parti qui le soutient semble être la plus évidente, si on reprend les indicateurs évoqués dans les développements précédents. Mais on peut aussi se demander si le parti chiraquien n'a pas non plus souffert de sa frilosité à l'égard de l'enjeu européen, avec une double hémorragie, par la frange de son électorat souverainiste vers le MPF et par sa frange europhile vers l'UDF, ce qui pourrait expliquer la perte de 5 points de pourcentage entre mars et juin 2004. Enfin, l'effet d'une éventuelle abstention différentielle plus forte de son électorat n'est pas à exclure.

Dernier parti auquel il convient d'accorder une attention particulière le FN. 1999 constituait les premières élections nationales postérieures à la scission des mégrétistes et a résulté en un niveau électoral historiquement bas pour l'extrême droite dans la décennie 1990. En 2004, le FN à lui seul a retrouvé un étiage aux européennes comparable à celui des élections de 1994 (9,81% contre 10,50%). Les européennes constituent donc un type d'élections plutôt défavorable à Jean-Marie Le Pen et ses partisans. Est-ce à cause d'une moindre mobilisation de son électorat « naturel » ou tout au moins du noyau dur de ses fidèles dans l'opinion ? Est-ce l'occupation d'un espace proche des thèses europhobes frontistes par les mouvements souverainistes (Philippe de Villiers, avec le MPF, devançait déjà de près de deux points le leader frontiste il y a dix ans) ?

III) Les raisons structurelles et conjoncturelles de l'abstention aux européennes

a) Remarques préliminaires quant à la mesure de l'abstention dans les enquêtes d'opinion

Qu'il s'agisse de mesurer l'abstention ou certains choix électoraux comme celui du FN, les sondages électoraux sont souvent critiqués sur leur niveau d'exactitude et la confiance qu'on peut leur accorder en la matière. Le conformisme social qui tend à faire sous-déclarer certains comportements ressentis comme minoritaires dans la communauté politique (attitudes ethnocentristes ou vote FN par exemple), les effets de

« ralliement au vainqueur » qui font surestimer les votes déclarés pour le camp qui l'a importé, les réticences des personnes interrogées à déclarer des opinions politiques considérées comme strictement privées, sont autant de biais qui peuvent fragiliser les résultats bruts des enquêtes⁹⁰. À ces biais on peut également ajouter les « répondants fantômes », ces personnes qui refusent de répondre à toutes les sollicitations concernant les sondages, dont on sait qu'ils se retrouvent souvent dans les couches les moins favorisées de la société. Enfin, on ne peut négliger les effets de « domination » décrits par Pierre Bourdieu, ou ceux du manque de connaissances politiques. Souvent ils induisent à la fois le désir pour les enquêtés de satisfaire aux demandes de l'enquêteur, en répondant même s'ils n'ont pas d'opinion sur la question, et un sentiment de n'être pas légitime à donner leur opinion en matières de politique.

L'instrument sondage n'est donc pas un instrument parfait, il reste soumis à de nombreux biais, mais utilisé convenablement il reste riche d'enseignements, y compris pour la question de la participation électorale qui nous occupe ici. L'importance des biais est aisée à connaître par le recours à d'autres types d'enquêtes, plus lourdes et dédiées aux phénomènes d'abstention et de non-inscription sur les listes électorales. Les analyses qui comparent les sondages du type de l'EES à ce type d'enquêtes montrent que la sous-déclaration de l'abstention dans les sondages politiques affecte le niveau (le pourcentage) mais non les

⁹⁰ Voir notamment le travail de synthèse de Marquis Lionel, *Sondages d'opinion et communication politique*, Paris, Cahiers du CEVIPOF n°38, 2004.

structures de l'abstention et ses logiques sociales. C'est ainsi qu'en couplant les données individuelles de l'échantillon permanent de l'INSEE avec les listes d'émargement électorales que François Héran et ses collègues ont pu vérifier l'incidence des variables comme le genre, l'âge, la profession ou le niveau d'études sur ce comportement, selon des logiques similaires à ce que l'on mesure dans les sondages d'opinion classiques⁹¹. De même on retrouve un schéma similaire quand on analyse l'abstention à partir des données écologiques.

Pondérées convenablement, les données de sondage peuvent donc nous éclairer quant aux logiques de l'abstention et de la participation. De même en comparant sur cette base des enquêtes d'opinion portant sur des élections différentes, on peut déterminer la part de spécificité de chaque élection, les biais de mesure restant généralement les mêmes d'une enquête à l'autre. Enfin, seuls les sondages électoraux permettent de tester simultanément les logiques sociales de l'abstention et ses logiques politiques.

⁹¹ Héran François, « Les intermittents du vote : un bilan de la participation électorale de 1995 à 1997 », *INSEE Première*, 09 (546), 1997, pp. 1-4 ; Héran François, Rouault Dominique, « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie d'abstention », Paris, *INSEE Première*, n° 414, novembre 1995.

b) L'abstention en 2004 : logiques sociales

**Tableau 19 : Profils sociaux des abstentionnistes en 2002 et 2004
(Source : Panel Électoral Français 2002 et EES 2004)**

	Élection présidentielle 2002 (1 ^{er} tour)	Élections européennes 2004	Écart
Ensemble	27	57	+30
Sexe			
Homme	26	56	+30
Femme	29	58	+29
Âge			
18-24 ans	30	62	+32
25-34 ans	30	71	+41
35-49 ans	26	65	+39
50-64 ans	24	50	+26
65 ans et plus	28	31	+3
Diplôme			
Sans-diplôme	27	68	+41
Primaire	15	48	+33
Secondaire	19	60	+41
Baccalauréat	21	60	+39
Supérieur	20	52	+32
Profession			
Agriculteur, commerçant, artisan	19	49	+30
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	37	+20
Profession intermédiaire	19	57	+38
Employé	21	63	+42
Ouvriers	25	60	+35
Inactif, étudiant	20	58	+38
Statut			
Indépendant, employeur	19	52	+33
Salarié du privé	20	62	+42
Salarié d'une entreprise publique	21	55	+34
Salarié de l'État ou des collectivités locales	17	45	+28

On constate tout d'abord, que les niveaux de l'abstention déclarée ont augmenté en 2004, par rapport à 2002, dans tous les milieux sociaux. La faible mobilisation électorale de 2004 est un phénomène qui a touché de très nombreux segments de l'électorat français et la participation recule dans des proportions comprises entre 20 et 48 points dans tous les groupes, à l'exception des 65 ans et plus qui se sont autant mobilisés en 2002 qu'en 2004.

La structuration sociale de l'abstention est néanmoins restée conforme globalement au modèle socio-économique classique d'interprétation du phénomène. Mais des nuances à ce modèle, voire quelques modifications sociologiques, s'expriment. Si le genre n'a pas eu d'effet significatif en 2004, comme c'était déjà le cas en 2002, l'âge en revanche a manifesté des effets significatifs et dans des directions inhabituelles. Habituellement, les classes d'âge les moins abstentionnistes correspondent à celles des actifs, les plus jeunes encore en phase de « moratoire politique », selon l'expression d'Anne Muxel, se distinguant par un rapport distancié avec le vote, et les plus âgés se retirant progressivement de la vie civique. Or, si en 2002, l'effet de l'âge était relativement limité (l'écart maximal ne dépassant pas 6 points entre classes d'âge), en 2004 l'écart a atteint 40 points entre la classe d'âge la moins (plus de 65 ans) et la plus abstentionniste (25-34 ans). D'une manière générale, c'est dans les classes d'âge habituellement les plus mobilisées que se retrouve le plus fort taux d'abstention en 2004 : par rapport à 2002, la proportion d'électeurs qui n'ont pas voté a été multipliée par 2,3 chez les 25-34 ans, par 2,5 chez les

35-49 ans. En 2004, même les entrants dans la vie électorale se sont avérés plus participationnistes que les actifs. Ceci n'est pas sans conséquence sur la composition en classes d'âge de l'électorat mobilisé : ainsi le 13 juin 2004, les 65 ans et plus comptent pour près d'un tiers parmi les votants alors qu'ils ne représentent qu'un cinquième de l'échantillon. De même les 35-49 ans, 28% de l'échantillon, ne représentent plus de 22% des votants.

Il est difficile d'expliquer ces variations en suivant le modèle classique des effets de l'âge. On ne peut non plus y voir un éventuel effet de génération quand on compare ces chiffres avec la structure de la participation en 2002. Reste donc l'effet de contexte. Ne trouve-t-on pas dans le comportement des classes d'âge actives le résultat de leur plus fort mécontentement à l'égard de l'état de l'économie et du bilan gouvernemental ? Rappelons que parmi les électeurs se situant à droite c'est parmi les 25-49 ans que les jugements négatifs à l'égard de la politique de Jean-Pierre Raffarin sont les plus fréquents. Dans ce type de configuration, un recours plus fréquent à une « abstention sanction » est une hypothèse tout à fait plausible.

L'effet du diplôme en 2004 est plus marquant qu'en 2002, avec une relation linéaire et positive, plus haut le diplôme, plus forte la proportion de votes exprimés. L'amplitude des écarts s'est agrandie en deux ans: en 2002 la différence entre les niveaux de diplôme se caractérisait par une amplitude de 12 points ; en 2004 elle atteint 20 points, comme si le cadre d'un « scrutin de second ordre », tendait à resserrer l'électorat autour des

groupes les plus dotés en capital culturel. Il est en effet possible que les électeurs diplômés soient plus souvent des électeurs constants plutôt qu'intermittents, grâce à leurs meilleurs niveaux d'information et d'intérêt pour la politique.

Enfin, pour ce qui est de la profession, on retrouve certains des aspects évoqués pour le diplôme notamment quand on compare l'évolution des catégories sociales supérieures et des catégories populaires. Tous les groupes ont été touchés par la montée de l'abstention, mais inégalement, ce qui renforce la place des cadres et professions intellectuelles supérieures chez les votants. En 2002 les écarts entre cette catégorie professionnelle et les autres étaient relativement faibles : 2 points de participation de plus que les commerçants, artisans, agriculteurs et les professions intermédiaires, 3 points de plus que les inactifs et étudiants, 4 points de plus que les employés et 8 points de plus que les ouvriers. En 2004 les écarts ont considérablement progressé : entre 12 et 26 points de participation de plus. Au final le poids des différentes catégories sociales dans l'électorat qui s'est déplacé aux urnes s'en trouve modifié de quelques points de pourcentages, ce qui peut expliquer aussi certains des résultats des européennes 2004, notamment la baisse du FN dont une grande partie de l'électorat se retrouve dans les couches sociales les plus abstentionnistes. Enfin, on peut noter que le statut des personnes interrogées entretient une relation avec le niveau de l'abstention, relation ayant abouti à une certaine surreprésentation des fonctionnaires et des

indépendants ou employeurs ou détriment notamment des salariés du privé.

c) L'abstention en 2004 : logiques politiques

En termes sociologiques, l'électorat qui a voté le 13 juin 2004 diffère donc sur plusieurs points du corps électoral dans son ensemble. Plus âgé, il se caractérise aussi par un resserrement autour des couches sociales les plus éduquées et qui exercent une activité professionnelle valorisée. Cette segmentation sociologique n'épuise pas l'explication de l'abstention constatée ce jour-là : parmi les groupes sociaux les plus politisés et les plus favorisés l'abstention a tout de même été très importante (c'est le cas d'un diplômé du supérieur sur deux ou d'un cadre ou profession intellectuelle supérieure sur trois). Il est donc vraisemblable que d'autres logiques soient à l'œuvre, liées à des facteurs politiques structurels ou conjoncturels.

Tableau 20 : Profils politiques des abstentionnistes en 2002 et 2004
(Source : Panel Électoral Français 2002 et EES 2004)

	Élection présidentielle 2002 (1 ^{er} tour)	Élections européennes 2004	Écart
Ensemble	27	57	+30
Positionnement politique			
À gauche	25	59	+34
Centre	33	65	+32
À droite	23	49	+26
Intérêt pour la politique			
Très intéressé	17	25	+8
Assez intéressé	24	48	+24
Peu intéressé	34	64	+30
Pas du tout intéressé	54	78	+24
Fonctionnement de la démocratie			
Très satisfait	18	36	+18
Assez satisfait	28	55	+27
Peu satisfait	30	65	+35
Pas du tout satisfait	37	61	+24
Rapport à un parti ⁹²			
Très/assez proche d'un parti	**	40	
Proche d'un parti	**	60	
Proche par défaut d'un parti	**	60	
Aucun lien partisan	**	84	

⁹² Cette variable a été construite à partir de la question de proximité partisane particulière de l'EES, de la proximité partisane générale (intensité du lien) et de la probabilité de vote. Les très/assez proches d'un parti regroupent les individus qui se disent très ou assez proches d'un parti (q30b), les proches d'un parti, ceux qui désignent un parti à la question de proximité partisane (q30a), les proches par défaut, les personnes interrogées qui n'ont pas de proximité partisane déclarée mais attribuent à au moins un parti une probabilité de vote supérieure à 5. Les « aucun lien partisan » rassemblent le reste de l'échantillon.

La première observation qui ressort du tableau ci-dessus est qu'en termes de familles politiques, la gauche et la droite n'ont pas également mobilisé en 2004 alors qu'elles avaient su le faire à jeu égal, lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : selon l'enquête EES, le 13 juin 2004 à peine 41% des individus se plaçant à gauche, sur l'échelle gauche-droite, se sont déplacés aux urnes, soit une proportion similaire à celles des centristes. La droite pèse 7 points de plus parmi les votants (42%) que dans l'échantillon (35%), la gauche, 2 points de moins (41% contre 39%) et le centre 5 points de moins. Ceci est d'autant plus étonnant, à première vue, que la droite est sortie perdante de cette élection, et qu'une partie non négligeable de son électorat naturel jugeait négativement le bilan du gouvernement Raffarin.

Cet écart de mobilisation s'explique en fait par un effet de composition des différents groupes plutôt que par un réel effet du positionnement idéologique des électeurs. Quand on contrôle l'effet des positions idéologiques sur l'axe gauche-droite par d'autres variables, comme l'intérêt politique, le type de lien partisan ou l'appréciation du fonctionnement de la démocratie, son influence, toutes choses égales par ailleurs, s'avère en fait non-significative. L'explication de cet effet de composition est la suivante : parmi ceux qui se situent à gauche on compte davantage de personnes se déclarant « peu » ou « pas du tout » intéressés par la politique, moins de personnes ayant un lien partisan fort et davantage de personnes issues des catégories populaires. La mobilisation de la gauche le 13 juin 2004 a donc été moins forte, non à

cause d'une éventuelle incapacité à mobiliser son camp. La gauche, plus hétérogène socialement que son adversaire, part avec un certain handicap dans ce type de « scrutin de second ordre ».

Pour le reste, que l'on prenne en compte le niveau d'intérêt pour la politique ou encore le type de lien partisan et l'appréciation du fonctionnement de la démocratie, l'impression que laissent les écarts de mobilisation est celle d'un rétrécissement du corps électoral autour des groupes les plus politisés, une sorte de noyau dur des électeurs. Ainsi, parmi les abstentionnistes du 13 juin 2004, la part de ceux qui se déclarent « très intéressés » par la politique n'a progressé que de 8 points, dans un contexte d'augmentation générale de l'abstention. Mais cette part a doublé chez ceux qui se déclarent « assez » intéressés et concerne près de deux personnes sur trois dans le groupe des « peu » intéressés par la politique. Quant aux « pas du tout » intéressés, à peine un sur cinq déclare s'être déplacé aux urnes alors qu'ils étaient près d'un sur deux le 21 avril 2002. Le même type de constat pourrait être établi en tenant compte non plus de l'intérêt pour la politique mais de la proximité partisane.

La structuration de la participation a donc évolué fortement d'une élection à l'autre. Quand il s'agit d'élire un président le niveau de participation est non seulement plus fort, mais le corps électoral est plus hétérogène, y compris en termes de niveaux de « sophistication politique ». Dans ce cadre, les effets de la compétence politique sont réduits, les citoyens « ordinaires » ne se distinguant guère de leurs

homologues plus « sophistiqués »⁹³. Les élections européennes, notamment après une campagne aussi peu mobilisatrice, démontrent bien que le niveau de « sophistication politique » devient discriminant dans la participation ou non des électeurs dès lors que les enjeux sont plus diffus et difficiles à cerner⁹⁴. Les élections secondaires constituent donc des élections à part, laissant de côté toute une frange de l'électorat qui entretient un rapport distant avec la politique mais qui reste mobilisable lors des moments les plus importants de la vie politique française. Cela n'est probablement pas sans conséquence sur les variations de scores électoraux de certains partis, notamment le Front National dont nombre des électeurs viennent de cette frange peu politisée, ne serait-ce que les ninistes, alors que leurs attitudes généralement négatives à l'égard de la construction européenne pourraient trouver ici un lieu d'expression privilégiée.

Quand on analyse la mobilisation des électeurs selon ces attitudes, un phénomène intéressant apparaît. Ceux qui se montrent favorables à l'intégration européenne se sont davantage mobilisés que ceux qui se montrent hostiles : l'abstention dépasse 50% (50,5%) pour ceux qui considèrent l'adhésion française à l'Union européenne comme une bonne chose contre 65% pour les autres. Cette moindre mobilisation de ceux qui

⁹³ Tiberj Vincent, « Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis. Une contribution au modèle de "l'électeur raisonnant" » art. cité.

⁹⁴ En ne prenant comme variables prédictives de l'abstention que le diplôme et l'intérêt pour la politique, la part de variance expliquée par le modèle est de 10,5% pour les européennes et de seulement 3,5% pour la présidentielle.

ont les opinions les plus critiques vis-à-vis de l'intégration européenne est d'ailleurs due avant tout aux caractéristiques sociales et de « sophistication politique » des électeurs qui le composent.

En conclusion de cette partie, nous pouvons tout d'abord indiquer que quatre variables ont un effet (toutes choses égales par ailleurs) très significatif sur la participation aux élections européennes : le type de lien partisan, le niveau d'intérêt politique et l'âge, puis de manière secondaire la satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie. Cet effet inattendu de l'âge, mentionné plus haut est-il une singularité des élections européennes de 2004 ou l'initiation d'un phénomène de long terme ?

Au-delà des modèles classiques de l'abstention, comme le niveau de politisation ou l'influence des caractéristiques sociales des individus d'autres raisons plus contextuelles peuvent intervenir dans le choix de participer ou non. Nous avons pu en isoler plusieurs, notamment l'incidence du jugement sur le bilan du gouvernement Raffarin et l'attitude à l'égard de la campagne des européennes. Ces effets sont plus complexes à prendre en compte mais méritent notre attention.

Le jugement sur le bilan du gouvernement Raffarin a-t-il eu pour conséquence une sous-mobilisation des électeurs de son camp quand ils le désapprouvaient ? Les opinions négatives de droite et du centre (41,5% et 63% de leurs groupes respectifs) sur l'action et le bilan du Premier ministre se sont bien traduites par un comportement de « sanction par l'abstention » : l'abstention a atteint 62% et 73% parmi ces catégories. On

peut d'ailleurs y trouver une explication de la faible mobilisation des 25-49 ans notée précédemment. À droite, seuls les moins de 25 ans et les plus de 50 ans approuvent majoritairement le bilan du gouvernement (entre 60 et 70% de jugements positifs), ce qui n'est plus le cas des classes d'âge intermédiaires : 54% des 25-34 ans le désapprouvent, 57% chez les 35-49 ans. Au centre, c'est également dans ces deux classes d'âge que le rejet du bilan gouvernemental est le plus fort (70% et 75%). Cette singularité des classes d'âge intermédiaires n'explique pas tous les effets de l'âge (notamment la forte participation des seniors), mais on peut y voir une des variables électorales qui ont abouti à la troisième défaite de la droite en 2004. Ces individus représentent tout de même 40% des électeurs de la droite et 52% des électeurs du centre, ce qui au final peut peser lourd dans les résultats électoraux des partis au gouvernement.

Dernier point sur l'abstention et son explication. Comme on l'a vu le corps électoral en juin 2004 s'est recentré autour du noyau dur des électeurs les plus intéressés et les plus partisans, ce qui d'ailleurs n'est pas sans conséquence sur les scores électoraux, les électeurs « eurosceptiques » se retrouvant plus souvent dans les catégories abstentionnistes. Cette forte abstention s'explique-t-elle aussi par l'appréciation portée sur la campagne des élections européennes a été globalement négative, y compris parmi les électeurs habituellement les plus sensibles et intéressés par le débat politique ?

Cette insatisfaction vis-à-vis de la campagne électorale s'est directement traduite par davantage d'abstention. Pour les électeurs se déclarant

intéressés par la politique et par la campagne des élections européennes, le niveau de participation au scrutin atteint 69,5%. Il chute de plus de 20 points (48%) chez ceux qui sont intéressés par la politique en général mais n'ont trouvé aucun intérêt à la campagne électorale. Or ces électeurs représentent 14,5% de notre échantillon. De plus ils comptent dans leurs rangs plus « d'eurosceptiques » que l'autre groupe, moins de seniors et plus de salariés du privé. Autant d'éléments qui laissent à penser que les scores électoraux auraient pu évoluer si la campagne des élections européennes avait été plus mobilisatrice. Si ces individus s'étaient déplacés, le taux de participation aux élections européennes de 2004 aurait été conforme à celui de 1994 et proche de celui des régionales qui les ont immédiatement précédées (57% contre 58%).

IV) Le vote aux européennes : profils, motivations et explications des résultats

Les résultats des élections européennes de juin 2004 sont loin d'être l'exacte réplique des scrutins qui les ont immédiatement précédées. La structure de la participation le 13 juin et les écarts de mobilisation constatés dans certains segments du corps électoral ont joué un rôle très important sur l'issue de ce scrutin. Avant d'envisager les raisons de l'échec de l'UMP lors de ces élections européennes et de nous demander quelles types d'élections elles ont été, il convient de procéder à une sociologie du vote.

a) Le retour des variables lourdes ?

Un point de méthodologie doit tout d'abord être fait. L'EES ne permet pas une approche du vote aussi fine que les enquêtes électorales traditionnelles françaises. Généralement ces dernières portent sur des échantillons conséquents (autour de 4000 personnes) et sur des élections suscitant des taux de participation élevés (élections présidentielles ou législatives de mi-mandat présidentiel). C'est la conjonction de ces deux facteurs qui permet de mener des analyses systématiques et détaillées sur les différents électorats, au-delà des principales forces politiques. L'EES n'autorise pas ce type d'analyses à la fois à cause de la taille d'échantillon (1406 personnes interrogées) et du faible taux de participation à l'élection (57%). Il nous a donc été nécessaire de regrouper les électorats les plus faibles numériquement. Une analyse particulière de certains électorats comme celui du MPF ou de l'extrême gauche par exemple aurait porté sur un nombre d'individus, inférieur à 30 personnes. Nous avons donc fait le choix de regrouper les votes trotskystes et communistes d'une part, les votes souverainistes (RPF, MPF) et d'extrême droite (FN et MNR) d'autre part.

Tableau 21 : Profils sociaux des votants en 2004

	Gauche communiste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite souverainiste et extrême droite	divers	Total
Ensemble	9	30	8	12	17	19	5	100
Sexe								
Hommes	9	31	8	15	14	19	4	100
Femmes	9	29	7	10	20	18	7	100
Âge								
18-24 ans	6	38	12	13	11	8	12	100
25-34 ans	5	32	15	7	10	26	5	100
35-49 ans	8	33	11	10	7	20	11	100
50-64 ans	12	29	7	13	18	13	8	100
65 ans et plus	9	25	1	15	27	22	1	100
Revenus								
10 000 et -	12	36	6	11	15	14	6	100
de 10 à 15 000	9	32	10	8	17	13	11	100
de 15 à 20 000	6	31	11	13	13	17	9	100
+ de 20 000	5	22	7	15	25	25	1	100
Niveau de diplôme								
sans-diplôme	13	26	5	14	17	22	3	100
primaire	14	31	1	6	28	18	2	100
secondaire	7	31	7	12	14	20	9	100
baccalauréat	3	32	10	15	14	18	8	100
supérieur	9	28	14	15	16	15	3	100

.../...

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

	Gauche communiste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite souverainiste et extrême droite	divers	Total
Ensemble	9	30	8	12	17	19	5	100
Profession								
autre	8	32	9	13	18	15	5	100
Indépendant	7	19	7	17	38	7	5	100
salarié du privé	6	31	8	13	16	20	6	100
salarié des entreprises publiques	17	32	4	8	9	23	7	100
salarié de l'État ou des collectivités	11	32	7	8	9	25	8	100
agriculteurs, artisans, commerçants	6	20	9	16	40	6	3	100
cadres et professions intellectuelles supérieures	7	19	11	17	27	14	5	100
professions intermédiaires	8	36	9	17	18	8	4	100
employés	8	29	5	6	11	30	11	100
ouvriers	13	36	4	9	6	26	6	100
inactifs, étudiants	9	34	10	13	14	16	4	100
Religion								
Catholiques pratiquants réguliers	6	8	0	24	28	28	6	100
Catholiques pratiquants irréguliers	5	26	7	15	20	20	7	100
Catholiques non pratiquants	8	31	10	8	18	18	7	100
Autres religions	3	34	2	20	9	14	18	100
Sans religion	15	44	11	5	9	15	1	100

Le scrutin du 13 juin 2004 semble bien marquer une forme de retour des clivages sociaux dans le choix électoral, notamment quand on compare les effets du revenu ou de la profession de la personne interrogée avec l'élection présidentielle de 2002⁹⁵.

Alors qu'en 2002, 37% des français dont le revenu mensuel était inférieur 750 € avaient voté pour la gauche, plurielle ou extrême, contre 36% de ceux dont le revenu était compris entre 2250 € et 3000 €, ou 33% pour ceux gagnant plus de 3000 €, en 2004 les pourcentages respectifs sont de 52%, 48% et 34%. De même, le 21 avril 2002, le vote de gauche dans son ensemble plafonnait à moins de 15% des exprimés chez les agriculteurs, artisans et commerçants, s'élevait à 29% chez les employés, 31% dans les professions intermédiaires, 34% chez les ouvriers et 41% chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces pourcentages traduisaient un véritable divorce entre la gauche de gouvernement et les milieux les plus populaires⁹⁶. Deux gauches semblaient dorénavant cohabiter : pour reprendre les termes de Ronald Inglehart, l'une centrée sur les questions « matérialistes » correspondant à un alignement avec les classes populaires, l'autre sur les valeurs du

⁹⁵ Pour cela nous avons utilisé la deuxième vague du Panel Électoral Français réalisée après le deuxième tour de la présidentielle en utilisant le même recodage du vote que celui de l'EES. Pour comparer le poids de variables indépendantes sur une même variable dépendante, on peut recourir au V de Cramer qui a l'avantage par rapport au Khi deux de neutraliser le nombre d'individus dans le tableau et le nombre de cases des tableaux (voir Fox William, *Statistiques sociales*, Québec, Presses de l'université Laval, 1999).

⁹⁶ Voir pour un éclairage anglo-saxon : Przeworski Adam, Sprague John, *Paper stone : a history of electoral socialism*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

« postmatérialisme » au centre des préoccupations des classes supérieures et diplômés. En 2004, non seulement le vote de gauche progresse dans la plupart des classes sociales, mais celles-ci se distinguent davantage les unes par rapport aux autres. Le vote de gauche progresse à 35% chez les agriculteurs, artisans et commerçants, à 42% chez les employés tout en baissant légèrement dans les catégories sociales supérieures (37%). Il devient majoritaire dans les professions intermédiaires (53%) et le redevient parmi les ouvriers (53%). Tout se passe comme si les deux années de gouvernement Raffarin, la réforme des retraites ou le projet de réforme de la sécurité sociale avaient recréé une différenciation gauche/droite tant au plan social que politique.

La droite de gouvernement n'est majoritaire que dans une catégorie sociale, les agriculteurs, commerçants et artisans (56%) et l'UMP ne dépasse le PS que dans une autre catégorie sociale, les cadres et professions intellectuelles supérieures (27% contre 19%). Tout semble donc démontrer un resserrement de la droite modérée autour de son électorat naturel, avec notamment l'érosion dans les classes populaires par rapport aux progrès enregistrés en 2002 (pour l'UMP -8 points chez les employés, -9 points chez les ouvriers). Enfin on peut remarquer qu'en dehors de la gauche, c'est le courant souverainiste de droite et d'extrême droite qui recueille les suffrages populaires, et dans une proportion supérieure à celle obtenue en 2002 (+12 points chez les employés, +6 points chez les ouvriers). Le « vote sanction » à la droite de la droite a

sans aucun doute compté parmi les milieux populaires qui n'ont pas redonné leurs suffrages aux partis incarnant le droite au pouvoir.

Les effets du statut de la personne interrogée s'ajoutent aux constatations précédentes en ce qui concerne le retour des alignements sociopolitiques. La gauche est redevenue majoritaire dans le salariat public, gagnant près de 10 points par rapport à son score de 2002, et a progressé dans le salariat privé passant de 31% en 2002 à 45% en 2004. En revanche, la droite, et particulièrement l'UMP, ont perdu les points acquis en 2002 dans le secteur public. L'UMP voit ainsi passer son score de 17% parmi les salariés du public en 2002 à 9%. Cependant elle se renforce chez les indépendants gagnant 8 points (de 54% à 62%), se recentrant ainsi sur ses bases sociales traditionnelles.

Le diplôme et l'âge permettent de prendre en compte d'autres dimensions, notamment le « postmatérialisme » ou le renouvellement générationnel. En 2002, le score de la gauche progressait régulièrement en fonction du niveau de diplôme passant de 23% chez les sans-diplômes à 38% chez les diplômés du supérieur. S'exprimait ici encore le « divorce » de la gauche avec les classes populaires. En 2004, la relation entre niveau de diplôme et vote de gauche s'est considérablement aplanie, évoluant entre 44% chez les sans-diplômes et 50% chez les diplômés du supérieur. La progression en deux ans se situe autour des 10 points de pourcentage en plus. Il semble que le contexte électoral de l'année 2004 a permis de « réaligner » les classes les plus défavorisées avec la gauche, ou tout au moins une partie de la gauche. Cette relative homogénéité du vote de

gauche par diplôme tient beaucoup à la complémentarité entre les partis qui la composent. Le vote PS est relativement indépendant du niveau de diplôme, mais ce n'est le cas ni pour la gauche communiste et trotskyste, ni pour les Verts : pour la première les meilleurs scores sont enregistrés parmi les niveaux de diplôme les plus bas ; pour les seconds c'est parmi les bacheliers et plus. Au final 66% des électeurs de la gauche communiste et trotskyste ont moins du baccalauréat, et 64% des électeurs verts ont au moins le baccalauréat. On retrouve d'une certaine manière la théorie des deux gauches.

Pour l'âge, on avait noté précédemment la sous-mobilisation différentielle des classes d'âge actives et la sur-mobilisation des plus âgés. Cela n'est pas sans conséquence sur les choix électoraux avec un électorat structurellement plus âgé (50% des électeurs de 2002 avaient 46 ans et plus, en 2004 50% ont 53 ans et plus). La gauche devient majoritaire chez les électeurs de moins de 50 ans et reste devant la droite chez les 50-64 ans. Seuls les plus âgés accordent une majorité de leur suffrage à la droite (42% à la droite de gouvernement, 22% à l'aile souverainiste). En 2004 encore une fois, les variations d'une classe d'âge à l'autre sont nettement plus marquées qu'en 2002⁹⁷ On retrouve également la distinction entre l'électorat de la gauche communiste et trotskyste et celui des verts : 50% des premiers ont plus de 56 ans alors que 50% des seconds ont moins de

⁹⁷ Le V de Cramer mesurant la relation passant de 0,13 à 0,18, outre les effets de niveaux dus à la remontée de la gauche. Les variations du vote de gauche par exemple n'étaient en 2002 comprises qu'entre 37% (26-35 ans) et 28% (65 ans et plus). En 2004 elles évoluent entre 56% (18-24 ans) et 35% (65 ans et plus).

40 ans. Le clivage entre ces deux électorats s'articule donc à la fois sur les questions de diplôme et d'âge.

Enfin, les mobilisations différentielles selon l'âge ont eu un effet marqué sur la structure de l'électorat UMP. En 2002 l'électorat de Jacques Chirac était déjà âgé (53 ans d'âge moyen), en 2004 l'électorat de l'UMP garde cette caractéristique mais les écarts avec les autres partis se sont considérablement étendus. L'âge moyen des électeurs UMP est désormais de 59 ans alors qu'au PS il est resté similaire à l'âge moyen de 2002, soit 49 ans. Peut-être doit-on y voir une forme de légitimisme chez les seniors comme c'était déjà le cas pour le vote Chirac en 2002⁹⁸, légitimisme qu'on retrouve également dans le jugement du bilan gouvernemental, mais ce vieillissement n'est pas sans poser problème à terme pour le parti du Président.

Enfin, dernier point concernant la sociologie des électorats, on ne peut que constater la persistance en juin 2004 du clivage politique autour de la religion et de sa pratique. Ainsi le vote de gauche varie entre 14% chez les catholiques pratiquants réguliers à 70% chez les « sans-religion »⁹⁹ et

⁹⁸ Chiche Jean, Dupoirier Elisabeth, « De Chirac à l'UMP : mutations et reconquête », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 161-198.

⁹⁹ La variable religion s'avère de plus en plus discriminante comme l'a remarqué Claude Dargent, (« La religion encore et toujours », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 161-184). Mais il faut aussi garder à l'esprit qu'avec la baisse générale de la pratique, les catégories qui votent traditionnellement le plus à droite ont également gagné en homogénéité.

dépasse le vote de droite chez les catholiques non pratiquants (49% contre 44%)¹⁰⁰.

En conclusion, on a bien assisté en 2004 à une sorte de « retour » des clivages sociaux en matière de choix électoral. La comparaison de l'incidence des variables socioculturelles entre la présidentielle de 2002 et ces élections le montre d'ailleurs très bien. Ainsi, en appliquant le même modèle social à ces deux votes¹⁰¹, la part de variance expliquée passe de 16% en 2002 à 30% en 2004. Plusieurs explications peuvent être mobilisées pour expliquer ce phénomène.

La première est l'hypothèse des « noyaux durs ». Dans le cadre d'élections à faible mobilisation comme l'ont été sans conteste les élections européennes de 2004, l'électorat qui s'est exprimé peut ne représenter qu'imparfaitement l'électorat mobilisable lors d'élections de premier plan comme le sont généralement les présidentielles ou les législatives. On l'a vu lors de la partie consacrée à l'abstention, les groupes sociaux ne sont pas égaux quant à la participation électorale en général et

¹⁰⁰ Le parallélisme en matière de religion entre les électors de la droite et l'extrême droite souverainiste et de l'UMP pourrait surprendre, notamment quand on connaît les travaux sur la relation entre le vote FN et la dénomination religieuse (l'intégration religieuse tendant à minorer un tel choix électoral), mais c'est probablement un effet du regroupement de deux électors, celui de Philippe de Villiers et celui de Jean-Marie Le Pen. L'anti-européanisme est pourtant fort dans cette catégorie de la population. Une partie des catholiques pratiquants réguliers semble donc prendre ses distances avec la construction européenne pourtant longtemps portée par les partis chrétiens-démocrates.

¹⁰¹ Le vote a été recodé en quatre modalités : gauche/droite de gouvernement/divers/droite et extrême droite souverainiste pour des raisons d'effectifs dans l'EES.

la participation électorale aux européennes en particulier. D'une certaine manière, on peut penser que les différences remarquées entre 2002 et 2004 recouvrent la distinction entre électeurs intermittents et électeurs constants notée par François Héran¹⁰², avec l'hypothèse que les électeurs intermittents diffèrent sociologiquement des constants. L'hypothèse des noyaux durs passe aussi par le rapport au politique des individus. Comme on l'a vu le niveau d'intérêt pour la politique s'est avéré plus discriminant qu'à l'ordinaire lors de ces élections. Or être intéressé par la politique c'est aussi en accepter les règles, le fonctionnement et la structuration de l'offre politique. D'une certaine manière on peut se demander si les électeurs qui ont effectivement voté aux élections européennes, ne sont pas aussi ceux qui ont le mieux intégrés les logiques sociales qui ont construit le système d'oppositions politiques hexagonal et donc ont choisi en conséquence.

L'hypothèse des noyaux durs est plausible, mais intervient également celle du contexte qui a présidé lors de ces élections. On peut se demander dans quelle mesure les réformes emblématiques du gouvernement Raffarin n'ont pas réanimé le clivage gauche/droite, ou tout au moins les attitudes socio-économiques qui l'ont partiellement structurées, dans l'électorat, au détriment du clivage européen par exemple ou des autres clivages que recouvrent l'axe ouvert/fermé. Une analyse longitudinale vient appuyer cette hypothèse.

¹⁰² Article cité.

**Tableau 22 : La part d'explication du modèle des variables lourdes
entre 1978 et 2004 (Sources : enquêtes CEVIPOF 78, 88, 95, 97,
Panel Électoral Français 2002, EES 2004)**

Année de l'élection	1978 (1 ^{er} tour)	1988 (1 ^{er} tour)	1995 (1 ^{er} tour)	1997 (1 ^{er} tour)	2002 (1 ^{er} tour)	2004
Parts de variance du vote de gauche ¹⁰³ expliquée par le modèle (PPI, diplôme, religion)	29%	18%	18%	24%	15%	24%

On le voit la théorie qui voudrait que le modèle des variables lourdes soit en constant déclin en France doit être relativisée. Par rapport à 1978, le modèle a bien perdu en capacité explicative, mais cette déperdition n'a rien d'une décroissance continue sur les 26 ans d'études. On constate en 1997 et 2004 des rémissions, une sorte de retour des déterminants classiques du vote. Que ces retours correspondent à des périodes de tension sociale et de pouvoir à droite n'est probablement pas fortuit. On peut supposer que ces périodes ressoudent l'électorat populaire, autour de son alignement électoral traditionnel avec la gauche, à la fois par des préoccupations sociales plus marquées, des thématiques programmatiques plus centrées sur les débats socio-économiques et le fait que la gauche n'est pas à blâmer pour la situation vécue par les électeurs. La ligne politique du gouvernement n'ayant guère évolué depuis la séquence

¹⁰³ La variable dépendante consiste en l'alternative : vote de gauche/vote non-gauche (ce qui permet de neutraliser le débat bipartition/tripartition dans le temps). Les parts de variance sont les estimations suivant le R2 de Nagelkerke.

électorale de 2004, on peut d'ailleurs se demander si 2007 ne va pas se caractériser par un nouveau retour des logiques sociales du vote.

b) Les logiques politiques des choix du 13 juin 2004

L'explication des élections européennes de 2004 et des motivations des votants ne peut être réduite aux caractéristiques sociales des individus. Le politique apporte aussi sa pierre à l'édifice. Quelle est la part de la sanction dans les choix du 13 juin 2004 ? Comment les électors ont-ils évolué politiquement depuis la présidentielle de 2002 ?

Tableau 23 : Profils politiques des votants (Source : EES2004)

	Gauche communiste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite et extrême droite souverainiste	Divers	Total
Ensemble	9	30	8	12	17	19	5	100
Position gauche/droite								
Très à gauche	23	55	8	1	1	3	9	100
A gauche	12	58	17	3	0	5	5	100
Au centre	5	24	7	20	6	24	14	100
A droite	2	12	8	25	36	12	5	100
Très à droite	1	6	0	14	38	41	0	100
Combinaison position/gauche/droite et bilan du gouvernement								
Au centre approuve	0	18	5	31	6	26	14	100
Au centre désapprouve	7	31	9	11	6	21	15	100
A droite approuve	0	1	3	22	45	28	1	100
A droite désapprouve	4	21	4	12	21	35	3	100

.../...

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

	Gauche communiste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite et extrême droite souverainiste	Divers	Total
Ensemble	9	30	8	12	17	19	5	100
Probabilité maximale de vote¹⁰⁴								
Autres configurations	13	26	7	4	11	29	10	100
PCF et / ou extrême gauche	75	5	2	0	0	0	18	100
PS	4	82	4	1	1	5	3	100
Verts	1	9	49	4	0	11	26	100
PS et verts	5	55	33	0	0	0	7	100
UDF	0	2	4	74	5	15	0	100
UMP	2	0	3	9	69	17	1	100
	Gauche communiste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite et extrême droite souverainiste	Divers	Total
UDF et UMP	0	0	2	42	17	29	10	100
FN	3	3	0	7	8	77	2	100
Vote à la présidentielle (1^{er} tour)								
Extrême gauche et Robert Hue	55	15	10	7	0	0	13	100
Lionel Jospin et divers gauche	6	72	7	4	1	5	5	100
Noël Mamère	19	18	42	4	0	0	17	100
François Bayrou	0	2	2	80	1	9	6	100
Jacques Chirac et divers gauche	3	6	4	16	45	20	6	100
Jean-Marie Le Pen	5	7	7	2	6	72	1	100
Blanc, nul, abstention	8	33	9	10	7	24	9	100

¹⁰⁴ Nous avons fait le choix de cette variable plutôt que de la proximité partisane pour plusieurs raisons : d'abord en fonction des résultats de la partie concernant l'évaluation de l'offre politique, ensuite parce que la proximité partisane « pure » ne permet pas de prendre en compte toute une partie de l'électorat « partisan par défaut » et enfin parce que la cohérence entre les partisans purs et leur probabilité maximale de vote est quasi-parfaite.

Politiquement parlant, les résultats renforcent l'impression de retour en force de la gauche en général et du PS en particulier, tout en permettant de mieux diagnostiquer la faiblesse de l'UMP. Quand on prend en considération la position sur l'axe gauche/droite en 2004 et son lien au vote, les partis de gauche ont non seulement électoralement mordu largement sur le centre et à droite, mais également ont regagné une partie de leur électorat naturel, en comparaison avec le 21 avril 2002. Deux ans auparavant, 73% des individus qui se déclaraient à l'extrême gauche avaient voté pour un candidat de la gauche, en 2004, même si le libellé de la question de placement est différent, l'électorat le plus à gauche a voté à 86% pour une liste présentée par ce camp. Chez les « à gauche » le vote pour ce camp n'était que de 65% en 2002, deux ans plus tard il est de 87%. Cette remontée en cohérence du vote de gauche peut être due en partie à la théorie des noyaux durs, l'électorat de gauche s'étant en proportion moins mobilisé que celui de la droite. Mais, on peut aussi y voir l'incidence de la réactivation du clivage gauche/droite et d'un retour des classes sociales populaires dans le giron de la gauche de gouvernement.

De plus, à elle seule la théorie des noyaux durs ne peut expliquer les bons scores de la gauche hors de son électorat naturel. En 2002 les individus qui se déclaraient centristes ne s'étaient reportés qu'à 21% sur un candidat de gauche et 33% sur un des candidats de la droite de gouvernement, en 2004 les proportions sont respectivement de 36% et 26%. Ce quasi-doublement de la proportion du vote centriste pour la

gauche et simultanément la diminution de ce vote pour la droite de gouvernement peuvent s'expliquer vraisemblablement par la présence chez les centristes des « ninistes » dont on connaît les caractéristiques sociales centrées autour des catégories populaires, socio-économiquement proches du programme de la gauche tout en partageant certaines des priorités de l'extrême droite¹⁰⁵. Il semblerait que le contexte de l'élection les ait fait pencher plus pour la gauche plutôt que l'extrême droite en 2004, même si elle fait son deuxième meilleur score dans cet électorat (24%). Un autre élément vient renforcer l'hypothèse du contexte, le jugement du bilan du gouvernement Raffarin : 23% des centristes qui l'approuvent ont porté leurs suffrages sur la gauche et 37% sur la droite au gouvernement, ils sont respectivement 47% et 17% quand le bilan est désapprouvé.

La sanction dans le camp des centristes s'est donc clairement exprimée en faveur de la gauche et non à droite de la droite (celle-ci voyant son score passer de 26% à 21% selon que les individus approuvaient ou désapprouvaient le bilan gouvernemental), vote sanction dont on retrouve également trace à droite. Comme pour les centristes, le vote de gauche a gagné dans cet électorat en deux ans : inférieur à 6% en 2002 il atteint 22% chez les « à droite » et 8% chez les « très à droite », l'essentiel de ces électeurs transfuges se comptant parmi les électeurs mécontents du gouvernement (29% à comparer aux 4% parmi les électeurs qui

¹⁰⁵ Mayer Nonna, *Ces Français qui votent le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 336-337.

approuvent le bilan de Jean-Pierre Raffarin). L'effet de la sanction est massif pour la droite de gouvernement, son score passant de 67% chez les satisfaits à 33% chez les insatisfaits. À noter que cette érosion s'exprime aussi par une montée du vote à droite de la droite (de 28% à 35%).

Quand on analyse les résultats plus finement, on ne peut qu'être frappé par la différence en termes de résultats entre les deux partis dominants. Autant à gauche, le PS recueille une majorité de voix dans les deux groupes de son électorat naturel (55% chez les « très à gauche » et 58% chez les « à gauche »), autant à droite la situation est beaucoup moins favorable pour l'UMP (36% chez les « à droite », 38% chez les « très à droite », parmi lesquels elle est même devancée par la droite de la droite). Autre élément de comparaison, la prégnance du lien partisan (mesurée ici par le parti dont la probabilité de vote déclarée par l'individu est la plus forte) est plus prépondérante pour les sympathisants PS (82%) que pour leurs homologues UMP¹⁰⁶ (69%).

Autre enseignement que nous permet de tirer la probabilité maximale de vote : à gauche comme à droite certains électeurs placent en tête de leurs préférences plusieurs partis, or dans les deux cas analysables (PS et Verts, UDF et UMP) on constate des comportements différents. Autant les « écolo-socialistes » se caractérisent par un comportement de vote utile (55% d'entre eux ont choisi la liste socialiste contre 33% celle des verts),

¹⁰⁶ Ceux-ci constituent d'ailleurs le second groupe de sympathisants partisans le moins cohérent (devant celui des verts – 49% de votes conformes – mais derrière celui du FN de l'UDF ou de la gauche de la gauche).

conséquence vraisemblablement du 21 avril 2002, autant les sympathisants UDF-UMP font le choix inverse, privilégiant la confédération centriste au parti autoproclamé unique de la majorité (42% contre 17%), voire un vote à droite de la droite (29% soit plus que pour l'UMP). Ce résultat semble cautionner la stratégie de François Bayrou, qui a ainsi engrangé des voix au-delà de son électorat naturel¹⁰⁷. Il est possible que s'exprime ici un vote d'Europe mais les hypothèses d'un vote sanction ou d'un vote d'encouragement pour l'UDF au sein de la droite de gouvernement ne peuvent être exclues.

Enfin dernier élément démontrant la faiblesse de l'UMP, faiblesse qui remet en question l'idée du parti unique de la droite, la reconstitution du vote à la présidentielle de 2002. Il est à cet égard éclairant de comparer les différentiels de reproduction des choix électoraux entre ces deux élections. Pour les électors Jospin, Bayrou et Le Pen, le même choix est reconduit par plus de 70% des électors de 2002, mais trois électors tombent sous cette barre : celui de l'Extrême Gauche et de Robert Hue (55%), celui de Noël Mamère (42%) et, plus surprenant celui de Jacques Chirac (45%)¹⁰⁸. En obtenant le plus faible score réalisé par un président

¹⁰⁷ En comparaison avec la composition de l'électorat UMP dont 79% placent ce parti en tête de leurs préférences, 2,5% étant des sympathisants UDF et 4,5% des sympathisants UDF-UMP, les sympathisants UDF « purs » ne représentent que 55% des suffrages qui se sont portés sur les listes centristes, 14% venant de l'UMP et 16% étant des sympathisants UDF-UMP.

¹⁰⁸ C'est d'autant plus frappant que le choix en 2002 en faveur d'un des candidats de la gauche trotskyste, voire dans une certaine mesure de Noël Mamère pouvaient s'assimiler à un vote d'influence (notamment pour 17% des sympathisants socialistes qui avaient agi ainsi), et non à un vote d'adhésion à ces candidats et à leurs programmes. (voir Tiberj Vincent, « L'extrême gauche et la

sortant dans l'histoire de la V^e République, le vote Chirac de 2002 s'est pourtant resserré autour de la base sociopolitique du chiraquisme¹⁰⁹, autour des fidèles en quelque sorte. La faible reconduction des choix électoraux à gauche de la gauche et chez les Verts peut s'expliquer par un retour dans le giron socialiste des votants d'influence du 21 avril et donc par un comportement de vote utile en faveur du PS, mais comment expliquer si ce n'est par la sanction l'érosion du vote Chirac ? 13% des votants Chirac ont choisi aux européennes de 2004 une liste de gauche, 20% une liste à droite de la droite. Il convient de comparer ces résultats aux deux autres électorats les plus « effrités » (les Verts et la gauche de la gauche) : dans 80% des cas les électeurs qui les composent sont restés à gauche.

En conclusion de ces développements, c'est bien l'état de faiblesse électoral de l'UMP qu'il faut retenir. Son échec électoral est multiple : incapacité à mobiliser ou conserver son propre électorat, inaptitude à réaliser le projet fondateur d'un parti unique de la droite. La situation est bien critique pour le parti du président Chirac. En revanche, le PS a profité à plein d'un vote utile à gauche qui lui avait tant fait défaut en 2002. Que ce vote utile se double des bénéfices au centre et à droite de la sanction, alors que le FN en était le bénéficiaire habituel, concourt à son large succès. Saura-t-il le reproduire en 2007 est une autre affaire. Mais

recomposition de la gauche traditionnelle », *CEVIPOF*, 2004, 18 p., http://www.cevipof.msh-paris.fr/actu/elections/reg2004/pdf/11_tiberj01.pdf)

¹⁰⁹ Voir Chiche Jean, Elisabeth Dupoirier, « De Chirac à l'UMP : mutations et reconquêtes », chapitre cité.

tout au moins en prenant en compte les résultats des européennes, on peut s'avancer à dire que, sauf erreur stratégique majeure du candidat socialiste à la présidentielle, il pourra au moins compter sur ses propres forces, à la différence du candidat Jospin.

c) La place de la question européenne dans les choix du 13 juin 2004

Au-delà des explications politiques centrées sur les logiques nationales, se pose la question de la place de l'Europe dans les logiques du choix électoral de juin 2004. Cette place peut être appréhendée de deux manières, soit en partant des individus et en analysant la place prise par leurs attitudes à l'égard de la construction européenne dans l'explication de leurs choix électoraux, soit en partant de l'élection en elle-même.

La deuxième manière de faire revient à rappeler à la suite d'Alain Lancelot¹¹⁰ que chaque élection est particulière par la structure d'offre politique qui y est présentée aux électeurs et la question à laquelle les électeurs doivent répondre (question matérialisée institutionnellement par le type de postes qu'elle met en jeu). Une élection européenne n'est pas exactement de même type qu'une élection régionale, et diffère considérablement d'une élection législative, ne serait-ce que par le modèle des élections de premier ordre et de second ordre.

Pour appréhender cette différence inter-élections nous comparerons donc les comportements des personnes interrogées aux élections

¹¹⁰ Lancelot Alain, « Une métaphore économique en sociologie politique : l'analyse de l'offre électorale », *Revue européenne des sciences sociales*, 23 (71), 1985, pp. 55-75.

européennes de 2004 et leurs intentions de vote en cas de législatives anticipées. Une intention de vote n'est pas une déclaration de vote. Néanmoins elle peut permettre de mieux comprendre plusieurs résultats : celui de l'ampleur et de la nature de la crise entre l'UMP et son électorat, celui du potentiel électoral du PS en cas d'élections nationales anticipées et enfin la part d'abstention conjoncturelle due aux spécificités des élections européennes.

1) Le poids des attitudes sur l'Europe

Nous reviendrons à cette analyse inter-élections plus tard, nous proposons de procéder maintenant à l'analyse du poids des attitudes individuelles à l'égard de l'Europe sur le choix électoral.

Tableau 24 : La part d'explication des attitudes sur l'Europe dans les choix électoraux (Source : EES 2004)

	Gauche communiste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite et extrême droite souverainiste	Divers	Total
Ensemble	9	30	8	12	17	19	6	100
Attitude à l'égard de la construction européenne								
Est déjà trop avancée (-)	11	30	4	5	11	29	10	100
Est déjà trop avancée (-)	8	33	7	5	8	33	7	100
Position mitigée	9	23	7	13	22	22	4	100
Doit aller encore plus loin (+)	6	32	10	14	25	9	5	100
Doit aller encore plus loin (++)	9	34	9	16	14	11	6	100
Combinaison position gauche/droite et européanisme								
Gauche doit aller plus loin	14	63	13	2	0	0	7	100
Gauche autre	23	49	10	1	1	8	8	100
Centre doit aller plus loin	8	24	11	31	7	8	12	100
Centre autre	2	25	5	12	6	35	15	100
Droite doit aller plus loin	2	8	4	23	39	20	3	100
Droite autre	2	8	2	14	35	39	1	100
Jugement sur l'adhésion à l'UE pour la France								
Bonne chose	6	29	10	17	20	12	6	100
Une chose ni bonne ni mauvaise	11	33	4	6	15	25	7	100
Une mauvaise chose	18	29	2	0	7	41	3	100
Combinaison position gauche/droite et jugement sur l'adhésion française								
Gauche bonne chose	12	57	17	3	1	2	7	100
Gauche autre	28	55	4	0	0	7	7	100
Centre bonne chose	4	20	11	31	8	12	13	100

Quand on reprend l'attitude des personnes interrogées à l'égard de l'approfondissement de la construction européenne¹¹¹ ou du bénéfice pour la France de son appartenance à l'Union, on constate bien que l'Europe a joué un rôle dans le choix d'une liste plutôt qu'une autre, mais également que l'électorat de la gauche de la gauche en la matière n'est pas le symétrique de celui de la droite et de l'extrême droite souverainiste.

Si l'on prend le jugement sur l'adhésion de la France à l'Union européenne, le schéma paraît relativement clair. Plus le jugement est négatif plus les individus tendent à voter pour la gauche de la gauche et pour la droite de la droite. Dans le premier cas on passe de 6 à 18% des votes, dans le second on passe de 12 à 41%. Au total les extrêmes ont capté un tiers des votes des électeurs « mitigés » et 59% des électeurs négatifs. À l'inverse des formations comme les Verts, l'UDF et l'UMP voient leurs meilleurs scores se réaliser parmi les électeurs positifs et leurs plus mauvais chez les électeurs négatifs. Le PS est la seule formation politique dont les scores sont restés similaires quel que soit le jugement des électeurs sur l'adhésion française à l'Union. Les résultats se conforment avec la structuration habituelle des attitudes à l'égard de l'Europe, au moins jusqu'ici.

Quand on analyse simultanément la position idéologique et le jugement sur l'adhésion de la France, on remarque bien que les deux facteurs sont à l'œuvre dans le choix électoral. Ainsi chez les individus de gauche, les

¹¹¹ « Certains pensent que la construction européenne doit être menée plus loin. D'autres pensent que l'on est allé trop loin. Qu'en pensez-vous ?

positifs se portent plus sur les Verts que le reste du groupe (17% contre 4%). La gauche de la gauche fait son meilleur score chez les mitigés ou les négatifs (28% contre 12% chez les positifs). Quant au PS sa performance est la même quel que soit le jugement sur l'adhésion de l'Hexagone. À noter cependant que les socialistes attirent plus les centristes et les individus de droite mitigés sur la construction européenne ou négatifs que leurs homologues positifs (30% et 11% contre 20% et 7%). Doit-on y voir le besoin chez ces électeurs d'une Europe sociale ? Que le vote sanction de droite et du centre soit également un vote europessimiste le laisse bien penser. Enfin les Verts ont eu un certain succès chez les centristes positifs. Enfin, à droite et au-delà de la droite le schéma reste le même que noté précédemment.

Avec ces analyses on peut désormais mieux comprendre pourquoi les sympathisants socialistes sont relativement divisés sur la question de la constitution européenne au printemps 2005 et pourquoi le problème se pose moins pour les sympathisants de la droite de gouvernement. Il est toutefois surprenant que l'électorat vert se retrouve dans les enquêtes d'opinion à un niveau de division proche de celui du PS.

Jusqu'ici le schéma semble classique avec l'euroscepticisme des extrêmes et l'européanisme des partis intermédiaires. Mais la position quant au jugement sur l'avancement de la construction européenne vient complexifier le schéma et démontre que l'électorat de la gauche communiste et trotskyste diffère bien sur la question européenne du reste de l'électorat extrême. La droite de la droite voit son score baisser

régulièrement à mesure que l'on passe des groupes qui voudraient voir la construction européenne s'arrêter, voire revenir en arrière (29% et 33%) aux groupes favorables à un approfondissement de la construction européenne (9% et 11%). En revanche à gauche de la gauche la relation perd cette linéarité, les scores entre les plus réfractaires à l'avancée de la construction européenne et les plus en faveur de l'approfondissement ne diffère pas (11% et 9%, ce qui, à ce niveau ne constitue pas un écart significatif). Cela se confirme quant on analyse la composition des électorats.

Tableau 25 : Composition des électorats suivant la position sur l'avancement de la construction européenne (Source : EES 2004)

	Gauche com- muniste et trotskyste	PS	Verts	UDF	UMP	Droite et extrême droite souve- rainiste	Divers
Est déjà trop avancée	28	25	18	9	14	41	34
Position mitigée	28	21	23	28	34	32	19
Doit aller plus loin	44	54	59	63	52	27	47
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

L'électorat de la gauche communiste et trotskyste se distingue bien par une proportion moindre d'électeurs en faveur de l'approfondissement que ceux des Verts et de la droite de gouvernement, mais également

l'électorat de la droite et de l'extrême droite souverainiste. On ne constate d'ailleurs pas de différence statistiquement significative avec l'électorat PS¹¹². Il semble donc que cet électorat ne puisse être considéré comme hostile en bloc à la construction européenne, mais plutôt qu'ils se caractérisent par une volonté d'une autre Europe, vraisemblablement une Europe sociale, le modèle actuel induisant chez eux un jugement négatif.

2) Les européennes comme élections spécifiques

La comparaison des comportements des personnes interrogées aux européennes avec ce qu'ils auraient fait en cas d'élections législatives anticipées permet de revenir sur certains des points que nous avons développé tout au long de cette partie sur le vote et l'abstention. Dans quelle mesure le haut niveau d'abstention n'est-il pas induit par des élections peu mobilisatrices, surtout quand la campagne a été inintéressante pour la plupart des personnes interrogées ? Quelle est donc la part de l'abstention conjoncturelle ? Les électeurs mobilisables mais abstentionnistes auraient-ils fait évoluer les résultats ? Dans quelle mesure l'échec de l'UMP n'est-il pas dû au caractère d'élections secondaires des européennes ? Les électeurs auraient-ils fait les mêmes choix si le pouvoir central avait été en jeu ?

¹¹² Nous avons vérifié à partir d'une analyse de t-test si les deux électorats extrêmes se différencient en termes de scores moyens sur l'échelle d'origine qui comptait 10 positions. Le résultat est qu'il existe bien un écart de moyennes significatif entre les deux échantillons (t de student=2.2, sign. : 0,03). En revanche entre la gauche de la gauche et le PS l'écart entre les scores moyens n'est pas statistiquement significatif (t de student=1.2, sign. : 0,20).

**Tableau 26 : Comparaison des comportements individuels entre les élections européennes et des élections législatives anticipées
(Source : EES 2004)**

Personnes interrogées qui changeraient de vote	9,5
Personnes interrogées qui conserveraient le même vote	27,5
Abstentionnistes aux européennes qui voteraient pour des législatives	38
Votants aux européennes qui s'abstiendraient pour des législatives	4
Abstentionnistes qui feraient de même pour des législatives	21
Ensemble	100

Le premier point à aborder est une première estimation de l'abstention que l'on peut imputer aux européennes : 64,5% des abstentionnistes « européens » se sont déclarés prêts à voter en cas de législatives. Certes ce type d'intention n'engage que peu les personnes interrogées, mais cette question, qui arrive juste après les questions sur le comportement aux européennes, donne une indication tout de même des réserves électorales disponibles dans l'électorat en cas d'élections premières et non plus secondaires.

De plus ces individus mobilisables se situent dans un entre deux entre les votants aux européennes et les abstentionnistes constants. La proportion de centristes est de 17% chez les « mobilisables » contre 51% chez les abstentionnistes constants et 14% chez les votants « cohérents ». 42,5% des mobilisables sont assez ou très intéressés par la politique, contre 58% chez les votants qui changeraient de vote, 70% chez les votants cohérents et 27,5% chez les abstentionnistes constants. À peine

6% des mobilisables ne disposent pas de lien partisan alors qu'ils sont 45% à avoir un lien partisan « par défaut » et 49% un lien partisan positif. En comparaison 49,5% des abstentionnistes constants n'ont pas de lien partisan, 37,5% disposent d'un lien par défaut et 13% d'un lien positif. Enfin 58% des mobilisables sont des 25-49 ans dont on a pu remarquer qu'ils se sont fortement abstenus en guise de protestation lors de ces élections. En fait le seul point que les mobilisables partagent avec les abstentionnistes constants est leur désintérêt pour la campagne européenne : 86% contre 87%. Vu leur profil intermédiaire, on peut donc bien considérer les mobilisables, tel que nous les avons ici définis empiriquement, comme les réserves de voix susceptibles de faire évoluer les résultats électoraux en cas d'élections nationales. Reste à déterminer leurs préférences. Cette réserve de voix se serait-elle exprimée pour l'UMP, ou bien aurait-elle confirmé la sanction à l'égard de la droite de gouvernement ? Serait-elle allée à l'extrême droite qui n'a guère brillé lors de ces élections ?

Enfin, on peut remarquer qu'une partie des votants aux européennes n'auraient pas refait le même choix en cas de législatives (21% exactement), doit-on aussi y voir un effet de la nature européenne du scrutin du 13 juin 2004 ? Les variations permettent-elles de déterminer si les mouvements sont dus à un vote d'Europe, qu'il soit pour ou contre, vote qui reviendrait dans le giron des partis traditionnels, notamment l'UMP, en cas d'élections déterminantes ? Ou bien sont-elles dues au caractère d'élections secondaires des européennes ?

Tableau 27 : Les choix électoraux selon les comportements entre les deux élections (Source : EES 2004)

	Électeurs changeant de vote selon les élections		Votants choisissant le même vote	Mobilisables pour des législatives
	Vote aux européennes	Intention aux législatives	Votes et intentions	Intentions aux législatives
Gauche communiste et trotskyste	14	9	7	5
PS	5	36	41	53
Verts	14	8	5	10
UDF	14	14	12	5
UMP	6	23	21	18
Droite et extrême droite souverainiste	30	7	13	8
Divers	17	3	2	2
Ensemble	100 (n=134)	100 (n=134)	100 (n=490)	100 (n=426)

Parmi les mobilisables, le message en cas de législatives anticipées aurait clairement été en faveur de la gauche (68%) alors même que seulement 50% d'entre eux s'y placent. Par conséquent s'ils avaient participé aux européennes, la sanction envers l'UMP aurait été encore plus cinglante. La situation de la droite de gouvernement est donc électoralement encore plus préoccupante que les résultats électoraux ne le laissent présager. Seul point positif pour le parti du président, en cas de législatives, il aurait récupéré certains électeurs, même si cela n'aurait joué qu'à la marge. Parmi les votants qui changeraient de choix, 6% avaient choisi l'UMP aux européennes, ils auraient été 23% en cas de législatives. Mais cela n'aurait

probablement pas suffi à combler l'écart avec le PS puisque celui-ci, alors qu'il n'obtenait que 5% aux européennes parmi ces électeurs changeants, en aurait récupéré 36% en cas de législatives anticipées. D'une certaine manière les électeurs changeants auraient eu un comportement de vote utile.

Enfin dernier point, la spécificité d'un vote d'Europe se confirme encore une fois quand on compare le choix des électeurs changeants et des électeurs constants. Trois types de choix ont été privilégiés par les électeurs changeants en comparaison avec les votants constants : la gauche communiste et trotskyste (14% chez les premiers, 7% chez les seconds), les Verts (14% contre 5%) et la droite de la droite (30% contre 13%). La question à laquelle les électeurs ont à répondre influe donc bien sur leur comportement. Quand le pouvoir central est en jeu, certains électeurs sont plus susceptibles de s'impliquer et donc de se rendre aux urnes que pour la désignation de députés européens. Quant au choix électoral, lui aussi peut évoluer selon l'élection. Même si les partis peuvent compter sur des noyaux durs, que l'on peut estimer à 67% des votants aux européennes, une proportion non-négligeable d'électeurs adapte bien son vote à la question posée. Ainsi on aurait vu, en cas d'élections législatives anticipées une moindre dispersion des voix, conséquence d'une sorte de vote utile pour les grands partis, même si, au final, la victoire de la gauche n'en aurait pas moins été patente. On ne peut donc dire que l'Europe est absente des résultats électoraux du 13 juin 2004,

*Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe.
Les élections européennes de juin 2004*

même si elle reste secondaire par rapport aux logiques hexagonales du vote.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons rassembler quelques conclusions essentielles. Ce Cahier peut être lu de deux manières : à la fois sous l'angle rétrospectif (ce qui s'est passé dans l'électorat français le 13 juin 2004) et sous l'angle prospectif (ce qui se joue dans le contexte du référendum du 29 mai 2005). Le premier angle a été privilégié ici dans la mesure où l'enquête « European election studies » était une enquête post-électorale, réalisée dans la semaine qui suivit les élections européennes de 2004. L'électorat français, à l'image de ceux des autres pays membres de l'Union européenne, est incontestablement en train de connaître d'importantes transformations liées à l'intégration européenne. Les lignes de clivages, analysées dans la première partie de ce Cahier, attestent de la lente mais régulière structuration de ces enjeux. Si l'espace politique français est bien devenu en une quinzaine d'années « tripartite » (extrême droite/droite/gauche), en rendre compte nécessite une représentation en deux dimensions : la dimension gauche/droite n'épuise plus l'ensemble des clivages de l'espace politique français et l'ajout d'une seconde dimension, opposant les tenants d'une société plus « ouverte » à ceux d'une société plus « fermée » est aujourd'hui nécessaire.

Quelque soit l'appellation que l'on donne à cette nouvelle dimension (société ouverte/société fermée ; universalisme/anti-universalisme ; matérialisme/post-matérialisme) et les nuances que chacune de ces appellations traduit, elle n'est pas « alignée » sur la dimension

gauche/droite¹¹³. Parmi les éléments qui comptent dans la structuration de cette dimension, l'intégration européenne et ses conséquences tant « identitaires » que socio-économiques, joue un rôle très important. Tout l'intérêt d'une analyse du rapport des citoyens à ces enjeux tient dans les ajustements, incohérences, contradictions, que connaît le système des partis en place pour prendre en compte, traiter et répondre aux demandes exprimées sur ces nouveaux enjeux. Les enjeux de l'intégration européenne sont encore faiblement alignés sur la dimension gauche/droite et ce point constitue le cœur d'une analyse politique sur l'impact de l'intégration européenne.

Les différentes explications fournies dans ce Cahier montrent à quel point l'Europe travaille l'espace politique français mais également à quel point les logiques des « élections de second ordre » s'y expriment. Les élections européennes de 2004 ont tout à la fois confirmé l'émergence et la lente structuration de nouvelles lignes de clivages sociaux et politiques sur l'Europe et manifesté la sensibilité du vote sur l'Europe au contexte politique national. L'ampleur du « vote sanction » contre le gouvernement ne s'est toutefois pas traduit par un refus de l'Europe. Le vote aux extrêmes et le souverainisme se sont exprimés mais, d'une part, les partis

¹¹³ Néanmoins, comme on l'a vu, les connexions avec le clivage gauche/droite ne sont pas inexistantes, notamment chez les électeurs de gauche. La thématique de l'Europe libérale n'est pas qu'un bon effet de cadrage, un argument porteur, des tenants du non, elle renvoie aussi à des inquiétudes sociales réelles dans l'électorat (cf. Bélot Céline, Cautrès Bruno, « L'Europe omniprésente mais invisible », chapitre cité), inquiétudes qui expliquent bien le retour des alignements sociaux traditionnels dans le vote du 13 juin 2004.

favorables à l'Europe ont engrangé l'essentiel des suffrages et, d'autre part, les votes extrêmes, bien qu'ils partagent des points en commun sur le bilan de l'Union, ne peuvent être réduits à un seul ensemble -les électeurs du PCF, de LO et de la LCR plaidant autant que les électeurs du PS pour le principe d'un approfondissement de la construction européenne. Les électeurs français sont acquis à l'intégration européenne même s'ils entretiennent avec celle-ci une relation ambivalente, acceptant l'essentiel mais inquiets sur des points qu'ils considèrent toujours comme relevant de la « souveraineté nationale ». C'est en particulier le cas pour tout ce qui touche à l'intervention publique dans les domaines de la santé, de la protection sociale et de l'emploi. Ces inquiétudes, si elle ne remettent pas en cause l'essentiel, le sentiment que le destin de la France s'inscrit dans l'intégration européenne, sont suffisamment importantes pour rendre tout scrutin sur l'Europe sensible aux effets de conjoncture : la conjoncture économique bien sûr mais aussi le climat politique et en particulier la popularité du pouvoir exécutif qui a fait sienne l'idée de ce destin depuis le début des années 1970.

C'est donc aujourd'hui le sens politique de l'intégration qui fait débat comme le montre la campagne sur le référendum du 29 mai 2005. Si l'électorat français ne la ratifiait pas on débattrait sans doute du choix qui a été fait de recourir au référendum plutôt que celui d'une ratification parlementaire. La procédure choisie présente un avantage majeur : avoir fait naître le débat public sur le sens du projet d'intégration européenne et

contribuer ainsi à l'émergence de cet « espace public européen », invoqué si souvent. Il n'est pas impossible que les élections de 2004 aient contribué à faire situer dans cet espace public des inquiétudes et interrogations jusqu'alors plus latentes. C'est bien là le mérite des campagnes électorales et l'intérêt de propositions politiques contrastées dans l'offre programmatique. Il revient aux partis et forces politiques de gérer, traiter et apporter des réponses aux inquiétudes exprimées par les citoyens. Après tout, on remarque dans les sondages préélectoraux que coexistent des nons anti-européens, souverainistes, et des nons à cette Europe, inscrits dans un européenisme critique. Le débat n'est donc plus seulement pour ou contre l'Europe mais aussi pour quelle Europe.

Le référendum du 29 mai 2005 intervient dans un contexte assez défavorable au thème de l'intégration européenne. D'une certaine manière, on peut même dire que sont réunis les principaux éléments qui jouent en défaveur de ce thème dans la vie politique française : le gouvernement est affaibli et peu populaire, le chômage est en progression, des divisions internes aux principales formations politiques existent et sont très médiatisées, l'enjeu est difficile à cerner et le texte soumis aux suffrages inaccessible dans son détail. Dans « l'European election studies » nous avons, en fin de questionnaire, rajouté quelques questions qui se révèlent aujourd'hui tout à fait importantes à prendre en compte : si à un an du référendum 76% des personnes interrogées déclaraient approuver le principe d'une Constitution européenne (chiffre bien évidemment à ne pas confondre avec des intentions de vote), 61%

exprimaient le souhait que leurs députés européens défendent conjointement les intérêts français et européens (seuls 27% choisissaient la seule défense des intérêts français) et 58% indiquaient que les médias français parlaient trop peu de l'Europe. De la rencontre entre ces attentes d'Europe d'une part, les fractures sociales et politiques révélées par les élections européennes d'autre part et le contexte politique enfin, naîtra la réponse majoritaire à la question posée par référendum. L'électorat français n'est pas majoritairement contre l'Europe mais il est prêt à utiliser le moyen d'un référendum pour exprimer ses craintes et inquiétudes, au-delà de la seule question posée. Sa réponse risque bien d'être aussi « serrée » qu'il y a 13 ans et l'on ne peut aujourd'hui dire avec certitude de quel côté penchera légèrement la balance.

RAPPEL DES PUBLICATIONS PRECEDENTES

Cahier n°1 (janvier 1988) & **Cahier n°2** (mars 1988)

L'élection présidentielle de 1988 - données de base & journée d'étude.

Cahier n°3 (novembre 1988)

Approche politique de la grève en France 1966-1988.

Cahier n°4 (juin 1989) *

Crise et radicalisation politique - années 30/années 80.

Cahier n°5 (novembre 1989) *

Les organisations syndicales et professionnelles agricoles en Europe.

Numéro spécial (septembre 1990)*

L'électeur français en questions - tableaux de résultats.

Cahier n°6 (février 1991)

Le vote écologiste : évolutions et structures.

Numéro spécial (novembre 1991 remplacé par numéro d'octobre 95)

Les électors sous la V^e république - données d'enquête.

Cahier n°7 (mars 1992)

Conflictualité en France depuis 1986 : le cas de Peugeot-Sochaux.

Cahier n°8 (décembre 1992) *

Changement social, changement politique à Aulnay-sous-bois.

Pré-actes du colloque tomes 1,2 et bibliographie (mars 1993)

L'engagement politique : déclin ou mutation.

Cahier n°9 (juin 1993)

Le modèle français de production de la loi. Première contribution à une recherche sur la régulation politique de la famille.

Cahier n°10 (juin 1994)

Les associations dans la société française : un état des lieux.

Cahier n°11 (décembre 1994)

Matinée d'étude du CEVIPOF du 27 mai 1994 : les syndicats européens et les élections européennes.

Cahier n°12 (février 1995)

Attitudes politiques des agriculteurs. Analyses & commentaires.

Cahier n°13 (septembre 1995)

Les collectifs anti-front national.

Cahier n°14 (décembre 1995)

L'espace politique en milieu rural. " Les maires des communes de moins de 10 000 habitants ".

Cahier n°15 (juin 1996)

La famille dans la construction de l'Europe politique.

Actes du colloque. L'Europe des familles, Paris, CNRS, 17-18 novembre 1995.

Cahier n°16 (mai 1997)**

La république aujourd'hui : mythe ou processus ?

Cahier n°17 (juin 1997)**

Les énarques en cabinets : 1984 - 1996.

Cahier n°18 (novembre 1997)**

La citoyenneté - le libéralisme - la démocratie.

Cahier n°19 (mai 1998)**

Le dialogue national pour l'Europe - « Un débat européen à l'épreuve des réalités locales ».

Cahier n°20 (août 1998)**

Le Racisme – le Multiculturalisme.

Cahier n°21 (janvier 1999)***

Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : Une évolution inévitable ? Irréversible ?

Cahier n°22 (janvier 1999)***

La spirale de Vilvorde : Médiatisation et politisation de la protestation.

Cahier n°23 (mai 1999)**

Les Adhérents Socialistes en 1998

Cahier n°24 (mai 1999)**

Les Attitudes Politiques des Fonctionnaires – vingt ans d'évolution.

Cahier n°25 (septembre 1999)**

Le Front national en Bretagne occidentale – Sociologie politique et géographie locale du vote FN.

Cahier n°26 (janvier 2000)**

Les préfets de la République 1870 - 1997.

Cahier n°27 (juin 2000)**

Les adhérents du Parti Communiste français en 1997 – Enquête.

Cahier n°28 (juin 2000)**

Les braconniers de la politique.

Cahier n°29 (juin 2000)**

L'archipel paysan : Une majorité devenue minorité.

Cahier n°30 (octobre 2001)**

L'internet au service de la démocratie : Le cas d'Attac.

Cahier n°31 (juin 2002)**

L'Inspection générale des Finances 1958 – 2000. Quarante ans de pantoufflage.

Cahier n°32 (septembre 2002)**

L'idée de progrès. Une approche historique et philosophique *suivie de* :
Eléments d'une bibliographie.

Cahier n°33 (janvier 2003)**

Don et Recherche de soi, l'altruisme en question : aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International.

Cahier n°34 (février 2003)**

Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique.

Cahier n°35 (mars 2003)**

Le fait religieux à l'école.

Cahier n°36 (novembre 2003)**

La démocratie.

Cahier n°37 (avril 2004)**

La dynamique militante à l'extrême gauche :
Le cas de la Ligue Communiste Révolutionnaire

Cahier n°38 (janvier 2005)**

Sondages d'opinion et communication politique

Cahier n°39 (avril 2005)**

Interpréter les textes politiques

Cahier n°40 (avril 2005)**

Public/Privé : La culture sociopolitique des salariés en Europe

* Ces cahiers sont épuisés

** Vous pouvez télécharger ces cahiers gratuitement sur notre site internet <http://www.cevipof.msh-paris.fr>